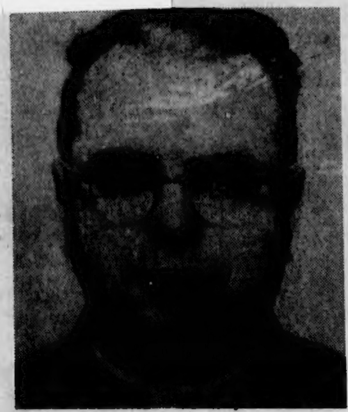
La Liberté

60¢ plus taxes

5 Saint-Boniface, du 9 au 15 juillet 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



Le père Raymond Durocher.



Priscille Cormier.

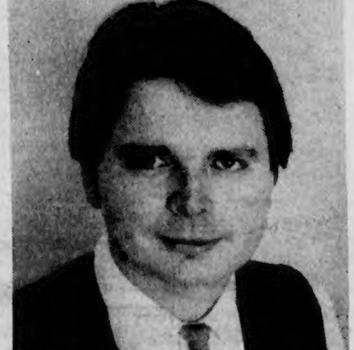


Claude Gagné.

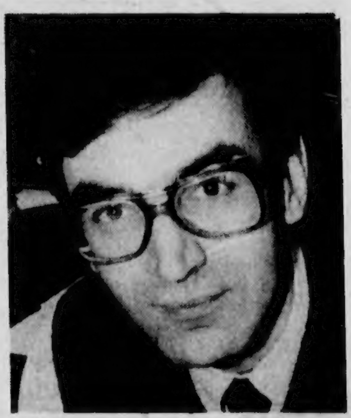




Sr Juliette Garant.



Bernard Bocquel.



Lucien Chaput.

Des artisans de Liberté

La vocation de l'hebdo a sans doute changé, depuis 1913, et les moyens de le produire aussi. Mais ce qui ne change pas, c'est la somme des efforts à mettre, semaine après semaine, pour en arriver au journal auquel vous êtes habitués. Cette semaine, dans notre cahier spécial pour souligner le 80e anniversaire de La Liberté, l'équipe a laissé la parole aux artisans du passé et du présent. Bonne lecture!



Régina Leclerc.

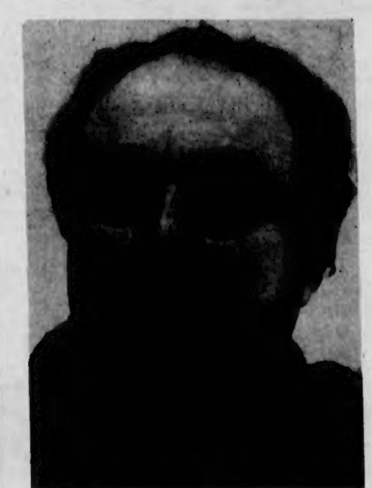


Jean-Pierre Dubé.

Yves Chartrand.



Fernand Vermette.



Réal Bérard.

Bon anniversaire!

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales et aux réglements sur les gares ferroviaires patrimoniales, il est donné avis par les présentes que VIA Rail Canada Inc., à titre de propriétaire de la gare Union, 123 Main Street, à Winnipeg, propose ce qui suit:

1. Modifier le coin nord-est de la rotonde pour y installer un restaurant-minute;
2. Installer une marquise fixe au-dessus des entrées sud et est de la gare;
3. Construire un passage extérieur pour piétons en vue de relier la gare et l'immeuble Forks en passant par le souterrain sud;
4. Modifier l'aspect extérieur de l'entrée sud donnant accès au Marché de la gare Union;

Les travaux de construction commenceront le plus tôt possible après réception de l'autorisation prévue dans la Loi.

Conformément au paragraphe 7(1) de la Loi, toute personne désirant s'opposer à ces projets doit le faire par écrit en expliquant ses raisons et en donnant toutes les informations pertinentes au:

Ministère de l'Environnement
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Toute déclaration d'opposition doit être remplie dans les soixante jours qui suivent le 5 juillet 1993, date à laquelle la demande d'approbation sera soumise au Ministre. Une copie de la déclaration d'opposition doit également être envoyée à VIA Ouest à l'adresse ci-dessous:

VIA Ouest – Winnipeg
104–123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

À l'attention de :
Frank Schenkeveld
Agent principal
Planification et Administration

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

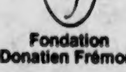
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année de 1984 à 1991



Représentation nationale: 1–800–2OPSCOM (613) 234–6735



Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



PAUSE-CAFÉ AU ROUQUIER

SOMMAIRE

ACTUEL



Marcel Soulodre. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Sean Tallaire. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

10 millions $ pour trois ans

Ottawa - Avant de quitter son poste de secrétaire d'État pour celui de ministre du Patrimoine canadien, Monique Landry a signé, le 23 juin, une nouvelle entente Canada-communauté avec les Fransaskois. Le montant est toutefois inférieur à la demande initiale de 25 millions $ pour cinq ans. Les Fransaskois recevront 10 millions au cours des trois prochaines années.

La première entente signée en 1988 avait été de 17 millions $ sur cinq ans. Le secrétariat d'État était prêt à signer une autre entente de cinq ans, mais les crédits financiers étaient moins intéressants pour la communauté fransaskoise. (APF)

La Louisiane limitée à l'athlétisme

Dieppe - Une cinquantaine de jeunes de 12 à 15 ans venus de la Louisiane pour la 14e finale des Jeux de l'Acadie n'ont pu se frotter aux meilleurs athlètes acadiens pour l'obtention des médailles, sauf en athlétisme. La Société des Jeux de l'Acadie ne voulait pas inscrire de nouvelles équipes parce qu'il y en avait déjà suffisamment d'inscrites.

Malgré cette déception, les jeunes Louisianais, qui ont perdu l'usage de la langue française, ont pu vivre la culture acadienne en visitant une boucanière, le Pays de la Sagouine et le Phare Beauséjour. (APF)

5,2 millions $ pour le coeur

Saint-Boniface - Le Conseil de recherches médicales du Canada a accordé, le 30 juin, une subvention de 5,2 millions $ au cours des six prochaines années à une équipe de la division des sciences cardio-vasculaires du Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface pour des recherches sur les crises cardiaques. Selon le Dr Naranjan Dhalla, plus de 80 % des décès dus à un trouble cardio-vasculaire sont imputables à une cardiopathie ischémique, cause importante de mortalité en Occident. Le Dr Dhalla et ses collègues tentent de comprendre les mécanismes responsables de la lésion des cellules du coeur.

Vélo: le casque bientôt obligatoire

Canada - Le port du casque à vélo pourrait bientôt être obligatoire partout au pays. Le Nouveau-Brunswick est la plus récente province à s'intéresser à cette mesure à la suite d'une enquête du coroner relativement à la mort d'un cyclotouriste californien. Plus de 130 Canadien.ne.s meurent chaque année dans des accidents de bicyclettes et la plupart succombent à des blessures à la tête. Une loi sur le port du casque sera en vigueur dès janvier en Ontario. L'Île-du-Prince-Édouard et le Colombie-Britannique étudient également la question.

ACTUEL

La Fédération de la jeunesse canadienne-française

Des états généraux pour le 20e anniversaire en 1994

Chantal Berard a été élue présidente de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, qui réunissait à Winnipeg en fin de semaine dernière une quarantaine de délégués des organismes provinciaux (1).

Comme plan d'action la Fédération entend participer aux élections fédérales, histoire «d'indiquer aux candidats ce que veut la jeunesse, de poser des questions et d'inciter les jeunes à voter». Elle s'intéresse aussi au dossier de la gestion scolaire.

«Nous voulons trouver des mécanismes pour impliquer les jeunes dans la gestion scolaire un peu comme ça s'est fait au Manitoba, où des jeunes ont visité des écoles pour parler aux autres, explique Chantal Berard. Peut-être pouvons-nous envisager une collaboration avec la Commission nationale des parents francophones, pour intégrer les jeunes et les parents.»

Pour célébrer le 20e anniversaire de la FJCF en 1994, deux activités sont déjà planifiées: «un immense gala jeunesse en mai, et des états généraux qui rassembleraient de 200 à 300 jeunes à Moncton en août.»

Quelque 40 résolutions sont issues des ateliers où les jeunes ont cherché leur place en matière d'économie, d'éducation postsecondaire, de culture, de loisirs, etc.

La FJCF veut aussi mettre sur pied une fondation afin d'octroyer des bourses universitaires. Un souper bénéfice en mars a permis d'amasser quelque 4 000 $, redistribués en quatre bourses de 1 000 $ en fin de semaine. Le Manitobain Donald Legal figure parmi les récipiendaires.

Après avoir siégé comme première vice-présidente, Chantal Berard a été élue pour un mandat de deux ans à la présidence. Elle quittera en août le Conseil jeunesse provincial, qu'elle préside depuis deux ans.

Sylviane LANTHIER

(1) Les autres membres: Jean-Pierre Caissie (Nouveau-Brunswick), premier vice-président; Mohamud Yusuf (Ontario), 2e vice-président; et les deux conseillers Ghislaine Allard (Alberta) et Cris Wolfenderg (Saskatchewan).



Archives La Liberté

Chantal Berard, nouvelle présidente de la FJCF.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le monastère sera démoli avant l'automne

Le curé de Sainte-Anne-des-Chênes, le père Réal Gingras, a annoncé en chaire, le 4 juillet, la décision du Conseil extraordinaire des rédemptoristes - «huit à dix pères élus par notre chapitre pour prendre les grandes décisions» - de démolir le monastère du village.

Construit en 1916, inauguré l'année suivante, le monastère n'abrite plus personne depuis novembre 1992. «Quand on jette un regard sur l'ensemble du fonctionnement du monastère depuis ses débuts, on s'aperçoit qu'il n'a jamais réussi à jouer le rôle qui lui avait été attribué. Il est aussi déficitaire pour les pères depuis des années», explique le père Gingras.

Même si la paroisse a pris à sa charge une partie des frais, cela ne suffit plus. «Et je serais étonné que le diocèse veuille le racheter», étant donné les nombreuses rénovations dont la bâtisse a besoin.

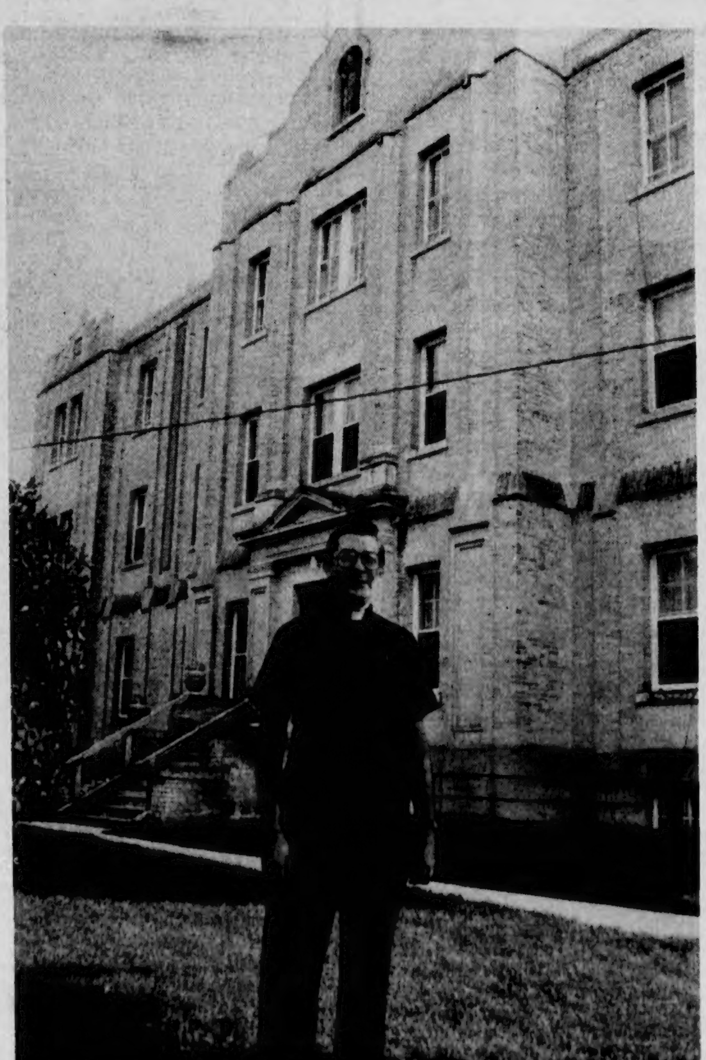
À l'époque de son érection en 1916, alors que le diocèse de Winnipeg était créé, les rédemptoristes se sont installés à Sainte-Anne pour trois raisons: ouvrir une maison d'accueil pour les candidats au sacerdoce, organiser des pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré au Québec, et s'occuper d'une paroisse française dans l'Ouest canadien.

«Mais la formation n'a jamais marché: les quelque neuf candidats sont tous allés au Québec pour leur formation; il y a eu très peu de pèlerinage; et les services de la paroisse ont lieu en anglais. Tout ça a pesé en faveur de la démolition du monastère.»

Les rédemptoristes ont tenté de vendre le monastère pendant trois ans sans succès. Il devrait être démoli avant l'automne.

Les pères rédemptoristes demeurent cependant au village. Réal Gingras a été confirmé dans sa cure pour les trois prochaines années, et un autre père viendra l'aider à s'occuper des cinq paroisses à sa charge.

S. L.



Archives La Liberté

Le monastère des pères rédemptoristes à Sainte-Anne-des-Chênes a accueilli au plus une douzaine de pères à la fois, selon le père Réal Gingras.

4e Journée Cheyenne à Sainte-Agathe

Du volley-ball sur la plage

Sainte-Agathe organise la 4e édition de la Journée Cheyenne pour le samedi 24 juillet. Débutant à 9 h 30 avec un déjeuner aux crêpes et saucisses, la journée sera ponctuée de divers événements et jeux jusqu'en soirée.

Parmi les activités prévues, on trouve: la décoration des vélos des enfants (10 h à 12 h), le défilé des bicyclettes, des chars allégoriques et des voitures antiques (à 12 h 30), puis l'ouverture officielle de la journée avec l'arrivée de la Brigade de la Rivière-Rouge et de son canot de guerre.

En après-midi on a prévu des ateliers sur les insectes pour les enfants, un spectacle de Jacques Chénier (de 14 h à 16 h), un tournoi de 500 et de cribbage pour les aînés (de 14 h à 16 h), des courses de canot pour adultes et familles (à 14 h), un rallye à vélo ou à pied (de 16 h à 17 h), des tournois de volley-ball sur la plage, rt un spectacle de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (vers 14 h).

À 20 h, des bières et saynètes seront suivies par un spectacle du groupe local Feedback.

Ces activités sont gratuites, sauf pour la soirée (3 $). Dans le cas de certains jeux, on peut demander un coût d'entrée, mais ces sommes seront redistribuées en prix par la suite.

Les organisateurs ont prévu la location d'un barbecue, et deux grandes tentes abriteront les activités en cas de pluie. Renseignements: Jeannot Robert, au 882-2459 (rés.) ou 882-2155 (bureau).

ÉDITORIAL

Le cadeau de la semaine

Le journal que vous avez entre les mains est différent de celui que l'archevêque de Saint-Boniface a lancé en 1913 et que les oblats ont par la suite pris en main. Il est même très différent.

En 1970, quand la société éditrice Presse-Ouest s'est retrouvée avec La Liberté sur les bras, le journal valait à peu près ce que la Société franco-manitobaine avait payé: 1 $. À la fin de la première année, le déficit était dans les six chiffres! Aujourd'hui, les six chiffres sont pour la réserve générale.

Ça n'a pas été facile. Toutes les visions ne sont pas bonnes pour toutes les communautés de lecteurs. Il a fallu au moins une dizaine d'années de tâtonnements juste pour commencer à fixer le souhaitable et le faisable, pour apprendre que qualité du contenu et rentabilité sont intimement liés.

Le journal que vous avez entre les mains n'est plus produit chaque semaine dans un état de crise, comme c'était le cas dans les années 70 et une grande partie des années 80. Il y a des bonnes raisons pour cela.

La transformation de l'hebdo, qui l'a conduit à des succès répétés, est en bonne partie le résultat de la vision de Bernard Bocquel, d'abord coopérant français (1977), puis journaliste (1978), rédacteur en chef (1984) et directeur jusqu'en 1990.

Au fil des ans, l'équipe s'est donnée non seulement un contenu prévisible de semaine en semaine, avec des multiples rendez-vous, mais aussi des méthodes et des habitudes de travail, sans compter des outils plutôt modernes.

Le journal est passé peu à peu d'une mentalité d'organisme à celle d'une entreprise, où les travaux sont confiés à des professionnels, qui fabriquent un produit vendu, en kiosque ou par abonnement. Et puis, de semaine en semaine, il y a les textes, les photos, le travail graphique, autant de dimensions valorisées davantage.

La pensée éditoriale est passée du carcan de la propagande catholique à l'arme de combat linguistique, du journal communautaire au journal tout court. C'est un vrai journal qui, comme d'autres, tire sa dignité de la qualité de sa rédaction et de son lien avec un lectorat.

Selon les responsables du journal, la logique de cette vision conduisait inévitablement à la privatisation, un pas que l'establishment francophone a rejeté à deux reprises. C'est pourquoi Presse-Ouest continue à être dirigé par des bénévoles, qui sont la caution d'une certaine légitimité.

Peu importe ce que La Liberté a traversé au cours des ans, l'attachement de ses lecteurs est demeuré sans égal. Encore davantage que les prix consécutifs de Journal de l'année de l'APF, la liste des 4 000 abonnés est l'expression de la qualité du produit et de la rentabilité de l'entreprise.

Il n'y a pas de magie dans la formule. Le volume des annonces peut baisser (comme c'est le cas actuellement) et rendre les choses plus difficiles. Mais la tradition reste: entre les auteurs et les consommateurs d'un produit essentiel, le contrat se renouvelle.

Cette tradition justifie à elle seule le cadeau du 80e anniversaire que vous trouverez dans ce numéro: 32 pages d'annonces et de textes sur l'histoire de «notre» journal.

Il a déjà été dit: on a le journal qu'on mérite. On en mérite un excellent. Surtout cette semaine.

Jean-Pierre DUBÉ

C'est l'été!

Au nouveau centre d'interprétation du marais Oak Hammock

Beau temps pour les canards!

Les cris de canards, le chant des oiseaux qui hantent les marais, les huttes des rats musqués qui émergent de l'eau, la tranquillité naturelle d'un endroit qui semble désert à première vue, mais qui regorge de vie: c'est cela, le marais Oak Hammock.

L'organisme Canards illimités, qui collabore avec le gouvernement manitobain depuis 1972 à restaurer le site, y a construit un centre de conservation et d'interprétation dont l'ouverture officielle a eu lieu le 1er mai dernier.

Les visiteurs y sont mieux accueillis qu'avant (il y a des toilettes et une cafétéria), et mieux préparés à repérer et apprécier les richesses du marais, après une visite du centre d'interprétation.

Un diorama à l'entrée permet de se rendre compte, en un coup d'oeil, de la diversité de la vie animale qui vit et dépend du marais. On a dénombré à Oak Hammock 280 espèces d'oiseaux et 26 de mammifères, sans compter les invertébrés (grenouilles et couleuvres par exemple) et des centaines d'insectes.

Le centre d'interprétation comprend également une salle de cinéma où sont projetés de courts films; des salles d'exposition, des baies intérieures d'où l'on voit parfois certains oiseaux, une terrasse munie de lunettes d'approche, des salles de jeux interactifs, et toutes sortes d'explications sur les espèces animales et les terres humides.

Si l'étendue du marais couvre 8 500 acres aujourd'hui, il n'en restait plus que 200 en 1972, au moment où le site est devenu une ère de protection de la faune. Et au siècle dernier, le marais couvrait une surface encore plus grande. Mais les pratiques agricoles l'ont tran-quillement drainé et asséché.

«En 1828, un fermier, un monsieur McDonald, avait une terre plus élevée que les autres, raconte Anita Gosselin, réceptionniste et interprète francophone. Les gens venaient sur son terrain pour voir les oiseaux. Il avait installé des hamacs entre les arbres. D'où le nom du marais!»

Les enfants comme les adultes peuvent s'amuser tout en apprenant, en visitant le centre d'interprétation. On y offre aussi un programme scolaire, qui permet aux élèves d'aller à la pêche aux insectes puis d'identifier leur butin.

Mais la visite du centre d'interprétation n'est pas obligatoire. Le clou du spectacle se trouve en effet sur les 28 kilomètres de sentiers aménagés le long du marais. Allez-y avec votre appareil photo, vos lunettes d'approche et une gourde d'eau, si la journée est chaude.

Le meilleur temps de la journée pour voir les canards, foulques, sarcelles à aile bleue, rats musqués, renards, coyotes et autres animaux familiers du site, c'est encore au lever et au coucher du soleil. Au milieu d'un après-midi ensoleillé et chaud de juillet, les oiseaux se cachent!

Et si le marais bourdonne d'activités à longueur d'année (on y voit en hiver des traces de lièvres), c'est en septembre et octobre qu'on y observe le plus grand nombre d'oiseaux, quand des milliers de bernaches et d'oies blanches s'y arrêtent avant de poursuivre leur migration.

L'accès aux sentiers, au terrain de stationnement, à la cafétéria et aux toilettes est gratuit. Il faut débourser 3,25 $ par adultes et 2,25 $ pour les 3 à 17 ans pour visiter le centre d'interprétation, qui est ouvert sept jours par semaine: de 8 h 30 à 20 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 19 h 30 les samedis, dimanches et journées fériées.

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Le directeur du centre de conservation Robert Laidler, la traductrice Judith Lacroix et la réceptionniste Anita Gosselin devant le centre d'interprétation. On poursuit le travail pour offir des services en français les plus complets possible.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour,

Je m'appelle Joel Amédée Lussier. Je suis né le 3 février 1993 à Saint-Boniface.

Mes parents sont Daniel et Lisette (Marion) Lussier.

Mes grands-parents sont Lucien et Germaine (Chouinard) Lussier et Amédée (feu) et Antoinette (St-Godard) Marion.

J'ai une arrière-grand-mère Rose Chouinard.

Un gros allô à ma marraine et mon parrain, Marc et Joanne Demers.

T'es en parenté avec qui, toi?



René et Lisa sont heureux d'annoncer l'arrivée de leur magnifique petite fille aux cheveux roux. Angélique Berthe Alice, le 27 avril 1993 à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Elle pesait 7 livres 8 onces et demi et mesurait 20 pouces et demi.

Elle rejoint ses fiers frères et soeurs, Paul, Nicole, Alain, Donald, Nathalie, Diane et David.

Les fiers grands-parents sont Antonio et Jeanne Saulnier et Alice Fecteau. Remerciements spéciaux à Adèle et Lise Blondeau.

Les parents de Laurier sont indécis quant à leur avenir

Turtle River tente une dernière offre

L'école de Laurier a été incluse dans la deuxième ronde des rencontres du Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire (GMO), celle des écoles mixtes. La rencontre des parents aura lieu le 13 septembre seulement. Mais entre-temps, la Division scolaire Turtle River a décidé de tout mettre en oeuvre pour ne pas céder cette école.

«On est entre les deux, explique la présidente du comité de parents, Rosemarie Péloquin. La Division scolaire ne nous désigne pas comme école française, mais le Bureau de l'éducation française oui. Quand la question nous a été posée, l'an dernier, le comité de parents n'avait pas décidé ce qu'il allait faire, on a décidé d'attendre.»

Ce qui n'a pas empêché Turtle River d'annoncer au président du GMO de laisser Laurier dans la deuxième ronde et de ne pas se présenter à Sainte-Rose-du-Lac, où les jeunes de Laurier terminent leur secondaire (10e, 11e et 12e années) supposément en français partiel.

«Le directeur général nous a dit, relate, Alfred Monnin: qu'est-ce que vous venez faire ici (à Sainte-Rose)? On a seulement des écoles anglaises.» (1)

Entre-temps, à la demande des parents, la Fédération provinciale des comités de parents s'est rendue à Laurier le 24 juin, donnant, dans les mots de son directeur général, Gérard Lécuyer, «la session que le Groupe Monnin aurait dû y donner. Si on avait eu des formulaires d'inscription, 90 % des parents les auraient remplis!»

Mais à l'issue de la rencontre, le comité de parents ne s'est toujours pas prononcé. «Les deux tiers des parents étaient là, précise Rosemarie Péloquin, et on a eu beaucoup de réponses à nos questions. Un groupe de parents est décidé: on sent que la Division n'est pas du tout sympathique à nos besoins, on est souvent oubliés.»

Au lendemain de cette rencontre, les parents étaient de nouveau convoqués, cette fois par le directeur général de Turtle River, Joseph Mudry, et le futur directeur de l'école, Léo Delaquis (2). La rencontre du 29 juin avait pour but de «montrer les options qu'on a pour avoir des enfants pleinement et fonctionnellement bilingues.»

Ce fut une réunion décevante, selon Rosemarie Péloquin. «Dans le passé, ils nous disaient que personne ne voulait aller enseigner là-bas. Maintenant, ils ont proposé de peut-être laisser la 10e année à Laurier dans une classe amalgamée à la 9e année. Ou de garder la 10e à Sainte-Rose, mais en donnant certains cours en français. Ils nous offrent (donc) le statu quo.

«À la fin, ils nous ont remis un questionnaire nous demandant si on avait l'intention d'inscrire nos enfants à la division francophone ou de les laisser dans Turtle River. Et de remettre le questionnaire le 30 juin.

« Il y a trop de coïncidences, souligne Rosemarie Péloquin. Certains parents se demandaient si ce formulaire comptait aussi pour le GMO! On a demandé (à Joseph Mudry et Léo Delaquis) si ce qu'ils faisaient était légal.»

Archives La Liberté

Alfred Monnin: le GMO a reçu de 1 400 à 1 600 réponses sur l'envoi aux 2 150 parents de la première ronde.

Le directeur d'Élections Manitoba, Richard Balasko, a accepté de seconder Alfred Monnin, pour le décompte des avis d'intention, qui a débuté le mercredi 7 juillet.

Certains parents sont inquiets de ce geste de la Division scolaire, qui semble avoir comme unique but d'entretenir de la confusion face à l'avenir de l'école. Gérard Lécuyer n'est pas surpris.

«Ils n'ont rien fait pour leur offrir un vrai programme de français, ils ont presque réussi à tuer les francophones là-bas. Laurier (en même temps que Saint-Lazare) était pourtant la première école désignée au Manitoba.»

En attendant la visite du Groupe Monnin, le comité de parents entend communiquer avec tous les parents, surtout avec ceux qui n'étaient pas là, pour les informer des offres de Turtle River et du potentiel de la division francophone.

«Là, au moins, conclut la présidente des parents, on a des faits, c'est écrit, ce n'est pas juste des rumeurs. Il y en a qui commençaient des histoires de peur...»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les parents de Sainte-Rose-du-Lac devront également se rendre à Laurier pour obtenir les renseignements pertinents, puisque l'école élémentaire et l'institut collégial, qui figurent dans la liste de écoles mixtes, ne font pas partie de la deuxième ronde.

(2) En septembre, Léo Delaquis remplacera l'unilingue Linda Dyck à la barre de l'école de Laurier.

L'assemblée annuelle de la Coop de Saint-Léon

La diversification fait toujours recette

Les 245 membres présents à l'assemblée annuelle de la Coopérative de Saint-Léon, qui s'est déroulée le 24 juin, ont eu le plaisir d'apprendre que les profits ont augmenté de 36 % l'année dernière.

Le directeur Raynald Labossière attribue ce bon résultat à la diversification de l'entreprise. «On est présent dans plusieurs secteurs, alors quand l'un d'eux est en baisse, il y en a toujours un autre qui augmente, et ça s'équilibre.»

En hausse l'année dernière: la cour à bois et la vente de carburants. En baisse: l'épicerie, ainsi que la construction de maisons individuelles. «C'est à cause des taxe fédérales et provinciales, explique le directeur. Les gens sont encouragés à acheter des maisons déjà construites parce qu'ils ne payent pas de taxe de vente.»

Heureusement, la Coop a déjà trois gros projets de construction prévus cette année: un immeuble de quatre unités à Glenboro (300 000 $), le réaménagement des locaux de la Municipalité de Montalm à Letellier (plusieurs centaines de milliers de $), et un nouvel édifice pour la Caisse populaire de La Salle (300 000 $).

Malgré cela, Raynald Labossière prévoit une petite diminution des profits, qui devraient passer en-dessous de la barre des 900 000 $ cette année. Quant au budget, il demeure stable aux environs de 14 millions $.

Deux membres ont été réélus pour trois ans au conseil d'administration. Il s'agit de Hubert Deroche, président, et de Hubert Chappellaz. Les autres membres sont Rodney Crampton, Robert Smith, Gilles Martel, Barry Gosnell et Roland Talbot.

Enfin, Raynald Labossière tient à souligner que son épouse Hélène et lui-même ont reçu une pièce d'art inuit en remerciement de leurs 45 ans de service pour la Coop.

Laurent GIMENEZ

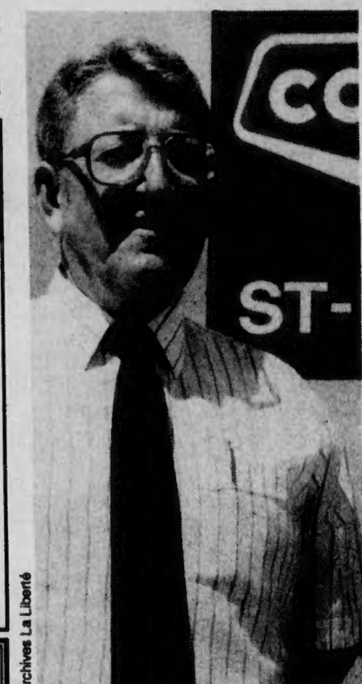
La Coop en chiffres

Total des ventes:
1992: 13 985 747 $ (+ 11,7 %)
1991: 12 515 996 $

Bénéfices:
1992: 911 667 $ (+ 36 %)
1991: 669 361 $

Montant de la réserve:
1992: 1 461 382 $ (+ 4 %)
1991: 1 403 275 $

Nombre de membres:
1992: 3 675 (- 8)
1991: 3 683



Archives La Liberté

Raynald Labossière.

T'es en parenté avec qui, toi?

Bonjour!
Je m'appelle Jérémie Eric Chase.
Je suis né le 18 juin 1992.
Mes parents sont Alfred Chase et Ginette Kirouac-Chase.
Mes grands-parents sont Nick Chase, Marion Chase et Eugène et Lucie (Gagnon) Kirouac.

SAINT-CLAUDE

Le 14 juillet au parc Gaulois

Les résidants de Saint-Claude ont décidé d'établir une nouvelle tradition et de tenir la Fête française le journée même de l'anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet, même si c'est un jour de semaine (un mercredi).

«La fête aura lieu la journée même du 14 juillet, indique une des organisatrices Rose Philippe, au lieu du dimanche prédédant, comme on le faisait depuis plusieurs années. En 1993, ce sera vraiment le retour aux sources.»

Divers endroits du village porteront des noms symboliques pour la journée: place de l'Étoile, jardin de Versailles, pont d'Avignon, parc Gaulois et place de la Concorde.

Tout au cours de la journée, on tiendra des activités et des jeux pour enfants, des expositions, des spectacles, une danse, une messe et un souper, sans oublier l'envol des cerfs-volants. Un abri est prévu en cas de pluie.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

L'école Taché aura-t-elle plus de terrain?

Les commissaires de la Division scolaire de Saint-Boniface ont décidé le 29 juin d'entamer de nouveaux pourparlers avec la compagnie Scott Screen and Wire, en vue d'acquérir un terrain d'une superficie de 3/4 d'acre, qui s'ajouterait à la cour de l'école Taché.

La Division avait déjà émis un avis d'intention d'expropriation, après que des négociations avec la compagnie avaient achoppé. Mais la Scott, Screen and Wire a émis des objections.

La perte de ce terrain nuirait à ses opérations et l'empêcherait de fonctionner à moins de faire des changements majeurs», explique le directeur des services administratifs de la Division, Jacques Richer.

Deux visites des lieux ont permis de constater que la compagnie ne mentait pas. Résultat: si l'expropriation avait lieu, il en coûterait entre 300 000 $ et 500 000 $ pour acquérir un terrain dont la valeur marchande se situe sous la barre des 100 000 $.

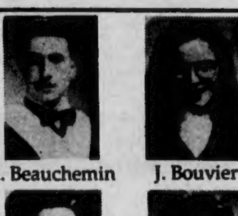
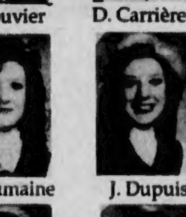
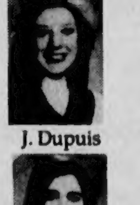
La Division demande maintenant à la compagnie de lui céder une autre partie du terrain. La cour qui s'ajouterait serait séparée de la cour principale de l'école par l'entrée des camions.

«Ce n'est pas l'idéal, admet Jacques Richer. Nous devrons établir des mesures les plus sécuritaires possibles pour diminuer les risques pour les enfants» qui devront passer d'une cour à l'autre.

La Division scolaire a l'intention de poursuivre les démarches afin que la cour soit prête pour la rentrée de septembre. «L'avis d'intention d'exproprier est prêt, au cas où la compagnie refuserait notre offre, et la Commission de financement a reçu notre soumission.»

Sylviane LANTHIER













R. Beauchemin — J. Bouvier — D. Carrière — A. Cenerini — K. Chartrand — M. Comeau — T. Dorge

R. Dumaine — T. Dumaine — J. Dupuis — R. Dupuis — Y. Fiola — R. Gagnon — M. Gobeil

R. Gougeon — M. Grossman — L. Hébert — K. Hudson — M. Kiazyk — C. Lacroix — D. La Flèche

L. Lafond — R. Lagacé — M. Laliberté — D. Lamoureux — S. Larochelle — B.-J. Leclair — S. Lemoine

C. Manaigre — G. Petit — D. Rochon — R. Rochon — A. Samardzija — P. Simard — S. Taillefer

S. Tétreault

École Gabrielle-Roy

Diplômés 1993

BOURSES: Chown-Université du Manitoba: *Monique Laliberté;* **Collège universitaire de Saint-Boniface:** *Lynelle Hébert et Daniel Rochon;* **Institute of Chartered Accountants:** *Andréa Samardzija;* **Division scolaire de la Rivière-Seine:** *Jocelyne Dupuis et Andréa Samardzija;* **Municipalité rurale de Ritchot:** *Stéphane Lemoine;* **Chevaliers de Colomb, conseil d'Île-des-Chênes:** *Daniel Rochon;* **Chevaliers de Colomb, conseil de Lorette:** *Daniel Carrière;* **Chevaliers de Colomb, conseil de St-Norbert:** *Lynelle Hébert;* **Comité de parents d'Île-des-Chênes:** *Lisa Lafond et Yvette Fiola;* **Caisse populaire d'Île-des-Chênes:** *Monique Laliberté;* **Caisse populaire de Lorette:** *Yvette Fiola;* **Caisse populaire de St-Adolphe:** *Andréa Samardzija;* **Enseignants de Gabrielle-Roy:** *Jocelyne Dupuis.* **PRIX D'EXCELLENCE ET DE MÉRITE: Anglais 300:** *Lynelle Hébert, excellence, Monique Laliberté, excellence, et Daniel Rochon, mérite;* **Biologie 300:** *Daniel Rochon, excellence, et Lynelle Hébert, mérite;* **Chimie 300:** *Daniel Rochon, excellence, et Lynelle Hébert, mérite;* **Droit 302:** *Lisa Lafond, excellence, et Christine Manaigre, mérite;* **Français 300:** *Lynelle Hébert, excellence, et Suzanne Carrière, mérite;* **Français 301:** *Tina Dumaine, excellence, et Bobbie-Jo Leclair, mérite;* **Mathé 300:** *Lynelle Hébert, excellence, et Andréa Samardzija, mérite;* **Physique 300:** *Daniel Rochon, excellence, Daniel Carrière, mérite, et Lynelle Hébert mérite;* **Trait. Don. 302:** *Yvette Fiola, excellence, et Daniel Carrière, mérite.*

Quoi de neuf?



en magazines

Lucie-Madeleine Delisle propose cette semaine les éditions du mois de juillet des magazines ***Châtelaine***, ***Elle Québec*** et ***Coup de pouce***.



«Parce que ***Châtelaine*** est une revue plutôt générale, il y en a pour tout les goûts. Il y a des articles particulièrement intéressants dans les domaines de la santé, la famille et de société ce mois-çi.»

On peut retrouver un texte traitant des difficultés que rencontrent des parents cherchant un(e) gardien(ne). Un autre suggère des exercises d'étirement pour les maniaques du conditionnement physique. La profession de "barmaid" est aussi examinée à l'aide de témoignages.

«***Châtelaine*** promeut la mode très abordable et surtout imaginable, ce qui n'est pas le cas dans toutes les revues! Elle Québec, pour sa part, s'est laissée subjuguée par la mode de l'heure.



«***Elle Québec*** est vraiment axée sur les vedettes de différents domaines. On peut retrouver des magnifiques extraits de Michel Tremblay et de Leonard Cohen. On dirait qu'il y a un panorama sur les sujets de l'heure, tels les dinosaures et l'exercise.»

Dans la section alimentaire, on retrouve des recettes de Charlevoix et des Îles-de-la-Madeleine.

Dans le ***Coup de pouce***, le dossier santé examine l'asthme et son traitement. Dans la section agricole, des suggestions pour une bonne récolte dans le jardin.

«En ce qui concerne la mode, on remarque peu de différences entre ***Châtelaine*** et ***Coup de Pouce***. On voit beaucoup de blanc avec des styles classiques, tout à fait portable.»

N.B.

Les chansons de Marcel Soulodre

«J'ai de bonnes histoires à raconter»

La musique est presque arrivée par hasard dans la vie de Marcel Soulodre. C'était il y a dix ans. Il avait 20 ans, travaillait comme machiniste et technicien, grattait sa guitare une fois tous les six mois.



photo: Sylviane Lanthier

Marcel Soulodre: «Je qualifie ma musique d'ethnique.»

Puis il a eu un accident de voiture. Bilan: une hanche cassée, un an et demi à marcher en béquilles. «Il fallait bien passer le temps et trouver quelque chose à faire», lance-t-il. Alors il a repris sa guitare, et découvert que finalement, il aimait la musique et avait «du talent, un peu».

Aujourd'hui, il joue aussi du piano, un peu d'harmonica, un brin de batterie. «J'essaie de tout.» Mais à partir du moment où il s'est découvert musicien, les choses se sont enchaînées encore presque par hasard: «J'avais un copain qui avait un ami qui cherchait un guitariste pour un groupe de musique soul. J'ai passé l'audition.»

Pendant deux ans et demi, il gagne sa vie à se produire dans des clubs avec ce groupe, The Ministers of Soul. Mais vient un temps où «jouer toujours les mêmes chansons, ça devient platte. J'ai commencé à écrire.» Et à voyager: Toronto, le Sud-Ouest de États-Unis, le Nouveau-Mexique, l'Okahoma. «je voulais aller à la Nouvelle-Orléans, jouer avec mes amis cajuns.»

De retour à Winnipeg, il est cofondateur du groupe Soul Volant. «C'était un véhicule pour présenter nos chansons originales et faire des démos.»

Marcel Soulodre se fait connaître, tranquillement. Le Cercle Molière, qui l'a engagé dans le passé en tant que technicien, lui confie la musique de la pièce Agnès de l'enfant Dieu. «Faut croire qu'ils aiment mon travail, parce que je ferai bientôt la musique de deux pièces pour enfants et d'une pièce pour les adultes.»

Né à Saint-Boniface d'une mère anglophone et d'un père francophone, Marcel Soulodre a baigné dans l'anglais toute sa jeunesse. «J'étais gêné avec mon français. La plupart des enfants de Saint-Boniface parlaient français à la maison. Pas chez nous.

«Mon père écoutait Piaf. Il était violoneux et chantait des chants folkloriques. Je connaissais les paroles, mais je ne savais pas ce que ça voulait dire!»

Mais ce petit côté francophone pousse fort pour se faire entendre: Marcel Soulodre décide de chanter en français. Il finit par dénicher un coparolier en Marc Robitaille, un ami d'enfance retrouvé dans un bar... par hasard!

Il participe au concours du Phonogramme, mais c'est Marie-Claude McDonald qui rafle le premier prix avec sa chanson Maman. Marcel Soulodre réalise tout de même un démo en français, qui plaît au réalisateur du Télé-Relais, où il est invité à faire une apparition.

C'est ensuite le directeur du 100 Nons qui lui propose de participer à la série de spectacles En éclosion, puis au Gala provincial de la chanson. «J'avais confiance en mes chansons, rappelle-t-il. Depuis 1985, c'est devenu un métier. Je pense que j'ai de bonnes paroles et de bonnes histoires à raconter.»

Lauréat du gala dans la catégorie auteur-compositeur interprète, il représente le Manitoba au Gala interprovincial, compétition d'où il sort grand vainqueur en juin dernier, ce qui lui permettra de se rendre au Festival international de la chanson à Granby, en septembre.

«J'aime chanter en français»

Marcel Soulodre a maintenant une dizaine de chansons prêtes en français. Il aimerait produire un album, et se rend à Granby, mecque de la relève, dans l'espoir qu'un producteur le remarque parmi les autres concurrents.

«Je veux me faire des contacts du point de vue business, voir et écouter les autres, et surtout présenter mes chansons au Québec.»

Et si ça ne marchait pas? Et si sa carrière devait se dérouler à Winnipeg ou Saint-Boniface, où on est bien vite trop exposés? «Si ça ne marchait pas en français, je chanterais en anglais. Et si ça ne marchait pas en anglais, je chanterais en italien! Mon but, c'est de chanter.»

«Mais j'aime chanter en français. Et j'ai des amis qui m'ont surtout entendu en anglais, qui me disent: "On te croit davantage en français, tu te laisses plus aller, tu as trouvé ta niche".»

Sylviane LANTHIER



Roger & Denise SABOURIN
le 6 juin 1953–1993

En l'honneur du 40e anniversaire de mariage, parents et amis sont invités à se joindre à nous, dans la cour de Roger et Denise, **le dimanche 11 juillet entre 14 h et 17 h**

au 405, rue Leclaire, 12 km au sud du périmètre sur le chemin St. Mary's

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): ***Yvette Carrière*** (musique traditionnelle) les 9 et 10 juillet (3 $); ***Laurent Roy au Mârdi Jazz*** le 13 juillet (3 $); ***Ensoniq*** les 16 et 17 juillet (3 $).

✓ Dans la série «Out to lunch»: le 14 juillet à midi, le groupe ***Klezmer Finjan*** sur le terrain de la bibliothèque du Centenaire (en cas de pluie, dans l'auditorium Skywalk). Entrée gratuite.

✓ Au lieu historique de La Fourche, le 11 juillet à 19 h 30: ***Simpson's Folly*** rappelle les grands succès de la colonie de la rivière Rouge des années 1850. Entrée gratuite.

✓ Le ***Festival Folk*** se poursuit jusqu'au 11 juillet au parc Bird's Hill. A l'affiche, côté francophone: ***Gabriel Yacoub, Roulez Fillettes, Ti-jazz*** et ***Tekameli.*** Billets disponibles aux comptoirs TicketMaster: 780-3333.

THÉÂTRE

✓ La troupe ***Théâtre du patrimoine*** présente la série estivale Contes des deux rivières au lieu historique de La Fourche. A l'affiche: «A l'époque des Nor'westers» parle de la naissance de la nation métisse et «Que règne la justice à la rivière Rouge»?, raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert. Représentations les mercredi et jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée gratuite.

EXPOSITIONS

✓ L'exposition ***Mes belles chutes du Niagara*** de ***Helma Rogge Rehders*** est en montre au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 30 juillet.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Multiple realities: images of shamanic transformation*** jusqu'au 8 août; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.

✓ ***Science at the Malls,*** l'exposition itinérante du Musée de l'homme et de la nature, est au centre d'achat Dauphin Market Place du 8 au 10 juillet.

ENFANTS

✓ Le 16 juillet de 10 h à 11 h au lieu historique de La Fourche, ***Thomas Jacques Chartier*** racontera des histoires et chantera des chansons de voyageurs pour les enfants. Programme bilingue. Entrée gratuite.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

✓ Pour l'été, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose des programmes familiaux pour tous les jours de la semaine à 11 h et à 14 h: ***L'abeille et la fleur*** (la fabrication du miel) chaque lundi et mercredi, ***Les monstres du marais*** (les insectes aquatiques) chaque mardi et jeudi, ***Quoi de nouveau dans ton coin coin?*** (les canards) chaque vendredi. Chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en voiture tirée par des chevaux (2 $). Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) organise des activités pour enfants pendant les mois de juillet et août. Entre autres, ***le sentier Dino*** tous les jeudis de 10 h à 11 h 30, la ***science du vol plané*** le 10 de 12 h à 14 h, ***les détectives «verts»*** le 13 juillet de 9 h à 16 h et ***la robotique*** le 17 juillet de 12 h à 14 h. Renseignements et enregistrement: 988-0626.

CAMPS D'ÉTÉ

✓ Pendant une semaine de jeux et d'activités, le Musée de l'homme et de la nature explore différents domaines scientifiques pour découvrir ce qu'ils nous apprennent de notre environnement. Du 19 au 23 juillet du 9 h à 16 h.

✓ Le Centre culturel franco-manitobain organise un ***atelier d'arts plastiques*** pour les 10 à 13 ans du 19 au 30 juillet (de 9 h à 12 h); et un ***atelier de poterie*** pour les 14 à 17 ans du 26 au 30 juillet (de 13 h 30 à 16 h 30). Frais d'inscription: 37,45 $. Renseignements: 233-8972.

✓ Le Conseil jeunesse provincial propose un ***camp de canotage*** au lac Big Whiteshell pour les jeunes de 13 à 16 ans, du 16 au 20 août. Renseignements et inscription (175 $): 237-8947. Maximum de 20 places.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le groupe français Ti-Jazz fusionne la musique bretonne et le jazz. Au Festival Folk jusqu'au 11 juillet.

Malgré le départ d'Elaine Tougas

Le programme français continuera au Musée des enfants

La coordonnatrice des programmes en français, Elaine Tougas, quitte le Musée des enfants du Manitoba en sachant qu'elle laisse derrière elle un programme valable.

Depuis le 21 mars et jusqu'à la semaine dernière, le Musée offrait tous les dimanches des programmes de jeu exclusivement en français. Selon Elaine Tougas, la série a été un succès que le Musée a l'intention de poursuivre avec l'embauche d'une nouvelle personne francophone.

«Environ 210 enfants et 120 adultes sont venus spécifiquement pour les programmes en français. Les deux premiers dimanches, on a eu des grands nombres, mais ça n'a pas duré. Je pensais que ça allait mourir puis ça a repris de l'élan.

«C'était rarement les mêmes personnes qui revenaient de semaine en semaine, note Elaine Tougas, et souvent, c'était des gens qui n'étaient jamais venus au Musée avant.

«En faisant les programmes à une heure spécifique dans une salle fermée, c'est beaucoup plus efficace pour stimuler la langue que les activités bilingues. Les anglophones étaient presque jaloux de nos 45 minutes d'activités en français.»



Elaine Tougas.

La détentrice d'un B.A. avec majeure en français et mineure en théâtre, a décidé de quitter le Musée pour se remettre à travailler à la pige. «Le théâtre surtout me manquait. J'aime travailler à contrat. C'est moins sécuritaire mais c'est un défi que j'aime.»

Karine BEAUDETTE

Des publications pour l'immersion, signées Guérin

Des manuels de lecture à saveur manitobaine

La grande maison d'édition montréalaise Guérin a entrepris de publier des manuels scolaires de français pour les programmes d'immersion de la 1e à la 9e année.

Guérin a confié le projet, intitulé Horizon Pancanadien, entre les mains de sa section d'Edmonton, dirigée par Francine Bourque et Denis Tardif. Ils ont monté des équipes d'enseignants de partout au Canada pour produire les documents en commençant avec les 4e, 5e et 6e années.

Chaque équipe se charge de produire deux livres de lecture, deux cahiers d'activités et un guide pédagogique par niveau. La Saskatchewan a produit les documents de la 4e année tandis que le Manitoba a réalisé ceux de la 5e et de la 6e année.

Trois thèmes obligatoires

Quand les deux collaborateurs manitobains pour la 6e année, Nicole Morin et Philippe LeDorze, ont signé le contrat avec Guérin en juillet 1991, ils ne s'attendaient pas à tant de travail.

Philippe LeDorze de l'école LaVérendrye explique la méthodologie employée: «On s'est séparé les thèmes, on a travaillé chacun de notre côté, puis on se relisait.»

«On avait trois thèmes obligatoires: le Québec ou la francophonie, les handicapés et le multiculturalisme, précise Nicole Morin de l'école Regent Park. À part ça, on était assez libres, mais on nous encourageait de toucher une variété de domaines, comme les sciences humaines et les sciences naturelles.»

Les livres rassemblent des histoires courtes, des poèmes, des activités et des jeux avec la particularité d'avoir beaucoup de faits régionaux. De plus, toutes les illustrations sont faites par des artistes locaux.

Le manuel de lecture met l'accent sur la province de ses auteurs, mais comporte des éléments de partout. «C'est ce qui fait la richesse de la collection, souligne Nicole Morin, qui enseigne en 6e année depuis trois ans. Chaque livre s'ouvre sur une carte géographique indiquant les endroits cités dans le livre. Aucune maison d'édition n'avait fait ceci avant.

«On a interviewé les gens nous-mêmes, on a pris ou fourni la plupart des photos, on a fait de la traduction dans certains cas, on a créé des jeux, dessiné des cartes, et on a fait beaucoup de montage. À la fin de chaque chapitre, on fait des recommandations de lecture, en essayant d'encourager des plus petites maisons d'édition.»

Guérin publie en même temps une série de livrets de lecture complémentaire. Une fois de plus, on a puisé dans les ressources de chaque province. Au Manitoba, on a approché la chef du département de français du Collège universitaire de Saint-Boniface, Tatiana Arcand, qui a déjà écrit un livre pour enfants, L'Aventure de Michel.

«On m'a demandé d'écrire un recueil de contes pour la 6e année. Je leur ai proposé plutôt des légendes, qui est un de mes domaines de recherche de prédilection comme professeure. J'ai écrit cinq légendes des Prairies, dont deux amérindiennes, deux métisses et une de la colonie irlandaise.

«Je voulais une représentation des volets importants ici au Manitoba. Aussi, des choses originales qui n'avaient pas été faites déjà. J'ai trouvé des embryons de légendes et j'ai brodé autour de ces idées. Une vraie légende doit avoir des faits du réel et des thèmes culturels pour que ça soit aussi authentique que possible.»

À peine le premier recueil lancé, Tatiana Arcand en prépare déjà un deuxième, des contes fantastiques cette fois, et pour le niveau de 9e immersion, puis pour 1994, un recueil de nouvelles.

«Les contes fantastiques contiennent eux aussi un élément de réel (un lieu, une expérience historique) mais le reste, c'est tout à fait de la fiction. C'est irrationnel, bizarre, des événements qui ne se produiraient pas tous les jours. J'ai essayé de trouver des scénarios vraiment percutants pour accrocher les lecteurs de chaque niveau.»

Karine BEAUDETTE



photo: Karine Beaudette

La professeure de français du CUSB, Tatiana Arcand: «Tous les projets de Guérin ont pour objet d'en venir à apprendre quelque chose.»



Nicole Morin est une des quatre du Manitoba ayant collaboré à la rédaction de manuels de lectures pancanadiens destinés pour l'immersion et publiés par Guérin.



Emilien DESROSIERS

Félicitations à papa qui aura 100 ans le 20 juillet 1993.

Pour cette occasion nous vous invitons à venir fêter avec nous à Saint-Malo au Chalet Malouin **le mardi 20 juillet 1993.** Une messe d'action de grâce aura lieu à 13 h, suivi d'un thé rencontre de 14 h à 16 h.

Bienvenue à tous!
De la part des enfants

Contes des deux rivières à La Fourche

L'histoire revécue en musique

Depuis quatre ans, la troupe Théâtre du patrimoine fait revivre l'histoire de La Fourche par le biais de pièces bilingues et historiques. Jude Roy y participe comme comédien et musicien depuis le début.

«Je retourne à mes racines. C'est intéressant d'apprendre les difficultés qu'il y a eu à bâtir le gouvernement au Manitoba. Et aussi, pour retrouver la joie de vivre qu'il y avait dans le temps.»

Avec de la musique et des chants traditionnels, la troupe présente deux pièces écrites en anglais par Brian Richardson, puis traduites par Colette Dufault, comédienne avec la troupe jusqu'en 1992. «À l'époque des Nor'westers» relate la naissance de la nation métisse, et «Que règne la justice à la rivière Rouge?» raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert, Adam Thom.

«Il y a beaucoup de touristes à La Fourche et ils sont bien contents d'apprendre ce qui s'est passé ici, remarque Jude Roy. Ce n'est pas leur histoire, alors ils sont plus intéressés que les gens d'ici, qui ont un peu l'impression de retourner à l'école dans leur cours d'histoire.»

Le violoneux signale que les pièces s'adressent autant aux francophones qu'aux anglophones.



photo: Karine Beaudette

Quelques membres de la troupe en spectacle (de g. à d.): Alec McClure, Jude Roy, Joël Bergeron et Geneviève Pelletier.

«Une foule unilingue peut suivre sans problèmes. S'il y a une réplique en français, on répète la question dans la réponse en anglais; il y a une traduction instantanée.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les représentations ont lieu sous la tente du lieu historique de La Fourche le mercredi et le jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée libre.

CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES DESJARDINS

Félicitations aux lauréats provinciaux 1993!

ÉPREUVES ÉCRITES



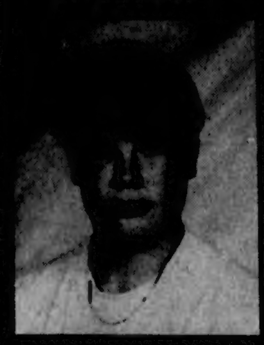
Elizabeth Klymko
6e année
École
Saint-Joachim
La Broquerie



Monica Rosset
7e année
École Lagimodière
Lorette



Michelyne Jacques
8e année
Institut collégial
Notre-Dame
de-Lourdes



Joël Gagnon
9e année
École
Sainte-Agathe

ÉPREUVES EN ARTS PLASTIQUES



Misty Bowman
Maternelle
École
Sainte-Anne
Immersion



Lynne Gosselin
3e année
École
Lavallée
Saint-Boniface



Nicole Carrière
6e année
École
élémentaire
Saint-Pierre-Jolys



Riley Brémaud
9e année
École
Saint-Joachim
La Broquerie



Daniel
Péloquin-Hopfner
1ère année
École
Laurier



Sophie Chartier
4e année
École
Taché
Saint-Boniface




Renée Gagnon
7e année
École
Richer

Mélanie St-Hilaire
10e année
Collège
Mathieu
(Saskatchewan)



Karl Hildebrandt
2e année
École
élémentaire
Saint-Pierre-Jolys

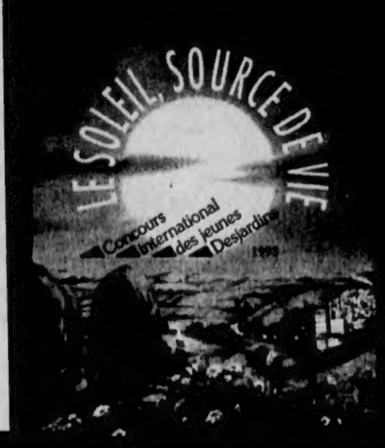


Kristen Malbranck
5e année
École
Lavallée
Saint-Boniface



Marie Chartier
8e année
École
Sainte-Agathe

Le Conseil de la coopération du Manitoba et ses caisses populaires et coopératives affiliées remercient vivement le Bureau de l'éducation française, les enseignants (es) et les directions d'écoles dont la collaboration enthousiaste a permis que le Concours international des jeunes Desjardins recueille 3 074 participations dans les écoles françaises et d'immersion du Manitoba.







Sean Tallaire, de Saint-Norbert, un Canuck éventuel?

Parmi les huées de la 8e ronde au Colisée de Québec

Sean Tallaire s'est rendu à Québec pour le repêchage annuel de la Ligue nationale de hockey (LNH) avec un seul but en tête: être choisi. Ce rêve d'enfance s'est réalisé lorsque les Canucks de Vancouver l'ont repêché dans la 8e ronde, 202e en tout.

«C'était très excitant d'être parmi les futures étoiles de la LNH. La première et deuxième ronde étaient les plus excitantes parce que les partisans s'intéressaient vraiment. Ils huaient tous les choix de Montréal et tous les Européens. Mais rendu aux 7e et 8e rondes, ils huaient tout le monde.»

Classé 186e parmi les recrues pour l'année 1993, (1) Sean Tallaire était un peu surpris de sa sélection par Vancouver. «J'avais reçu des lettres de Pittsburgh, Washington et des Rangers de New York donc je pensais être repêché par un d'eux. Dans le fond, c'est le fait que j'ai été repêché qui compte!»

L'ailier droit se permet d'évaluer le premier choix du repêchage, Alexandre Daigle, par les Sénateurs d'Ottawa: «Il n'est pas aussi bon que tout le monde pense. Je prévois qu'il va avoir beaucoup de difficultés à Ottawa. Je préfère un joueur de finesse comme Paul Kariya, de l'Université du Maine.»

En ce qui concerne les Jets de Winnipeg, ce futur Canuck ne se préoccupe pas de leurs choix: «Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Je ne suis pas convaincu que leur tendance vers les Européens est une bonne stratégie.»

Âgé de 19 ans, Sean Tallaire évolue présentement avec l'équipe de l'Université Lake Superior State, située à Sault Sainte-Marie, Michigan, où il entreprend un baccalauréat en administration. Il souligne que cette première année d'expérience au niveau collégial lui a valu beaucoup:

«Notre équipe s'est classée deuxième parmi toutes les équipes depuis les derniers six ans. Cette année, on s'est rendu en finale contre l'Université du Maine. Même si on a perdu, j'ai beaucoup appris. Mon entraineur ne pensait pas que j'allais accumuler plus de 15 points mais j'ai fini la saison avec 72.

«Je me considère comme un joueur offensif mais l'aspect défensif de mon jeu s'est amélioré énormément. Les entraineurs veulent qu'on soit aussi habile dans un domaine que dans l'autre.»

Sean Tallaire rêve de porter le chandail des Canucks de Vancouver d'ici quelque temps. Avec 72 points, il a fait l'équipe-étoile des recrues la saison dernière.

C'est alors qu'il jouait dans la ligue junior(pourd'Estevan) que des dépisteurs de l'Université Lake Superior State l'ont approché. «Ils m'ont vu jouer et m'ont demandé, par la suite, de venir visiter le campus, raconte-t-il. J'avais aussi pensé à l'Université de Dakota du Nord, mais c'est le programme de hockey qui m'a finalement attiré vers Lake Superior State.»

La famille Tallaire est une source d'inspiration pour ce futur hockeyeur professionnel: «Mes parents sont venus avec moi à Québec pour le repêchage. Je sentais qu'ils étaient très fiers de moi. Mon frère aîné jouera au hockey pour Lake Superior State l'année prochaine, donc j'ai hâte de retourner pour cette raison.»

Au mois de septembre, Sean Tallaire prévoit continuer ses études universitaires tout en se préparant pour une autre saison de hockey: «L'entraînement peut être assez sévère. On fait beaucoup d'exercises hors l'aréna comme la course ou l'haltérophilie. C'est important de se garder en bonne forme physique pendant l'été. Sinon, le mois de septembre risque d'être long!»

Selon cet originaire de La Broquerie, son éducation assume un rôle assez important dans son avenir: «Je sais que je ne pourrai pas jouer au hockey pour toujours donc je veux quelque chose pour après. Les accidents et les blessures sont des choses qu'on ne peut pas prédire.»

Nicole BELISLE

(1) Le classement des recrues par la LNH ne comptait pas les joueurs européens.

LA BROQUERIE

Une piste d'athlétisme olympique pour bientôt?

L'affaire n'est pas encore finalisée, mais avec plus de 30 000 $ de la Municipalité rurale de La Broquerie et 10 000 $ de la Division scolaire Rivière-Seine, le village pourrait se doter d'une vraie piste d'athlétisme avant la fin de l'année.

En janvier dernier, la Municipalité a acheté, pour 17 000 $, un terrain bas, traversé par un ruisseau, situé entre l'aréna et l'école Saint-Joachim. Après avoir dépensé 8 900 $ sur l'installation de calvettes, elle a entamé des travaux de nivellement.

«On a tout rempli et il ne reste plus de canal, explique le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault. Je ne sais pas encore quelle sorte de piste on va mettre là.

«On va bientôt rencontrer des ingénieurs pour avoir une idée des coûts. Il est question d'une piste de 400 mètres de standard olympique. Dans le milieu, on va aménager un terrain de base-ball.»

La récente annonce de la Rivière-Seine d'y consacrer 10 000 $ sur deux ans signifie que La Broquerie va devenir le centre de la Division scolaire pour les rencontres d'athlétisme. Selon le directeur général Jean Suszko, «on va toujours à l'extérieur pour trouver une piste pour les activités de piste et pelouse.»

La nouvelle piste sera évidemment accessible pour toutes sortes d'activités de l'école Saint-Joachim. «Il y aura des espaces désignés pour le lancer du disque et du poids, souligne le directeur Gilles Normandeau. On y tiendra toutes nos journées d'athlétisme.»

Il fait remarquer que, malgré l'absence d'installations, une étudiante de 8e année, Natalie Turenne, a mérité une deuxième place au lancer du poids des championnats provinciaux.

Jean-Pierre DUBÉ



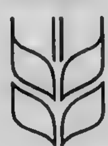
VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE: Le mercredi 14 juillet 1993
LIEU: Centre communautaire de St-Norbert, 3450, chemin Pembina
HEURE: 16 h 00 – Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h 00 – Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

Tous les habitants du district sont invités à ces réunions.

Un service de traduction simultanée sera offert durant la séance. Les mémoires seront entendus dans les deux langues officielles.

D. M. Timmins, secrétaire du Comité municipal – Tél.: 986–5414.



LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

La division Météorologie et Surveillance des récoltes est la recherche d'un

Analyste recherchiste, Météorologie et Récoltes

Relevant du directeur, le titulaire est chargé de fournir des évaluations quantitatives des conditions culturales mondiales par l'analyse et l'interprétation des facteurs environnementaux influant sur la production agricole. Il doit informer le personnel de la Commission de l'évolution des conditions météorologiques, de l'état des cultures et des données prévisionnelles sur la production à l'échelle mondiale. Le titulaire doit également participer à l'élaboration et à l'essai de nouvelles techniques de prévisions de l'état des cultures.

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ès sciences spécialisée en agriculture ou en sciences naturelles. Les candidats qui détiennent un baccalauréat ès sciences spécialisé en agriculture ou en sciences naturelles et possédent au moins deux années d'expérience dans l'analyse de données ou le contrôle environnemental peuvent également postuler. Le candidat doit en outre avoir de bonnes connaissances de l'agronomie et des techniques agricoles. Il doit de plus démontré d'excellentes aptitudes pour l'analyse des données sur micro-ordinateur ainsi que pour les communications orales et écrites. Une bonne connaissance du système MicroSoft Windows et des systèmes de traitement informatisé des données constitue un atout appréciable. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels et une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, au plus tard le vendredi 16 juillet 1993, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
C.P. 816
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 2P5

Logement Manitoba — Manitoba Housing



EXPANSION ET MODIFICATIONS AUX SYSTÈMES HVAC
WINNIPEG SMHR #1000301 (7204)

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit faire mettre à jour des systèmes d'air climatisé et de ventilation dans un logement pour personnes âgées situé au 253, boul. Édgeland à Winnipeg, Manitoba.

Les documents de soumission établis par Tom Shymko, CET Technical Services & Project Management Inc., peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, et du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer leurs plans et devis dès le 12 juillet 1993 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 302–280, avenue Broadway: et verser un chèque certifié ou un mandat postal de 100 $ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 % de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 % de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées à Logement Manitoba, Bureau du secrétariat d'État, 205–280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le jeudi 29 juillet 1993. Téléphone: 945–4667.



Recyclez

Le Centre Culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

aide à l'entretien

à temps partiel (14 à 16 jours par mois)

Sous la direction du gérant de l'entretien, l'employé aura la responsabilité de l'entretien régulier de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du CCFM.

Expériences:

- facilité à communiquer en français et en anglais;
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe.

Rémunération: selon l'expérience.

Entrée en fonctions: à négocier.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 14 juillet 1993** à:



M. Denis Sicotte
Gérant de l'entretien
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description légale	Endroit	Superficie totale approx.	Superficie cultivée approx.	Autres
1619385	NO 24-20-5 O1 exc. plan de route 395 & 9285 C/T #1311596	3 milles au nord de Lundar	150,76	65	Bungalow, étable, laiterie, silo en métal (1650 boisseaux)
	SE 6-21-4 O1 moins exc. tel qu'indiqué C/T 1311595		110,73	90	Pâturage ouvert

CONDITIONS:

1. PORTE OUVERTE AU PUBLIC POUR VISITE LE 16 JUILLET 1993. LES FORMULAIRES D'OFFRE D'ACHAT SERONT DISPONIBLES SUR PLACE.
2. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt, par chèque visé, équivalent à 10 % du prix d'achat.
3. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres.
4. Sauf erreurs et omissions.
5. La date limite de réception des offres est **le 21 juillet 1993.**

Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de Gisela Runge
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4
Téléphone: 983–4040

Canada — *Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne*

PROGRAMME DE MAGASINS DE VINS DE SPÉCIALITÉ
INDICATION D'INTÉRÊT

Un nouveau programme de magasins de vins de spécialité a été proposé dernièrement qui mènerait à l'établissement d'un nombre limité de magasins privés.

Ces magasins pourraient vendre exclusivement du vin, ou du vin et de la nourriture de spécialité.

En attendant l'adoption de la loi, on procédera à la sélection des demandes selon les exigences suivantes:

- Avoir une connaissance, une expérience et un intérêt dans le vin;
- Avoir du succès en affaires et des ressources financières suffisantes (minimum 250 000 $ en valeurs disponibles);
- Ne pouvoir détenir de permis en vertu de la Loi sur la réglementation des alcools, pour un établissement qui a une licence, ou comme manufacturier ou agent de même; ne peut être un vendeur d'alcool ou opérateur hors taxes;
- Ne pas être un employé de la Société des alcools.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au:

Bureau du président
Société des alcools
1555, Buffalo Place
C.P. 1023
Winnipeg (MB) R3C 2X1

Numéro de téléphone : 474–5520
Numéro de fax : 475–7287

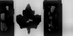
Faites parvenir votre demande à l'adresse ci-dessus avant le 19 juillet 1993.

En attendant l'adoption de la loi, les personnes qui remplissent les critères ci-dessus devront fournir une proposition détaillée et un projet d'affaires avant qu'une sélection finale ne soit faite.



CRTC Avis public Canada

CRTC — Avis public 1993-86. Dans l'avis public CRTC 1993-38 le Conseil a annoncé la suppression des exigences de politique concernant les niveaux minimums d'émissions de nouvelles et de créations orales et la quantité maximale de publicité diffusée par les stations FM commerciales. Suite à cet avis, le Conseil a reçu la demande suivante visant à modifier la Promesse de réalisation de manière à supprimer les exigences relatives à la diffusion d'un niveau minimum d'émission de nouvelles et de créations orales ainsi que d'une quantité maximale de publicité diffusée par les stations FM, lesquelles exigences sont des conditions de licences. 119. Winnipeg (Man.) (930438700) **ROGERS BROADCASTING LIMITED** pour CITI-FM. EXAMEN DE LA DEMANDE: Édifice KY, Parc Polo, Winnipeg (Man.) R3G 0L7. 120. Winnipeg (Man.) (930662200) **WESTCOM RADIO GROUP LTD.** pour CJKR-FM. EXAMEN DE LA DEMANDE: 930, av. Portage, Winnipeg (Man.) R3G 0P8. 121. Winnipeg (Man.) (930421300) **WESTERN WORLD LIMITED PARTNERSHIP** pour CKLU-FM. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1700–155, rue Carlton, Winnipeg (Man.) R3C 3H8. 122. Winnipeg (Man.) (930599600) **CHUM LIMITED** pour CHIQ-FM. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1445, chemin Pembina, Winnipeg (Man.) R3T 5C2. Le texte complet de ces avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, suite1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante **le ou avant le 20 juillet 1993.** Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Feu vert

Annuaires à recycler



La Société de téléphone du Manitoba vous invite à dépasser les 550 tonnes de papier recoltées en 1992 avec le programme de recyclage des annuaires périmés. Cette année, les annuaires seront envoyés à Cosmopolitan Industries à Saskatoon où les pages blanches seront recyclées en papier journal et les pages jaunes et reliures seront transformées en carton d'emballage.

Les annuaires peuvent être déposés aux magasins Safeway de Winnipeg et de Selkirk jusqu'au 10 juillet. Ensuite, jusqu'à la fin juillet, des boîtes sont installées dans les centres communautaires de Winnipeg. Vous pouvez aussi recycler vos annuaires aux Phonecentres ou dans les programmes de recyclage à domicile (bleu, rouge ou vert). Ou encore, la Société de téléphone peut passer les ramasser à votre édifice à bureaux (958-1383).

K.B.

Gens d'ici

Gérald Fouasse quitte Provencher

Après 26 années passées à l'école Provencher, dont les trois dernières à titre de directeur, Gérald Fouasse quittera son poste à la fin du mois d'août pour prendre la direction de l'école d'immersion Guyot.



Gérald Fouasse.

«La décision n'a pas été facile à prendre», affirme le natif de Notre-Dame-de-Lourdes, qui prépare une maîtrise en administration scolaire à l'Université du Manitoba. «J'ai fait toute ma carrière d'enseignant à Provencher. C'était devenu comme une famille. Mais je vois mes nouvelles fonctions comme un défi.»

Gérald Fouasse sera remplacé par Raymond Poirier, actuellement directeur adjoint à l'école Howden.

SOCIÉTÉ

Léonne Dumesnil a été supérieure des soeurs des SNJM pendant six ans

«C'était plus facile quand on faisait toutes la même chose»

«Il y a un temps, tu voyais une soeur des Saints-Noms de Jésus et de Marie (SNJM) et tu savais que c'était une enseignante. C'était le gros couvent avec un groupe de religieuses assez visibles. Notre défi aujourd'hui c'est de laisser cette formule-là. Ça pourrait être encore dans l'enseignement. Mais soyons réaliste: la moyenne d'âge est de 69 ans.»

Léonne Dumesnil présente en ces termes le contexte de l'avenir pour la communauté religieuse qu'elle a dirigée pendant six ans, jusqu'à la fin juin 1993. «La population scolaire est servie autrement qu'avec des pensionnaires dans des gros couvents. On a besoin d'envisager d'autres manières d'être des porteuses d'Évangile.

«On fait une distinction entre une vocation et une profession. Les deux vont ensemble. Mais je ne peux pas incarner une vocation dans le néant. Quand j'enseigne ou quand je dirige une école, je le fais avec qui je suis. C'est ma façon de signifier ma présence dans ce monde-ci.

14 milieux différents

«Notre charisme comme communauté, c'est d'être enseignantes. Ça ne se limite pas à l'école. Nous collaborons à la mission éducative de l'Église. Ma grosse tâche en éducation, c'est le plein développement de la personne. Mes anciens élèves me disent rarement que j'enseignais bien les mathématiques, c'est toujours le point de vue humain (qui revient).»

La native de Sainte-Agathe (1937) a enseigné pendant plus de 20 ans. Elle a été la première directrice de la première école d'immersion du Manitoba, Sacré-Coeur à Winnipeg, où elle a oeuvré à partir de 1973. Elle reconnaît avoir pu exercer sa vocation à l'intérieur du système public.

«Tu peux le faire à cause de qui tu es. Mais plus on devient pris avec les unions, même si on fait bien son travail, on se limite à de l'instruction. Il faut dépasser ça.»

Le Manitoba compte 101 religieuses des SNJM, la moitié des effectifs d'il y a 25 ans, réparties en 14 milieux différents, de Winnipeg à Kenora, du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest. «Plusieurs sont dans la pastorale paroissiale, auprès des enfants ou des adultes. (1)

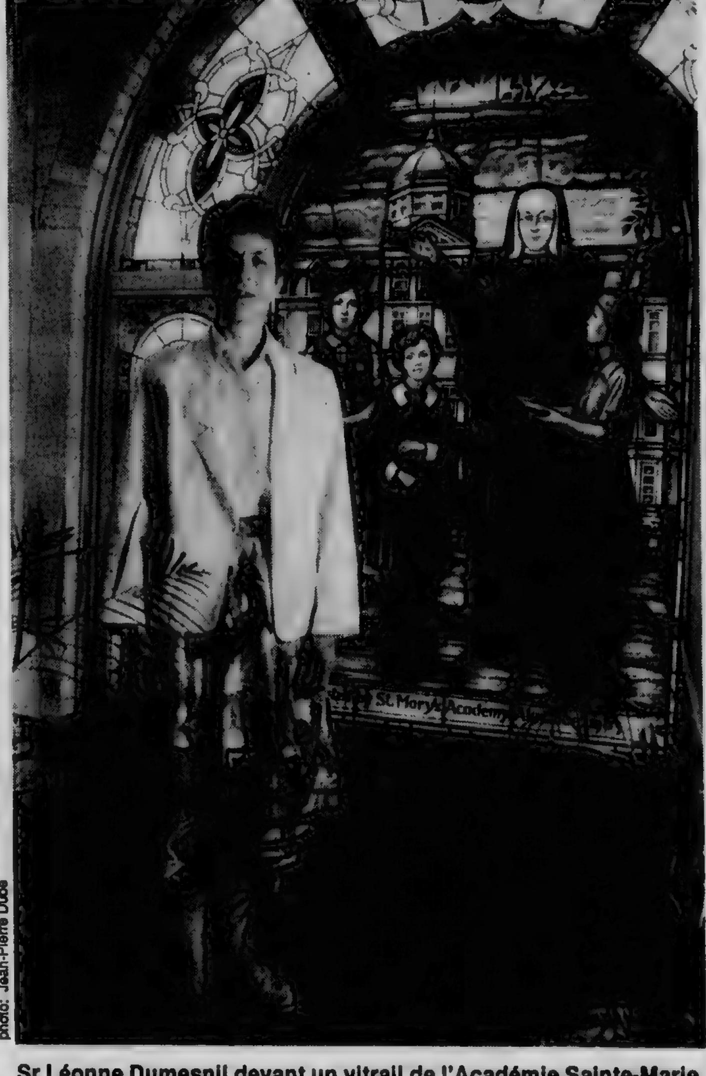


photo: Jean-Pierre Dubé

Sr Léonne Dumesnil devant un vitrail de l'Académie Sainte-Marie, offert par les anciennes et illustrant, entre autres, l'évolution des costumes chez les étudiantes.

«Une personne à la retraite peut encore avoir de l'initiative. Elle peut encore «être avec» d'autres. On n'utilise plus le mot «aider». On n'assume plus nécessairement la direction. Quand on était en charge, et qu'on faisait toutes la même chose, c'était bien plus facile.

«Parce qu'on est dans différents secteurs, il faut se ramasser des fois, il faut qu'on se parle plus, voir où on est rendues, voir quelle contribution on apporte au peuple de Dieu. En août, on se rassemblera pour trois jours. On va vouloir regarder notre histoire comme communauté, comme province et comme personnes.

«On n'est pas sur une île. C'est un défi d'être encore le levain dans la pâte, il y a tant de maux dans le monde. Depuis les débuts, il y a 150 ans, Dieu n'a pas arrêté de nous guider. C'est toujours plus rassurant de voir comment on a été guidées dans le passé que de voir comment on est guidées aujourd'hui.»

Pour Léonne Dumesnil, être élue pour diriger la communauté est demeurée une question de service. «Ce n'est pas une grosse gloire. Quelqu'un doit assumer ce service-là.» Depuis le 1er juillet, Sr Rolande Joyale a pris la relève.

Elle prendra quatre mois de vacances. Après quoi, «j'ai des petites choses en tête. Je veux me voir en éducation, dans le vrai sens du mot. Pas dans l'administration scolaire, mais dans autre chose où je pourrai encore être au service d'un certain peuple.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il y a même une soeur dans le secteur privé: Amanda Desharnais a été embauchée comme coordonnatrice des services aux personnes en deuil au salon mortuaire Desjardins à Saint-Boniface.

L'abandon de trois couvents en six ans

Pas juste des briques

«Ce n'est pas banal, abandonner un couvent, c'est pas juste des briques», souligne Sr Léonne Dumesnil. Les SNJM ont fermé trois couvents au Manitoba en six ans.

«Quand ces bâtisses-là ne servent plus à leur vocation originale, c'est normal qu'on les abandonne. Notre grosse question, c'est comment: tu ne peux pas juste partir, faire démolir. Il est question d'histoire, de l'allégeance à une communauté.

«J'ai toujours voulu faire la distinction entre quitter l'immeuble et quitter le village. On peut vendre le couvent et continuer à oeuvrer dans le village.

«J'ai appris ça: il faut laisser les gens avoir de la peine. On va partir, mais ça va être difficile. C'est comme pour la mort d'une personne: la première chose qu'on fait, c'est une éloge; après, c'est plus facile de laisser aller.

«On rend gloire pour ce qui s'est passé dans cette bâtisse. On dit merci, tu es restée debout tout ce temps-là. Ça a été bon, mais ce n'est pas éternel; il y a juste Dieu qui est éternel. Maintenant, on passe à autre chose, on ne va pas aller brailler là tous les jours.»

Entre autres, les SNJM ont quitté les gros couvents de Saint-Jean-Baptiste, de Somerset et de la paroisse Saint-Ignace à Winnipeg. À Saint-Jean-Baptiste, elles ont fait faire une vidéo-cassette sur l'édifice, son histoire et sa contribution. «On l'a montrée aux soeurs et aux gens de la paroisse.»

Ce couvent de 25 000 pieds carrés a été construit en 1897 comme pensionnat et école de filles. Quand la division scolaire a bâti les écoles, dans les années 60, c'est devenu vacant.

«Il est possible qu'on ait d'autres deuils, d'autres choses à abandonner», laisse planer Sr Dumesnil, en regardant autour d'elle, dans la salle de réception de l'Académie Sainte-Marie du chemin Wellington, une école privée pour filles.

«Il y a 525 filles ici de la 7e à la 12e année. Avant, c'était de la maternelle à 12. On a bâti ça en 1901, quand c'était un champ ici (au sud de la rivière Assiniboine).»

J.-P. D.

Un entretien avec l'ambassadeur de France au Canada

La France veut redynamiser la francophonie

Après une longue carrière diplomatique qui l'a notamment mené a Moscou, Rome et Washington, Alfred Siefer-Gaillardin occupe les fonctions d'ambassadeur de France au Canada depuis environ un an.

Nous l'avons rencontré à l'occasion de son premier voyage dans l'Ouest au début du mois de juin, voyage qui devait lui permettre de s'entretenir avec le premier ministre Gary Fimon et plusieurs membres de son gouvernement.

Question: Que représentent l'Ouest canadien, et en particulier le Manitoba, pour la France?

Alfred Siefer-Gaillardin: «D'abord, je dois reconnaître que c'est relativement mal connu. D'une manière générale, on a la vision d'une espèce d'immense grenier à blé. Pour ma part, je souhaite surtout essayer de développer les occasions qu'auront les dirigeants des deux provinces d'entendre parler de la France et de l'Europe, et de les inciter à venir voir ce qui se fait chez nous.

«Il me paraît essentiel qu'au moment précis où le Canada s'engage dans la réalisation d'une grande zone de libre-échange avec les États-Unis, et demain le Mexique, qu'au moment où la France, de son côté, est engagée dans la construction d'une union européenne, que nous ne nous oublions pas d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Mais qu'au contraire, nous sachions saisir les occasions de travailler ensemble.»

De quelles façons, concrètement?

«Très concrètement, il y a des entreprises françaises qui travaillent au Canada. Vous me direz que la majorité d'entre elles s'installent au Québec pour d'évidentes raisons de proximité linguistique. Mais il y en a un nombre croissant qui s'installent en Ontario, quelques-unes qui s'installent en Colombie-Britannique, et puis il y a une présence très importante d'entreprises françaises dans les Prairies.

«Je visitais avant-hier les mines d'uranium de la Cogéma en Saskatchewan, c'est tout à fait impressionnant. Quand on sait que les gisements d'uranium de la Saskatchewan sont les plus importants du monde, que la France est le pays qui a le plus d'unités électronucléaires, il y a une liaison stratégique entre cette province des Prairies et la France pour de nombreuses années. J'essaye de dicerner ce qui ici, au Manitoba, pourrait jouer le même rôle dans les relations franco-manitobaines.»



photo: Laurent Gimenez

L'ambassadeur de France au Canada, Alfred Siefer-Gaillardin. «Je suis un passionné de Gabrielle Roy, notamment la Route d'Altamont, une grande poésie que j'admire et que j'adore.»

Quel genre de projets économiques pensez-vous qu'il soit possible de développer entre le Manitoba et la France?

«À vrai dire, pour le moment, nous sommes plutôt concurrents que complémentaires. C'est pas très facile quand on vient dans une province essentiellement agricole, qu'on représente un pays qui est le premier producteur agricole d'Europe, de trouver des complémentarités.

«Néanmoins, par exemple dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, nous avons une connaissance technique, et une connaissance aussi des marchés agrolimentaires, qu'apparemment on n'a pas encore développée à sa pleine capacité dans les Prairies et notamment au Manitoba. C'est-à-dire la transformation d'un produit agricole brut en produit agricole consommable par le consommateur final. Nous, nous savons le faire. Est-ce qu'il y a des possibilités ici au Manitoba? C'est ce qu'on me dira demain.»

La présence d'une communauté francophone au Manitoba peut-elle jouer un rôle?

«C'est un élément important, mais c'est vrai aussi que nous ne connaissons peut-être pas suffisamment cette communauté franco-manitobaine que, par ailleurs, nous fréquentons beaucoup au plan culturel. »

Savez-vous combien il y a de Franco-Manitobains?

«Je suis un peu embarrassé pour vous répondre comme ça, de but en blanc. 300 000 à peu près?»

Plutôt 50 000.

«Je surestimais.»

De quelles façons un organisme comme que la Chambre de commerce de Saint-Boniface peut-il établir des liens avec des entreprises françaises?

«Je crois qu'on n'a pas assez joué de cette carte jusqu'ici. On a considéré que les Franco-Manitobains sont, en affaires, d'abord des Nord-Américains. Ce que je veux lier dire, c'est que nous sommes là, qu'il y a l'Europe, qu'il y a la France, qu'ils ne l'oublient pas, et qu'au niveau des petites et moyennes entreprises en particulier, ils peuvent peut-être trouver des associés en France.»

Comment?

«Nous leur organiserons des séjours en France s'ils le souhaitent, notamment dans tous les domaines de pointe: l'informatique, les logiciels. Très concrètement, on doit les adresser sur les chambres professionnelles en France ou les groupements d'industriels relevant de leur discipline d'entreprise.»

Ces dernières années, la présence «officielle» de la France au Manitoba s'est beaucoup réduite, notamment avec le transfert du Consulat et du poste d'attaché linguistique à Edmonton. Cela ne démontre-t-il pas un désintérêt de la France pour le Manitoba?

«Je ne le crois pas. Il est vrai que ça fait longtemps que nos moyens ne sont peut-être pas toujours à la hauteur de nos ambitions, et qu'avec moins, nous sommes obligés de faire plus. Alors la solution qui a été choisie de transférer le Consulat sur Edmonton peut paraître regrettable. Dans la réalité, moi je suis déjà très heureux que nous puissions avoir encore aujourd'hui un Consul de France dans les Prairies.

Obligés de faire des choix

«Pourquoi? Parce que la demande de par le vaste monde a beaucoup changé, que des nouveaux pays se sont créés partout, et que les responsables des relations internationales, malheureusement, ne se sont pas multipliés dans les mêmes proportions. Donc, nous sommes obligés de faire des choix.»

Quelle est la politique actuelle de la France en matière de francophonie?

«Monsieur Toubon, nouveau ministre de la Culture et de la Francophonie, vient de présenter au gouvernement français un plan de redynamisation de la Francophonie, et il a en particulier souligné à cette occasion l'importance qu'il attachait à orienter davantage la politique française en direction des minorités francophones enclavées, en particulier dans les milieux anglophones. Il développera ce thème au Sommet de la francophonie au mois d'octobre à l'Ile Maurice.»

Si vous rencontriez un jeune Franco-Manitobain en voie d'assimilation, auriez-vous quelque chose à lui dire?

«Certainement. Et sans vouloir du tout m'ingérer dans la vie privée de chacun, parce qu'il est libre de choisir, je lui dirais qu'il va au devant d'un phénoménal appauvrissement de sa propre personnalité, de son entourage et d'une communauté.

«Appauvrissement, car c'est une perte irrémédiable de perdre sa langue, car avec la langue c'est une culture, c'est une façon de penser, c'est une façon de voir qui n'est absolument pas incompatible avec l'apprentissage et la connaissance d'une autre langue. Et qu'indiscutablement, il serait mieux armé pour la vie, et plus fort.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Nécrologies

Maurice Richard

Avec de profonds regrets, la famille annonce le décès subit de notre bien-aimé époux, père, fils et frère, Maurice Richard, de façon accidentelle le jeudi 1er juillet 1993 à l'âge de 41 ans.

Maurice laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Verna (née Morden), et ses enfants Sabrina et René, ses parents Émile et Aurore Richard, ses frères Albert (et son épouse Thérèse), Denis (et son épouse Simone), Norman (et son épouse Laura); ses soeurs Anita (et son époux Robert Allec), Lucille (et son époux Ray Massicotte), et Gisèle (et son époux Edmond Laurin). Il laisse également dans le deuil son beau-père Claude Morden et Rita, ses belles-soeurs Debbie (et son époux Brian Bolduc), Candace Morden, Wendy et Aurèle Dheilly, Patrice et Allan Voss, Glenda (et son époux Roger Gagné), Tammy (et son époux Henry Cote), son beau-frère Lloyd et son épouse Bev Morden, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Maurice a travaillé au CP et au CN durant plusieurs années. Il était présentement en train de compléter un cours d'administration des affaires au Collège communautaire Red River.

On se souviendra particulièrement de lui pour son talent artistique et sa créativité. L'amour de Maurice, et son dévouement pour sa femme et ses enfants étaient incomparables. Il avait une nature gentille, affectueuse et sensible, et était une source de force pour ceux qu'il aimait. Il manquera beaucoup à sa famille et à ses amis.

La messe de la Résurrection a été célébrée par l'abbé Marcel Toupin en l'église de Saint-Claude le mardi 6 juillet à 14 h.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à l'Hôpital pour enfants, 840, rue Sherbrook, Winnipeg, MB, R3A 1S1.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



Orise Labossière
(née Marion)

Après une longue maladie, Orise Labossière, âgée de 87 ans, est décédée à l'Hôpital Taché le 22 juin 1993.

Orise est née à Sainte-Elizabeth, Man. le 8 janvier 1906.

Orise a été précédée dans la mort en 1964 par son époux bien-aimé Edgar, deux filles, Clémence et Thérèse, et deux frères et une soeur. Elle laisse dans le deuil trois fils et deux filles: Alcide et son épouse Florence de Saint-Boniface, Gérard et son épouse Lucille de Portland, Oregon, Emile et son épouse Emily de San Jose, Californie, Norma et son époux Stan Hewitt, et Cécile et son époux Brian McEachen, tous de Sarnia, Ontario; et 18 petits-enfants: Denis, Philippe, Gisèle, Scott, Suzanne, Patrice, Teri, Larry, Jeanine, Dianne, Paul, Monica, Shirley, Shiela, Pat, Linda, Richard et Denis; quatre soeurs et deux frères: Alice Ayotte, Marianne Marion, Bernadette Labossière, Yvonne Hallmark, Donat Maron et Emile Marion, et un grand nombre d'arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

La messe a été célébrée à 14 h le jeudi 24 juin 1993 en l'église Précieux-Sang par l'abbé Damphousse qui a été assisté par les pères Gérald Labossière, Albert Lafrenière et Cléophas Lafrenière. La dépouille a été exposée de 13 h 30 jusqu'au moment du service funèbre. L'inhumation a suivi au cimetière Green Acres.

Les porteurs étaient Jean-Paul Popiel, Monique Popiel, Chris Popiel, Eric Labossière et Christine Labossière.

La famille désire exprimer du fond du coeur sa gratitude au personnel de l'Hôpital Taché pour leur soins et leur gentillesse et de remercier de façon particulière le Dr Duval pour ses soins spéciaux.

Un grand merci à la chorale et à l'organiste de l'église Précieux-Sang, l'abbé Damphousse, les dames qui ont préparé le goûter, et enfin tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles et qui nous ont témoigné leur sympathie. La famille désire également remercier sincèrement tous les parents et amis d'Orise qui lui ont rendu visite pendant les années qu'elle fût une patiente à l'Hôpital Taché.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession d'YVONNE PARADIS, de la ville de Winnipeg au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 27e jour d'août 1993.

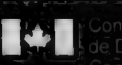
FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de juin 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.L.



Construction de Défense Construction | Defence Construction

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et à l'heure indiquées sur la formule de soumission.

Dossier: WG 362 10
bfc Winnipeg, Manitoba
Rénovations au bâtiment B10

Date de fermeture:
Le mercredi 28 juillet 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa (Ont.) tél: (613) 998-9549 ou fax: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 10 juillet

8h00 CBWFT Tao Tao
8h30 CBWFT Clyde
9h00 CBWFT P'tit monstre
Télé-M La forêt magique
9h30 CBWFT Il était une fois... l'espace
Télé-M Le journal de l'histoire
10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 Viva
10h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
11h00 CBWFT Univers inconnus
Télé-M Cinémaximum: Autres études
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Bon week-end
12h00 CBWFT Ciné-famille: C'est pas parce qu'on est petit quón ne peut pas être grand
12h05 TV-5 La chance aux chansons
13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
13h30 TV-5 Architecture et géographie sacrée
14h00 CBWFT L'univers des sports
14h30 TV-5 Autovision
15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Batman
16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
Télé-M Jeopardy
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Armé et dangereux
17h30 CBWFT On aura tout vu!
TV-5 Dossiers justice
18h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Ciné-extra: Le blob
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Miami
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h35 CBWFT Télé-sélection: La Révolution française
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h42 Télé-M Ciné-lune: Les envoutés
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Sacrée soirée
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 11 juillet

8h00 CBWFT Tao Tao
8h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Vision mondiale
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
9h30 CBWFT Manigances
Télé-M Vie privée
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée au camp scout régional de l'Outaouais à Low (Québec) par le père Réal Dumas, o.s.m.cap.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 Télé-M La santé au travail
11h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Cinémaximum: Greystoke
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Télétourisme
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
12h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
13h00 CBWFT Cinéma: La Bohème
TV-5 Jamais sans mon livre
13h30 Télé-M Souvenir olympique - Barcelone 92
14h00 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Le défilé du Stampede 1993
15h30 Télé-M Coupe du monde Grundig de vélo de montagne
TV-5 Espace francophone
16h00 CBWFT Le Festival mondial de folklore de Drummondville 1993
Télé-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Horizons
TV-5 L'école des fans
17h30 Télé-M Un homme au foyer
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Formule 1
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT Suprise sur prise
Télé-M Cinéma du dimanche: Le camp de l'enfer
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Clôture du Festival international de jazz de Montréal 1993
TV-5 Frou-frou
21h00 Télé-M Miami
TV-5 Ex libris
21h30 CBWFT Les beaux dimanches: Beethovenissimo
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 TV-5 Tolstoï
22h35 Télé-M Vision mondiale
22h40 CBWFT Le téléjournal
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé belge
23h20 CBWFT Rêves d'Afrique
23h30 TV-5 7 sur 7
0h15 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: Regain
0h30 TV-5 Frou-Frou
1h30 TV-5 Radio France internationale

«La Bohème»
Cinéma
Le dimanche 11 juillet, 13 h

Les années 80 ont été particulièrement fastes pour le film-opéra alors que quelques-uns des drames lyriques les plus célèbres ont été portés à l'écran avec un succès considérable. On citera le *Don Giovanni* de Mozart par Losey, *La Traviata* de Verdi par Zeffirelli, *Carmen* de Bizet par Rosi et *La Bohème* de Puccini par Luigi Comencini en 1988.

C'est cette dernière oeuvre qu'on pourra voir ou revoir au Cinéma de Radio-Canada, le dimanche 11 juillet à 13 h. La soprano américaine Barbara Hendricks domine la distribution dans le rôle de Mimi. Luca Conici tient celui de Rodolfo qui est chanté par José Carreras (le célèbre ténor, souffrant de leucémie, ne put tenir à l'écran le rôle qu'il avait enregistré). Également en vedette, la soprano Angela Maria Blasi (Musette) et le baryton canadien Gino Quilico (Marcel). Le chef américain James Conlon dirige le Choeur et la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 12 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Bouffée de santé
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Champ libre
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT La belle anglaise !
Télé-M Cinéma d'après-midi: On ne meurt que deux fois
13h00 TV-5 Causes communes
13h30 CBWFT Des grives aux loups
14h00 TV-5 Le divan
14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Animaux d'Australie
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Maria Vandamme
Télé-M Cinéma du lundi: La belle et le vétéran
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Dallas
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Reportages
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Marie Pervenche
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h15 CBWFT Cinéma: La baston
23h25 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h42 Télé-M À votre santé
23h55 TV-5 Téléobjectif
0h55 TV-5 Bas les masques
2h25 TV-5 Radio France internationale

Mardi 13 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Ça plane les filles
13h00 TV-5 Bas les masques
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT Autostop
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Mr. Bean
Télé-M Docteur Doogie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Mardi-comédie: On s'fait la valise docteur
Télé-M La trentaine
TV-5 Temps présent
20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 À vos amours
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h15 CBWFT Cinéma: Sueurs froides
23h30 TV-5 Temps présent
23h42 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Stars 90
2h30 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 14 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 TV-5 Défilé militaire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Les chiens de guerre
13h00 TV-5 Téléobjectif
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h00 TV-5 Montagne
14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les Barton
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Cinéma: Romuald et Juliette
Télé-M L'heure juste
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: Le mal par le mal
TV-5 Grand écran
20h00 TV-5 Cycle Fernandel
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le point
21h45 TV-5 Le divan
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 Tête à tête
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 Télé-M À bien y penser
23h15 CBWFT Cinéma: Le gendarme et les extra-terrestres
23h30 TV-5 Grand écran
23h46 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Cycle Fernandel
2h15 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 15 juillet

5h30 Télé-M Bugs Bunny
6h00 Télé-M Ciné-matin: La fête au harem
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h55 TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Grand écran
12h30 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le sang du sorcier
12h40 TV-5 Cycle Fernandel
13h00 CBWFT Cinéma: Le père Chopin
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Découverte
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Les nouvelles aventures de Lassie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les Francofolies de Montréal 1991
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Faut pas rêver
20h00 CBWFT Passeport
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Montagne
22h45 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h15 CBWFT Cinéma: Les grandes gueules
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h42 Télé-M À votre santé
23h45 TV-5 Faut pas rêver
0h45 TV-5 Envoyé spécial
2h25 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 16 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 À vos amours
12h30 CBWFT Palme d'or
Télé-M Cinéma d'après-midi: La grande combine
12h45 TV-5 Envoyé spécial
13h00 CBWFT Cinéma: Le retour de Don Camillo
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Rira bien...
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Bouffée de santé
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Portrait des passions françaises
Télé-M 9-1-1...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Malarek
Télé-M Ciné-enquête: Kojak: La mort d'un clochard
TV-5 Au nom de la loi
20h00 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre: Le bourgeois gentilhomme
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 Télé-M Des mots pour le dire...
23h15 CBWFT Cinéma: Le vieux fusil
23h25 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h47 Télé-M Ciné-lune: Tremblement de terre
0h55 TV-5 Bouillon de culture
2h25 TV-5 Radio France internationale

Ciné-soirée du 10 au 16 juillet 1993

Samedi 10 juillet

19h00 Télé-M Le blob
Am. 1988. Drame d'horreur de C. Russell. Une matière verte et visqueuse, surgie d'un météorite, s'attaque aux habitants d'une petite ville américaine.

21h35 CBWFT La Révolution française
Fr.-It.-Can.-All. 1989. Drame historique de R. Heffron. À la suite des massacres de septembre 1792, Louis XVI est destitué de son titre. Par la suite, Robespierre devient dictateur de la France et institue un régime de terreur. (Dernière de 2).

22h42 Télé-M Les envoûtés
Am. 1987. Drame fantastique de J. Schlesinger. Appelé à soigner des policiers new-yorkais, un psychologue découvre une secte vaudou qui pratique des sacrifices humains.

Dimanche 11 juillet

19h00 Télé-M Le camp de l'enfer
Am. 1986. Drame de E. Karson. Au cours de manoeuvres, des officiers sont faits prisonniers par un collège détraqué.

0h15 CBWFT Regain
Fr. 1937. Comédie dramatique de M. Pagnol. Le village d'Aubignane tombe en ruines. Il n'est plus habité que par le braconnier, une vieille femme et le rémouleur qui a hébergé une fille de mauvaise réputation.

Lundi 12 juillet

19h00 Télé-M La belle et le vétéran
Am. 1988. Comédie de R. Shelton. Un joueur de baseball vétéran s'éprend d'une enseignante qui a l'habitude de prendre pour amant durant l'été un joueur au talent prometteur.

23h15 CBWFT La baston
Fr. 1985. Drame policier de J.-C. Missiaen. Un ex-prisonnier cherche un moyen d'envoyer son enfant gravement malade aux États-Unis afin d'y être soigné.

Mardi 13 juillet

19h00 CBWFT On s'fait la valise docteur
É.-U. 1972. Comédie de P. Bogdánovich. Se trouvant à San Francisco pour un congrès de musicologues, un docteur est importuné par une jeune excentrique. La similitude de leurs mallettes avec celles d'autres clients de l'hôtel les entraîne dansune folle poursuite à l'issue de laquelle ils découvrent qu'ils sont épris l'un de l'autre.

23h15 CBWFT Sueurs froides 5
Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense de H. Palud.

Mercredi 14 juillet

18h30 CBWFT Romuald et Juliette
Fr. 1989. Comédie de C. Serreau. Romuald, jeune P.D.G. victime d'un complot, est aidé par une femme de ménage noire et bien en chair, Juliette. Une histoire d'amour viendra les lier.

19h00 Télé-M Le mal par le mal
Am. 1986. Drame policier de P.M. Glaser. Cinq délinquants de Miami, entraînés à la dure par un travailleur social, entrent en guerre contre la pègre.

23h15 CBWFT Le gendarme et les extra-terrestres
Fr. 1982. Comédie policière de F. Girault. En patrouille dans l'arrière-pays, deux gendarmes de la brigade de Saint-Tropez sont témoins de l'envoi d'une soucoupe volante.

Jeudi 15 juillet

23h15 CBWFT Les grandes gueules
Fr.-Ital. 1965. Film d'aventures de R. Enrico. Après la mort de son père, un homme revient dans les Vosges pour y exploiter la scierie familiale. Un riche propriétaire lui cause d'énormes ennuis. Deux ressortissants de prison lui viendront en aide pour des motifs tout autres que ceux de l'amitié.

Vendredi 16 juillet

19h00 CBWFT Malarek
Can. 1988. Drame psychologique de R. Cardinal. Un jeune se fait embaucher sous de fausses représentations comme journaliste dans un grand quotidien. Il entreprend une enquête sur une série de suicides dans une maison de redressement. Grâce à son travail acharné, il apporte d'importantes améliorations dans le traitement des jeunes délinquants au Canada.

19h00 Télé-M Kojak: La mort d'un clochard
Am. 1989. Drame policier de T. Savalas. L'inspecteur Kojak enquête sur la mort d'un écrivain qui, présume-t-on, aurait eu des démêlés avec la mafia.

23h15 CBWFT Le vieux fusil
Fr.-All. 1975. Drame de guerre de R. Enrico. En 1944, pour mettre sa femme et sa fille à l'abri des tourments de la guerre, un médecin les installe à la campagne.

23h47 Télé-M Tremblement de terre
Am. 1974. Drame de M. Robson. Un important séisme à Los Angeles oblige un ingénieur à choisir entre sa femme et sa maîtresse.



Félicitations à l'occasion de votre 50e anniversaire!

Un thé rencontre en l'honneur de
RENÉ ET ÉDITH MARTEL
aura lieu
à la salle communautaire de Saint-Claude, Manitoba
le dimanche 18 juillet 1993 de 14 à 17h.

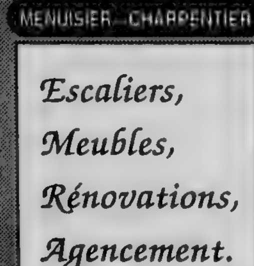
Votre présence sera votre cadeau.

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ

La chronique religieuse †

La chronique religieuse fait relâche cette semaine.



LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

GARDERIE DE BAMBINS INC. – Saint-Boniface. Programme bilingue pour enfants de 2 à 5 ans. Goûters et repas chaud. 7 h à 17 h 30. Licenciée et subventionnée. Claudette ou Léa au 237–8660.
076-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. J.O.F.
083-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. O.A.
084-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants aux mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
086-

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
081-

GARDERIE de base familiale a deux espaces libres pour enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans. Plein temps seulement. Southdale 255–0636.
098-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Tous les services sont compris sauf le téléphone. Laveuse, sécheuse et stationnement compris. Disponible le 1er septembre. 250 $ par mois. Composez le 237–8165.
085-

À vendre

A VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appelez Nap à Sutton Group Realty au 475–9130.
017-

À VENDRE: Motel et maison de 4 ch. à coucher sur a.p.p. 25 acres, bordant la rivière. Sur la Trans-Can. # 1 est. Appelez Nap Gagnon à Sutton Group R.E. au 475–9130.
031-

VENTE PRIVÉE: Condo de luxe de deux chambres à coucher au centre de St-Boniface, près de l'hôpital et du Collège. Cette bonne propriété est très bien aménagée, boiseries en chêne, foyer au gaz, deux salles de bain complètes. En plus, un ascenseur vous facilitera les montées et descentes. Hâtez-vous. Composez le 233–3753 aujourd'hui.
070-

CHALET À VENDRE: Plage Albert, Lot 4, rue Girard. 2 chambres à coucher, l'eau et douche, 37 000 $. Appelez Diane au 1–613–748–1184.
093-

À VENDRE: Chalet situé à Beauséjour sur le lot 7, chemin River Nord. Portes ouvertes les 10 et 11 juillet de 13 h à 16 h. Tél.: 878–9439 ou 237–5527.
094-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface. Complètement rénovée. Excellente condition. Deux chambres à coucher, deux salles de bain, sous-sol fini, garage, beau lot clôturé. Composez le 231–0370.
097-

À louer

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au 175, rue Masson. 350 $ par mois. Composez le 233–3753.
069-

À SOUS-LOUER: rue Eugénie, app. de 2 ch. à coucher, balcon, air climatisé. Disponible le 1er août. Composez le 231–0953 après 18 h.
071-

A LOUER: St-Boniface, appartement d'une chambre à coucher, inclut chauffage, eau, câble et stationnement. Libre le 1er juillet. 256–6960.
079-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, 2 entrées privées. Nouveau tapis. Nouvelles armoires de cuisine. Stationnement. Buanderie. Libre immédiatement. Composez le 233–2520 ou le 233–7652.
060-

À LOUER ou VENDRE: 254C, rue Bertrand. Condo de 3 chambres à coucher inclut poêle et réfrigérateur. Une place de stationnement disponible. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Pour plus d'informations, composez le 233–4735 ou le 237–0008.
082-

À LOUER: App. de 2 chambres à coucher, nouvellement peinturé, buanderie, stationnement, tous les services inclus. Non-fumeur préféré. Disponible le 15 juillet ou 1er août. 414 $ par mois. Composez le 237–3825 ou 233–3221.
087-

À LOUER: 1er août, nord de St-Boniface. App. de 2 chambres à coucher très propre. 575 $ inclut tous les services et laveuse, sécheuse. 237–1803.
0[illegible]-

À LOUER: Libre immédiatement, très grand garage avec fournaise, hydro et ligne téléphonique. Appelez le 237–1803.
090-

À LOUER: App. pour 1 personne. Libre immédiatement. 233–9650.
092-

À LOUER: App. libre le 1er août. 2 ch. à coucher, solarium. Tous les services inclus. 530 $ par mois. Tél.: 256–3008 ou 949–2411.
095-

À LOUER: pour le 1er septembre. Condo de 5 chambres à coucher. À partager avec collégiens ou famille. Poêles, frigo, laveuse et sécheuse, conditionneur, un stationnement – 233–4735 sans service.
096-

QUIZ

Do you speak français?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Où se trouve cette inscription?

2. Quelle était la mission de l'École ménagère créée par les soeurs oblates en 1939 au 210 rue Masson?

3. Saint-Boniface occupait quelle place dans la production industrielle canadienne en 1951?

4. La brigade de police de Saint-Boniface comprenait combien de membres en 1958?

5. Combien de crimes ont été enregistrés à Saint-Boniface en 1957?

6. Combien y avait-il de francophones au Manitoba en 1970?

7. Qu'est-ce que l'appertisation?

8. En quelle année a été inventée la boîte de conserve qui s'ouvre avec une clé?

9. Dans quel pays européen les piétons sont-ils les plus menacés?

RÉPONSES

1. Il s'agit du mur d'un vieil immeuble situé au coin des rues Main et Higgins (North End), à quelques pas de l'ancienne gare du Canadien Pacifique. L'immeuble abritait autrefois le bureau d'immigration chargé de recevoir les immigrants européens qui arrivaient à Winnipeg par le chemin de fer. D'où l'inscription en plusieurs langues, dont l'une paraît être du français.

2. «Donner aux jeunes filles, femmes de demain, l'amour éclairé et pratique de leur future mission d'épouses, de mères et d'éducatrices chrétiennes des enfants, leur inculquer la notion des devoirs qui les attendent, leur en faire comprendre l'importance et la beauté» (texte de 1958).

Les principales matières au programme étaient: formation religieuse, pédagogie familiale, administration et tenue de la maison, arts culinaires, entretien du linge, coupe et confection de vêtements, travaux à l'aiguille, au crochet, tricot, arts domestiques: filage et tissage, etc.

3. En 1951, Saint-Boniface occupait la 16e place au Canada pour la valeur des biens produits. La ville était également considérée comme le 2e plus important centre de commerce de gros au Manitoba, et le 6e dans les Prairies.

4. 32, dont un chef, un inspecteur en uniforme, un inspecteur détective, quatre sergents en uniforme, un sergent détective, un détective et 21 constables en uniforme.

5. 1 272.

6. 80 000.

7. L'appertisation est la technique qui à permis au Français Nicolas Appert d'inventer la boîte de conserve en 1782. Appert avait constaté qu'en chauffant rapidement des aliments dans un contenant hermétique, on évitait la fermentation et la putréfaction. Après avoir connu un certain succès avec les petits pois en bouteille, l'inventeur étendit sa technique aux fruits et à la viande. En 1814, il remplaça les récipients de verre par du fer blanc, donnant naissance à la boîte de conserve moderne.

8. Vers 1860, par le New-Yorkais Van Osterhondt.

9. Selon une récente étude, c'est au Portugal que l'on compte le plus grand nombre de piétons écrasés par rapport à la population (85 morts pour un million d'habitants). Le chiffre le plus bas a été enregistré aux Pays-Bas (13 pour un million).

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

RECETTES

Pita maraîcher



Inconnu de tous il n'y a pas encore si longtemps, le pain pita jouit aujourd'hui d'une grande popularité. D'ailleurs, il est tellement apprécié qu'il est offert dans une grande variété de grandeurs de même qu'en version blé entier.

Son goût différent et sa forme raffinée vous assurent des sandwichs vraiment pas banals. Ouvrez les pains et vos sandwichs prennent une forme intéressante.

Et pour sortir de l'ordinaire, voici une riche idée de sandwich à base de fromage cottage. Frais et nourrissant, le sandwich pita maraîcher vous fera découvrir une croustillante combinaison de carottes, concombres et d'échalottes.

Et si le fromage cottage est un produit indispensable pour l'été, assurez-vous d'en faire bonne provision la prochaine fois que vous ferez le marché.

1 1/2 tasse (375 mL) de fromage cottage
1/2 tasse (125 mL) de concombres sans pépin coupés en dés
1/2 tasse (125 mL) de carottes râpées ou coupés en dés
1/4 de tasse (50 mL) de mayonnaise ou de sauce à salade
2 c. à table (30 mL) d'échalottes émincées
1 c. à table (15 mL) de vinaigre
1/2 c. à thé (2 mL) de fenouil séché
Sel assaisonné
Pains pita ronds
Feuilles de laitue

Dans un bol de grandeur moyenne, combiner délicatement le fromage cottage, les concombres, les carottes, la mayonnaise, les échalottes, le vinaigre et le fenouil.

Ajouter du sel au goût. Ouvrir partiellement chacun des pains pita et tapisser l'intérieur d'une feuille de laitue. Farcir avec le mélange de cottage et de légumes.

Donne environ 2 1/2 tasses (625 mL) de garniture.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau de Man./Sask.



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7405

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Abonnez-vous
LA LIBERTÉ
Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté
C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom:________
Adresse:________

OPTIONS OFFERTES

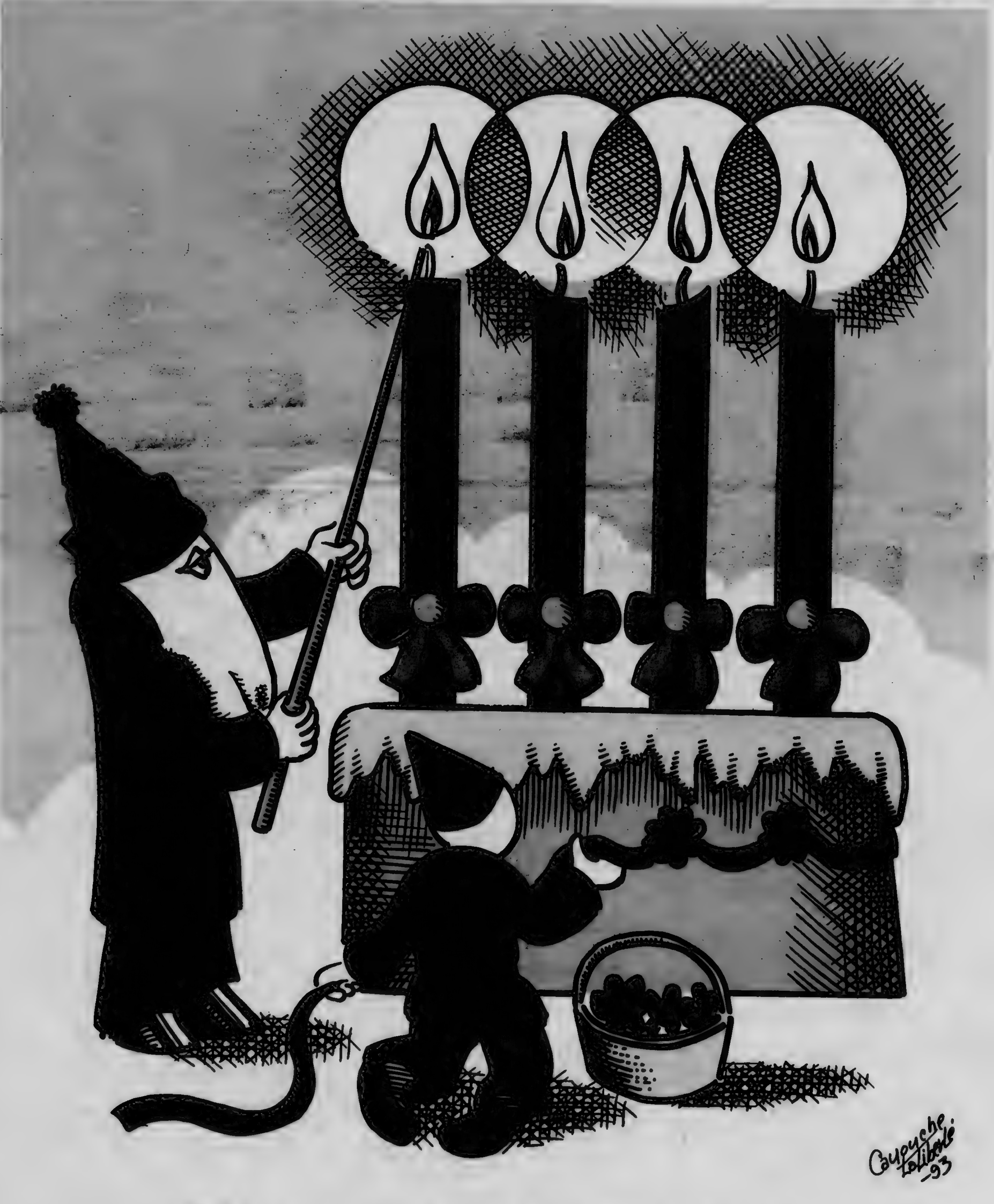
	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1) 1 an	25 $	30 $	35 $
+ taxes	3,50 $	2,10 $	(sans taxes)
Total:	28,50 $☐	32,10 $☐	35$☐
2) 2 ans	45 $	55 $	70 $
+ taxes	6,30 $	3,85 $	(sans taxes)
Total:	51,30 $☐	58,85 $☐	70$☐

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.



237-4823

LA LIBERTÉ 80 ans



Cahier spécial - juillet 1993 — 1 $ + taxes

Félicitations!



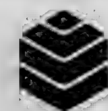
Pâtissier Traiteur

LIVRAISON
de buffets chauds et froids

Gâteaux toutes formes
Sandwichs fins
Plateaux de réception
Plateaux de légumes et fruits

Tél.: pâtisserie
284–7102 • 453–5157
traiteur: **474–2070**

"Buffets pour réceptions et occasions de tous genres"



Assurance-vie
Desjardins

Bernard Savoie
Conseiller
Assurances et rentes des caisses

102–605, Des Meurons
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2R1
Tél. : **(204) 237–4321**
Ligne directe :
1–800–665–1658
Télécopieur :
(204) 231–2458

Félicitations au journal La Liberté à l'occasion de son 80e anniversaire.

Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
601, rue Aulneau
Winnipeg, Manitoba
R2H 2V5

Joyeux anniversaire de la part du Village de Saint-Pierre-Jolys

---



Joyeux anniversaire au journal La Liberté et longue vie



G•O•L•F
La Vérendrye
LA BROQUERIE
1-204-424-5046

"LE PLUS LONG PAR 6" AU MONDE

17e trou – 751 verges

* OUVERT AU PUBLIC

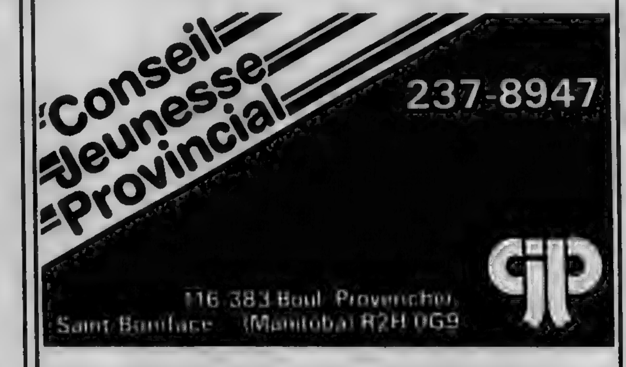
Téléphone: 433–7758
Télécopieur: 433–7181



Assurances Lavergne
Insurance Brokers Inc.
Voyage Lavergne Travel

GÉNÉRALE – VIE – VOYAGE – ASSURANCE VOYAGE

RAYMOND LAVERGNE, B.A.
Courtier/Broker
467, RUE SABOURIN
ST-PIERRE-JOLYS, MB R0A 1V0

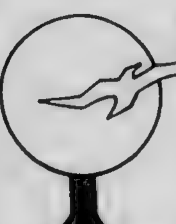


Bon anniversaire!

Durant ses 80 années d'existence, La Liberté a grandement contribué à la préservation du français au Manitoba.

FÉLICITATIONS!

Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie



SERVICE DE CONSEILLER

Centre de counselling et de croissance.

Thérapie individuelle, couple, famille, groupe.

Service confidentiel

261, rue Des Meurons, Saint-Boniface, R2H 2M9
Téléphone: (204) 237–8295
Télécopieur: (204) 233–0206

La procure générale des institutions inc.

Jean Desaulniers

581, rue Des Meurons
Saint-Boniface 237–8931

LE CLUB
LA VERENDRYE



614, Des Meurons
Saint-Boniface 233–8997

Bientôt 16 allées modernes de quilles!



CENTRE CHRÉTIEN

Cadeaux pour occasion religieuses

• Livres • Bibles • Bijoux • Statues •
• Chandelles • Cartes • Plaques • Musique •
• Vin sacramental • Ensembles liturgiques •
• L'Ennéagramme maintenant disponible en français

Ida Laurendeau **237–9739**

Unit J, 390, boul. Provencher, Winnipeg, MB, R2H 0H1

Rat River – GOLF – **Rivière-aux-Rats**



Une bouffée d'air pur...
Parcours de golf de neuf trous, paisible et pittoresque, à la campagne.

– Bientôt 18 trous –

• Chalet licencié • Allée d'entraînement
• Service en français

433–7177 **Saint-Pierre-Jolys**
(Seulement à 30 milles au sud de Winnipeg)

Hommage à tous ceux et celles qui, depuis 80 ans, ont travaillé à La Liberté pour faire rayonner le fait français au Manitoba!

Les Soeurs du Sauveur
Saint-Boniface, MB

Les débuts de La Liberté en 1913

Un journal indépendant de la politique

Un journal indépendant de toute attache politique: quand Mgr Langevin a décidé de lancer La Liberté, c'est ce qu'il cherchait à faire. Car depuis plusieurs décennies, les francophones du Manitoba étaient habitués à lire des publications identifiées aux partis libéral ou conservateur (voir encadrés dans la page suivante).

En 1965, Brunelle Léveillé, qui fut longtemps l'administrateur de La Liberté, a écrit (1) que la décision de Joseph Bernier, qui avait l'appui du journal Le Manitoba, d'accepter un poste au cabinet provincial aurait entraîné le geste de Mgr Langevin.

Une version confirmée par l'ex-directeur adjoint de La Liberté, Lucien Chaput: «La Liberté est née d'un désaccord entre le député Joseph Bernier, propriétaire du Manitoba, et Mgr Langevin.» (2)

L'archevêque de Saint-Boniface s'était toutefois préparé. Dès mars 1912, la décision de «l'absolue nécessité d'un journal français pour travailler à l'union des nôtres» (3) avait été prise lors du Congrès français de Saint-Boniface, réunion préparatoire à un congrès de la langue française à Québec.

Le Manitoba, organe du Parti conservateur, était considéré «trop sélectif dans le choix des nouvelles et reportages, et pas toujours sensible dans ses pages éditoriales aux orientations prises dans les mouvements nationaux et à l'archevêché». (4)

L'autre facteur était évidemment la présence d'une oeuvre de presse catholique commencée en 1907 avec l'aide des oblats, qui publiait des journaux anglais, allemand, polonais et ukrainien.

Mgr Langevin avait donc une entreprise, mais pas de personnel pour son nouveau journal français. En février 1913, il se rend à Montréal et demande à son ami, le père Théophile Hudon, de lui dénicher un rédacteur.

Cet ancien professeur du Collège de Saint-Boniface avait présenté en mars 1912 un rapport favorisant la création d'un journal franco-catholique.

Or, le père Hudon connaissait bien les frères Héroux, Omer et Hector, qui, tout en étant journalistes au Devoir, étaient intéressés par les luttes de leurs compatriotes du Manitoba. Après avoir entendu l'appel de Mgr Langevin, Hector Héroux, à 23 ans, accepte de venir fonder l'hebdo de Mgr Langevin.

Yves CHARTRAND

(1) Tiré de "The story of Manitoba'a Weekly Newspapers, by Major A.M. Pratt".

(2) Extrait d'un article de Laurent Gimenez paru dans La Liberté en avril 1993.

(3) Les Cloches de Saint-Boniface, Vol. XI, 1er avril 1912, No 7.

(4) Jolicoeur, Gérard. Les jésuites dans la vie manitobaine. 1885-1922. Tome 1. CEFCO.

(Nous remercions Gilles Lesage, archiviste des oblats à Saint-Boniface, pour les sources d'informations.)



Mgr Langevin, peu avant sa mort en 1915.



Cette photo parue dans La Liberté en 1963 montre Hector Héroux (à droite), alors éditorialiste au Nouvelliste de Trois-Rivières, en compagnie de deux de ses fils, dont un est né à Winnipeg.

Du combat et de la religion

Les conditions ne sont pas idéales pour le nouveau venu: il doit demeurer à l'archevêché pendant les cinq premières semaines de son séjour au Manitoba, et travailler dans l'atmosphère multilingue et mouvementée de l'imprimerie catholique.

Mais le natif de Saint-Barnabé-Nord au Québec se met au travail. Après étude de la situation et de multiples rencontres, le premier numéro paraît le 20 mai 1913.

Le nouveau journal devait s'appeler L'Avenir. Mais l'archevêché s'apercevant à temps que la célèbre feuille de Lamennais qui portait ce nom avait encouru la condamnation pontificale, on opta pour La Liberté. D'après Donatien Frémont, le mérite de ce titre revient au père Plourde, le directeur de la West Canada Publishing Co. (1).

Le patronage religieux de La Liberté permet au journal de bénéficier de l'aide du réseau des paroisses pour vendre des abonnements.

Au niveau du contenu, Hector Héroux doit, notamment avec le retrait du français des écoles en 1916, faire de La Liberté un journal de combat plus que de reportages.

À l'occasion d'une entrevue avec lui en 1963, La Liberté écrivit: «Quand on est le frère d'Omer Héroux et qu'on a vécu 18 mois au Devoir, on est fortement armé pour bien servir les amis et bien lutter contre les ennemis», qui étaient les trois quotidiens anglophones de Winnipeg.

Après la mort de Mgr Langevin en juin 1915, Hector Héroux doit transiger avec un nouveau patron. Mgr Béliveau sut reconnaître, selon lui, bien avant le Concile Vatican II, l'importance du rôle des laïcs. Il ne voulait donc pas d'une revue pieuse, mais d'un journal de combat engagé à fond dans toutes les luttes susceptibles de promouvoir les causes catholique et française.

Après le départ d'Hector Héroux en avril 1923, le journal, rédigé par une équipe coordonnée par un abbé, délaisse les nouvelles au profit de colonnes entières consacrées à la spiritualité.

Heureusement, le« manuel du paroissien pieux» prend fin en juillet lorsque Donatien Frémont entre en fonction.

Yves CHARTRAND

(1) Bernard Pénisson. Henri d'Hellencourt. Les Éditions du Blé. 1986.

Des noms et des publications

En 1913, avec la fondation du journal La Liberté, les francophones du Manitoba ont accès à pas moins de quatre journaux, selon Armand Bédard dans un article publié à l'occasion du 70e anniversaire de La Liberté et repris au 75e en 1988.

Bernard Pénisson, professeur d'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface de 1966 à 1974, a recensé pour sa part une quinzaine de publications, sorties pour la plupart avant La Liberté. À ces publications, on peut rattacher les noms suivants:

* **Joseph Royal**: fondateur-rédacteur en 1871 du journal ***Le Métis***, premier hebdo du Manitoba, ce Québécois est élu à l'Assemblée législative peu après son arrivée au Manitoba en 1870. En 1879, il devient député fédéral. ***Le Métis*** a un nom bien choisi puisque le recensement de 1871 a dénombré 5 694 Métis et 63 Canadiens parmi les francophones. À noter que la devise est «Dieu et mon droit», la même qu'adoptera La Liberté en 1913.

* **Alphonse Larivière**: succède à Joseph Royal lorsque ce dernier est élu pour une deuxième fois à Ottawa en 1881. À cette époque, beaucoup de Métis ont quitté la Rivière-Rouge. Les colons canadiens-français étant majoritaires, le journal Le Métis change de nom pour devenir ***Le Manitoba***. Sous la direction du député Larivière, le journal se veut conservateur au fédéral et neutre au provincial. En 1897, Alphonse Larivière cède ses parts à l'archevêché.

* **Joseph Bernier**: en 1898, Mgr Langevin fait appel à ce jeune et très conservateur avocat. De 1900 à 1907, il rédigera avec son frère Noël Le Manitoba, puis Noël assumera seul la rédaction jusqu'en 1917. Ironiquement, Le Manitoba s'éteindra en 1925, en grande partie à la suite de la fondation de La Liberté par l'archevêque!



* **James Prendergast**: en avril 1887, il fait paraître ***Le Trappeur***, qui se veut libéral. En 1988, deuxième tentative avec ***Le Courrier du Nord-Ouest*** publié pendant quelques mois. En février 1889, il récidive avec Ernest Cyr, mais leur journal, ***L'Ouest canadien***, disparaît en août de la même année.

* **Henri d'Hellencourt**: militaire français expatrié au Canada parce qu'il a épousé une divorcée. La vie rurale ne lui souriant pas à Sainte-Anne-des-Chênes, d'Hellencourt devient en 1898 rédacteur d'un nouveau journal libéral, ***L'Écho de Manitoba***. En 1903, le journal prend le nom de ***L'Écho du Manitoba*** jusqu'à sa fermeture en 1905. D'Hellencourt a entretenu pendant ses années comme journaliste une correspondance assidue avec le premier ministre fédéral, Sir Wilfrid Laurier.

Plusieurs publications libérales ont ensuite existé brièvement: L'Avenir de l'Ouest, L'Ouest-Canada, Le Nouvelliste, Le Soleil de l'Ouest, La Libre Parole, La Petite Feuille de Saint-Boniface, Le Démocrate (et La Petite Feuille réunis), Le Fanal de Saint-Boniface et, en 1927, La Vraie Liberté.



Canadian Publishers vers 1917 ou 1918

Cette photo est d'abord parue dans La Liberté du 19 août 1976. Elle avait été envoyée par Edmond Lemay, un ancien résidant de Saint-Boniface qui habitait alors la Californie. La photo, prise en 1917 ou 1918, serait celle de l'atelier de composition de Canadian Publishers.

Edmond Lemay a été employé de La Liberté de 1917 à 1926, où il aurait fait son apprentissage de linotypiste «au gros salaire» de 4 $ par semaine.

La première machine servait à la composition anglaise, dont celle du Northwest Review et du Labour News.

La seconde, dont l'opérateur était George-Henri Bérubé, faisait la composition du journal La Liberté et des autres travaux en français.

La troisième servait au journal allemand Western Canada alors que la quatrième, au fond, était affectée à la composition d'un journal polonais.

LUME I. — WINNIPEG, MARDI, 20 MAI 1913 — NUM

Num: 1-

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
819 AVE. McDERMOT
Téléphones · Garry 4264-425.

LA LIBERTÉ

L'apparition de *La Liberté* répond au désir exprime depuis plusieurs années d'un journal catholique et français, libre de toute attache politique.

Dès le premier numéro nous croyons utile de préciser nettement la ligne de conduite que nous suivrons.

∴ ∴ ∴

La Liberté n'est pas et ne sera jamais une feuille politique.

Elle veut l'union de tous les Canadiens-français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements.

Pour ces raisons *La Liberté* s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques.

Mais qu'on nous comprenne bien.

S'interdire absolument de combattre en faveur de questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique.

Il s'en présentera—c'est inévitable—où seront en jeu des intérêts religieux et nationaux. Fuir de tels débats, refuser d'y prendre part et de dire à nos lecteurs où se trouve la vérité serait une lâcheté et un manque de sincérité.

∴ ∴ ∴

La Liberté est fondée pour promouvoir et défendre dans l'Ouest et surtout au Manitoba la cause française et catholique.

Nous constituons une minorité au Manitoba.

Toute minorité n'a d'influence et ne compte dans la décision des gouvernants que si elle est forte. Mais la force n'est pas seulement une question d'unités. Elle se mesure surtout au nombre et à la puissance des institutions d'une minorité.

"La volonté, la décision, l'entreprise sortent du petit nombre; l'assentiment, l'acceptation de la majorité" a constaté un maître du journalisme d'aujourd'hui.

Cela s'entend des minorités unies et qui savent vouloir.

Nous pouvons être de ces minorités.

Groupe ethnique bien distinct, résolument traditionnel, décidément inassimilable, nous pouvons conserver nos positions actuelles et les renforcer,

C'est par l'union seule en dehors de la politique que nous y parviendrons.

∴ ∴ ∴

La cause française ne se limite pas aux frontières manitobaines.

Heureusement que l'élément canadien-français et l'élément catholique né à l'étranger contrebalancent les désolants effets des mariages mixtes.

L'étude en détail des statistiques démontre que le mariage mixte n'est le fait, à peu d'exceptions près, que des catholiques de langue anglaise. Par suite de leur mentalité et de leur différence de langage les catholiques de langue française et de langue étrangère à l'anglais se mélangent peu aux protestants. De là le peu de fréquence des mariages mixtes chez ces groupes. Il est facile d'y trouver de grandes paroisses où il n'y a pas un de ces mariages.

C'est dans les villes anglaises que fleurit le mariage mixte. Il y atteint l'effroyable moyenne de 38 4-5%.

Rien d'étonnant après cela que depuis vingt ans la population catholique anglaise d'Ontario n'augmente pas.

A travers les statistiques on peut suivre le fléau du mariage mixte croissant ou décroissant en virulence selon l'importance respective des forces catholiques françaises et anglaises dans chaque ville.

Ainsi London où la population canadienne-française compte très peu, tient la tête de la liste avec une moyenne de 45%. Toronto, où nous ne sommes encore qu'une fort petite minorité, suit avec 40 4-5%. A Ottawa, dont la population catholique est aux deux-tiers canadienne-française, cette moyennne tombe à 18 1-5%. Dans les comtés de Prescott et Russell où les canadiens-français constituent les neuf-dixièmes du groupe catholique, le taux des mariages mixtes tombe à 1 2-5%.

Ces statistiques qu'on ne saurait démolir impose une double conclusion. Les mariages mixtes, fruit de la communauté de langage entre protestants anglais et catholiques anglais, sont la principale cause des nombreuses pertes de l'Eglise en Amérique. Et c'est grâce à leur langue qui les éloigne du protestantisme anglais que les groupes français et étrangers résistent au fléau.

LETTRE OUVERTE

Les journaux de la province ont déjà annoncé l'intention de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg de chômer d'une manière solennelle notre fête nationale le 24 juin prochain.

Je suis heureux de confirmer cette nouvelle au nom de la Société elle-même, et de faire savoir qu'aussitôt que nous eûmes exprimé le désir de faire du 24 juin 1913, une fête dans laquelle notre race saurait affirmer son attachement à la foi catholique et

L'EGLISE DE L'OUEST

Ce serait manquer au programme de *La Liberté* que de ne pas recommander à nos lecteurs, dès notre premier numéro, le bel et complet ouvrage du père Morice, o.m.i, l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien. Trois forts volumes d'une lecture agréable et réconfortante, qui vont de l'origine des premiers habitants de nos plaines à la création des provinces Alberta et Saskatchewan.

Quelques pages, dès le début du premier tome, résument succinctement les moeurs indiennes et indiquent la nature du vaste pays que pénètrera bientôt la civilisation française et catholique.

Des traitants français, probablement catholiques, ont fait de courtes apparitions dans ces plaines avant la fin du 17ème siècle. Ils n'y ont été conduits que par le désir du gain et leur oeuvre a été stérile.

En 1731, LaVérendrye, commissionné par le roi de France, aidé du gouverneur Beauharnois, entreprend d'y créer un domaine français et d'y propager la religion catholique. Il consacre à cette oeuvre les treize dernières années de sa vie. C'est une lutte de tous les instants contre l'envie et les calomnies de ses adversaires et l'apathie de son souverain. Quand il meurt la domination française a été établie dans l'Ouest et les missionnaires ont déjà conquis à Dieu des âmes indiennes.

Vaincue, la France cède le Canada à l'Angleterre. Aucun missionnaire ne demeure dans l'Ouest.

Seule, la race des métis, qui s'accroit rapidement, conserve

Membra Dei

Jésus est parmi vous, chrétiens, je vous le dis.
Ne levez plus les yeux si haut : le paradis,
Où vous croyez qu'il trône à la droite du Père,
Lui plaît moins que notre humble et misérable sphère
Nuit et jour, à la ville, aux champs, Jésus est là.
Tout à l'heure une voix doucement vous héla
Dans l'ombre, une voix sourde et comme agonisante:
C'était lui, mais non point comme on le représente
D'ordinaire, nimbé de gloire et de clarté.
Peut-être, à votre insu, l'avez vous rebuté.
Il est celui qu'on raille et celui qu'on malmène
Et, dans l'immensité de la misère humaine,
Son corps divin, que vous cherchez au firmament,
S'est comme dilué mystérieusement.
O chrétiens, apprenez enfin à le connaître!
Pareils à ces maisons qui n'ont pas de fenêtre,
Vous ne voulez pas voir qu'il vient sur le chemin,
Triste, traînant la guêtre, un bâton à la main
Qu'il est légion, lui qui n'a pas un disciple,
Et que vous l'avez là présent, un et multiple,
Mieux qu'en sa gloire, mieux qu'en d'éclatants tiss
Dans les pauvres, qui sont les membres de Jésus.

CHARLES LE GOFI

semble pas près de cesser. Mais l'Eglise poursuit toujours sa marche ascendante. Elle a répondu à la persécution par plus de dévouement, par de nouveaux sacrifices, en augmentant le nombre de ses paroisses et en créant des

Nous ne doutons pas que Bernier la ratifiera.

Une déclaration de M. nistre que son entrée dans binet Roblin ne constitue compromis, ni une presc de droit éclaircirait sing

De quoi avait l'air La Liberté au début? De ça!

La Liberté se présentait habituellement, pendant sa première décennie, de la façon suivante:

En première page, quatre à six éditoriaux sur colonnes doubles consacrés surtout aux questions scolaires, linguistiques et religieuses;

Page 2: «Le coin des dames» (rubriques féminines, mode, recettes de cuisine, éducation des enfants, etc.);

Page 3: «Pour lire au foyer le dimanche» (informations religieuses, directives pastorales et morales);

Page 4: «Chronique agricole»; Pages 5 et 6: «En province» (nouvelles des villages franco-manitobains);

Page 7: nouvelles nationales et internationales;

Page 8: nouvelles de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Ces observations, faites par Bernard Pénisson dans son livre sur le journaliste Henri d'Hellencourt, paru aux Éditions du Blé, sont importantes dans la mesure où Le Manitoba, alors principal compétiteur de La Liberté, tenta pendant environ un an d'imiter le contenu de son rival en gonflant son nombre de pages de quatre à huit.

À partir de 1916, soit au moment de la fondation de l'Association d'éducation, ce fut toutefois «l'unité complète de but et de moyens entre les deux hebdomadaires de langue française», affirme La Liberté du 8 novembre 1963, qui ajoute que le 6 décembre 1921, La Liberté achète son compétiteur. Le journal Le Manitoba s'est éteint en 1925.

Yves CHARTRAND

Les lettres à La Liberté: les écrits restent!

Les milliers de lettres publiées au fil des ans sont un reflet de la relation spéciale qu'entretiennent les Franco-Manitobains avec «leur» journal. Au Manitoba français, on ne manque pas de goût pour le scandale et la polémique, surtout quand il est question de religion et de langue.

Le journal lui-même a souvent été traité comme un enfant qui, après avoir commis une faute quelconque, se fait réprimander et menacer. «On va annuler notre abonnement!» ont pris l'habitude de lancer vertement des fidèles lecteurs d'hier et d'aujourd'hui.

Les lettres sont lues davantage que les articles, ont coutume de déplorer, jalousement, les professionnels qui tentent à chaque semaine de rendre La Liberté intéressante et instructive. Mais il n'y a pas de portrait plus clair des moeurs et des attitudes de la population que les lettres à la rédaction, pour un journal qui tente à chaque semaine de donner un portrait de la réalité.

Vous trouverez dans ce numéro une sélection d'extraits de lettres qui vous feront revivre des moments difficiles, comme des moments comiques, et qui, espérons-le, continueront d'alimenter votre participation à ce qui est devenu une véritable institution: les lettres à La Liberté.

J.-P. D.

«Le travail, c'est tout ce qui existait pour lui»

L'époque de Donatien Frémont

«Je reconnais le mérite de mon père comme journaliste et historien, mais pour moi, il était un étranger», dit Marie Frémont de son père, Donatien Frémont, rédacteur en chef de La Liberté de 1923 à 1941.

Née à Prince-Albert (Saskatchewan), Marie Frémont a été expédiée à 18 mois chez son grand-père dans les Cantons de l'Est au Québec, sa mère (Annette St-Amant) étant trop affaiblie par la tuberculose pour s'occuper d'elle.

En 1928, lorsque Marie avait huit ans, Annette St-Amant est décédée. «Entre 8 et 14 ans, je n'ai pas vu mon père. Il ne m'écrivait pas, je n'existais pas. Puis mon grand-père a décidé que mon père devait prendre ses responsabilités et m'a renvoyée au Manitoba, où j'ai été très mal reçue d'ailleurs. J'ai été placée au couvent de Saint-Adolphe. Mon père ne venait pas me voir.»

Malgré la négligence de son père, Marie Frémont, âgée de 73 ans et habitant présentement Verdun (Québec), convient qu'il était un excellent journaliste et explique son absence par son dévouement au travail: «Le travail, c'est tout ce qui existait pour lui. La famille n'existait pas. Il passait son temps à écrire et à travailler, mais il ne parlait pas. C'était un drôle de moineau, mon père. Pour communiquer, c'était nul.

«L'histoire l'intéressait passionnément, surtout celle de l'Ouest canadien. Il faisait beaucoup de recherches pour ses écrits. Il dépensait une énergie terrible à vérifier et à redresser les choses.»

C'est plutôt ce côté de Donatien Frémont que les lecteurs de La Liberté connaissent.

Immigrant breton à Prince-Albert en 1906, Donatien Frémont essaie premièrement le métier d'agriculteur par souci pour sa santé. Mais avant longtemps, l'avide lecteur de journaux retrouve son envie d'écrire. Il commence à collaborer régulièrement au Patriote de l'Ouest et en devient le secrétaire de rédaction dès 1916. Il y rencontre sa future épouse Annette St-Amant, qui dirigeait alors la page En famille. En 1923, Mgr Arthur Béliveau, de Saint-Boniface, lui propose le poste de rédacteur en chef de La Liberté, qu'il accepte.

La Liberté du 6 décembre 1963 décrit bien les conditions de travail de l'époque: «En 1923 donc, M. Frémont prit place au pupitre qu'avait occupé pendant dix ans son prédécesseur, M. Hector Héroux. Il connut à son tour les agréments d'une vie à quatre dans un bureau aux dimensions plus que réduites, où pipe et cigarette empestaient l'atmosphère, où parfois la guerre froide entre l'Ukrainien et le Polonais s'échauffait dangereusement, où le confrère Anglais demeurait imperturbable même si un visiteur franco-manitobain venait troubler le silence avec son mélodieux vocabulaire de latin bavard, où à longueur de journée il fallait subir le froissement de journaux parcourus rapidement, le crissement d'une plume courant sur le papier, l'encombrement de clients peu pressés.»

«Ils travaillaient comme des bêtes pour un salaire de misère, se rappelle Marie Frémont, qui admet que ses souvenirs de jeune fille de 15 ans sont teintés de cynisme. Je me souviens que, s'il y avait une baisse de salaire, les pères avaient une nouvelle voiture! Pendant la dépression, c'était difficile.»

Après le départ d'Hector Héroux, La Liberté avait été quelque peu délaissée. «Le journal n'était pas organisé. Il y avait toutes sortes de sujets», remarque l'auteur du livre Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien, soeur Hélène Chaput.



photo: Karine Beaudette

Soeur Hélène Chaput.

«Le nouveau directeur a eu à s'occuper de tous les aspects de journal: rédaction, correction d'épreuves, linotype, même l'emballage et la distribution. Il a réorganisé le contenu, a mis plus d'accent sur les nouvelles de l'extérieur de la province. Il a commencé des colonnes culturelles et la publication des résultats des concours de français. Il suivait tous les événements franco-manitobains et en faisait des compte-rendus.»

La Liberté du 20 décembre 1963 le décrivait ainsi: «Toujours à l'affût de la nouvelle, constamment en quête des grandes lignes de la pensée franco-manitobaine, et prêt à l'occasion à donner sa propre pensée ou ses directives ou conseils, par la parole ou par la plume, M. Frémont évolue bien à l'aise dans divers milieux (...). Ses souvenirs personnels le confirment, et aussi ceux de ses bons amis qui se souviennent encore aujourd'hui de ce digne Français qui savait toujours comprendre le point de vue canadien-français.»

«Il a beaucoup aimé l'Ouest, rappelle Hélène Chaput. Il m'avait dit: surtout, ne me séparez pas de l'Ouest canadien. Il se démenait pour les causes. Rien que les titres de ses articles en disent beaucoup et donnent une idée de ce qu'il écrivait. Par exemple, «L'école et nos enfants», «Ce que doit être le patriotisme». Ses éditoriaux étaient très sérieux et généralement longs.

«Il fallait qu'il prenne différentes façons de faire lire les gens. Par exemple, dans le Carnet du grincheux, il critiquait toutes sortes d'affaires. Il s'intéressait à toutes sortes de sujets. Il recommandait des livres, surtout canadiens-français, et signait le Liseur ou le Critique. Ou encore Fantasio pour sa chronique de théâtre.

«Pour Donatien Frémont, catholique et canadien-français étaient synonymes», signale Hélène Chaput. On retrouvait souvent des extraits des encycliques du pape, les lettres pastorales des évêques, les historiques de différentes congrégations, et même le calendrier des saints et l'évangile de la semaine suivante. «La Liberté, elle pourrait me servir de missel», avait affirmé le collaborateur,Marius Benoist.

«Ce qu'il y a de plus marquant dans l'époque Frémont, souligne Hélène Chaput, c'est sa lutte pour maintenir le français sous toutes ses formes dans la communauté. Il voulait faire vivre tout ce qui était français. Quand il y avait une cause à soutenir, il y était.»

Karine BEAUDETTE

Vous souvenez-vous...

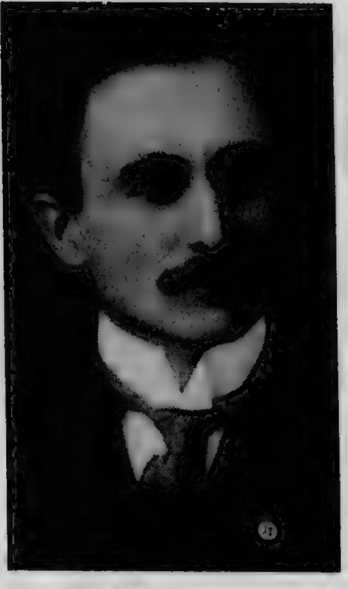
- de l'Almanach français du Manitoba qui était vendu à 25 cents par des curés de paroisse en 1923?
- que La Liberté avait l'habitude de boucher des trous avec des devinettes comme la suivante: Que pensez-vous d'un homme qui se jette dans un puits? (Réponse: Il se comporte comme un seau.)
- d'avoir vu votre nom publié parmi les résultats des concours de français, habitude que le directeur Donatien Frémont avait prise dès son arrivée en juillet 1923?
- des villages de Thibeaultville (maintenant Richer), de Libreville et de Saint-Alphonse?
- de la chronique peu regrettée «La guerre au jour le jour», signée Donatien Frémont dans les années 40?
- de l'époque où on parlait de South Junction, de Dufrost, de Saint-Charles (Winnipeg), de Selkirk et de Duck Lake?
- de la première édition de La Liberté et le Patriote, le mercredi 23 avril 1941, après la fusion des deux hebdomadaires? C'était l'époque où il y avait 100 000 francophones au Manitoba et en Saskatchewan?
- de la chronique «Anglicismes à corriger» qui suggérait, entre autres, de meilleures façons de dire «On va chooser les joueurs»?
- de l'incendie en 1923 de l'école Provencher qui avait causé 100 000 $ de dommages? L'incident avait donné suite à une longue campagne de financement provinciale et les noms de tous les donateurs avaient été publiés, souvent en première page.

Les collaborateurs de Donatien Frémont

De Pertinax à Mère-Grand

Même s'il écrivait lui-même la plupart des articles, Donatien Frémont a toujours pu compter sur une foule de collaborateurs pendant ses 18 années à La Liberté.

Certains avaient commencé à participer sous le directeur Hector Héroux. C'est le cas de l'archevêque Arthur Béliveau qui signait plusieurs textes, dont certains sous le pseudonyme de Pertinax. Le curé Joseph-Norbert Jutras et l'agronome Isidore Villeneuve ont aussi poursuivi leur chronique agricole après l'arrivée de Donatien Frémont.



Donatien Frémont.



Mère-Grand.

De même, la page féminine était écrite par Jacqueline Des Érables (Mme William Raymond, née Alice Gagnon) et Gertrude (Mme Henri Royal, née Emma Gelley).

La fille de Donatien, Marie Frémont, signale que l'Église catholique de l'époque exigeait que les femmes journalistes signent d'un pseudonyme, souvent imprimé en plus petits caractères. «L'Église essayait autant que possible d'effacer les femmes. Ma mère était féministe avant que ce soit la mode et avait choisi de garder son nom de fille: Annette St-Amant. Elle était déjà connue avant de rencontrer mon père. La plupart des gens qui connaissaient ma mère ne savaient pas qu'elle était Madame Donatien Frémont.»

Les deux collaboratrices, Jacqueline Des Érables et Gertrude, ont continué à alimenter la page féminine en 1923 sous la direction d'Annette St-Amant, puis de sa soeur Paule à partir de 1928. C'est Gertrude qui a jeté les bases du Coin des enfants, repris par Paule St-Amant sous le pseudonyme de Mère-Grand.

«La page des enfants n'était pas comme celle du Bicolo d'aujourd'hui, signale Hélène Chaput, mais Mère-Grand y organisait des concours de rédaction et publiait à la douzaine les lettres des petits.» Pendant des années, les enfants pouvaient lire les conseils de Mère-Grand et des souhaits de bonne fête.

Mère-Grand, devenue plus tard Paule Lineham, était au départ la secrétaire de Donatien Frémont. 18 ans plus tard, outre le Coin des enfants, elle corrigeait les épreuves et le courrier des correspondants et traduisait les annonces.

Bon nombre d'autres collaborateurs, prêtres ou laïcs, de toutes les paroisses et même de l'extérieur de la province, ont contribué sous Donatien Frémont. On retrouvait, entre autres, les noms des pères Morice et Auclair, O.M.I., et Alfred Bernier, S.J., des abbés Georges Dugas, Adonias Sabourin et Antoine d'Eschambault, de Marius Benoist, Noël Bernier, Henri Lacerte, Raymond Denis, Oscar Boily, Maurice Prud'homme et de Brunelle Léveillé. On publiait à l'occasion des collaborations spéciales des frères Héroux, Omer, du Devoir, et Hector, du Nouvelliste.

Karine BEAUDETTE

Lettre

N'allons pas chercher dans le camp opposé

Avez-vous déjà lu «Polyeucte»? Et «Les Horaces»? Relisez-les, c'est du plus beau classique. «Polyeucte» est le drame d'une mariage mixte religieux et «Les Horaces» celui d'un mariage mixte national. Dans les deux cas, la femme doit céder à son mari; dans «Polyeucte» parce que Pauline n'est pas chrétienne, dans «Les Horaces» parce que le mari doit combattre pour sa patrie contre la patrie de Sabine.

Les mariages mixtes religieux sont condamnés par l'Église; les mariages mixtes nationaux devraient l'être par la patrie, au moins chez nous, des centres anglais, parce que c'est toujours le côté anglais qui l'emporte; d'où défaite française. Ils devraient être condamnés aussi par le bon sens et l'expérience, à cause des divisions très fréquentes de plus d'une sorte... Relisez »L'Appel de la Race».

Si la mère est anglaise, alors, pour me servir d'une phrase de Mgr Mathieu, «les enfant ne recevront pas ces premières impressions, ces premiers enseignements qui saisissent la jeune intelligence et déposent une profonde impression». Les premières paroles qu'ils entendront, celles qu'ils balbutieront seront anglaises. Ils s'habitueront à parler, à penser, à raisonner, même à agir en anglais. Tellement que si, dans dix ans, vous parlez français à ces jeunes gens de nom français, ils vous jetteront à la face cette fausse et blessante réponse: «Je ne suis pas Français, vous savez!»

Est-ce le père qui est Anglais? Alors, la jeune maman canadienne aura besoin d'une belle énergie pour tenir son bout. Et même là, après la famille viennent l'école, la rue, les amis, le collège, la paroisse: avec son nom anglais et son père qui ne sait pas le français, dans notre province plutôt anglaise, dans les affaires: que de périls pour son français! ... N'insistons pas: l'expérience désastreuse suffit!

Mettez les choses au mieux: l'enfant sait les deux langues; et c'est ce qui devrait se faire en toute justice pour l'honneur de l'enfant, du père et de la mère. L'atmosphère de Winnipeg et de la richesse reste contre le français. Les Canadiens tout français en ont leur raide à tenir bon, comment voulez-vous que les demi-français résistent? De toutes façons donc le mariage mixte est une plaie pour nous, un grand danger pour notre langue et notre race. Aussi nous faut-il combattre ce fléau, le combattre de toutes nos forces et par tous les moyens, chez nous et autour de nous. N'attendons pas pour cela les grandes occasions ni les désastres; il serait trop tard alors pour mettre en garde. Parlons-en dans nos assemblées paroissiales, dans nos réunions intimes, à nos séances, aux cercles, partout. Que les parents et ceux qui ont de l'autorité veillent à ce que la jeunesse ne fréquente pas habituellement les sociétés de langue et de foi opposées, les écoles anglaises et neutres.

Demandons à nos gens riches et influents de ne pas donner le mauvais exemple... Nous-mêmes les jeunes, soyons extrêmement prudents dans nos soirées, nos rencontres à l'Université, dans nos sorties, dans les jeux, etc. Étudions notre histoire, nos origines, notre peuple, notre langue pour ne plus nous faire illusion sur la supériorité de la race anglaise qui vit à nos côtés. Ne soyons plus timidement français, mais effrontément! Parcourons notre passé, nous en serons fiers, nous y gagnerons, nous comprendrons qu'il n'est pas nécessaire, ni même profitable, d'aller dans le camp opposé pour chercher la gloire, une distinction, un avenir, ni même une femme.

Émilien Lévêque
Le 24 avril 1923

Lettre

La jeunesse s'en va, la jeunesse se perd!

Tel est le cri de tous ceux que préoccupe l'état moral de notre peuple, surtout dans les villes.

Les jeunes gens ont toujours aimé à s'amuser, c'est entendu. Mais le progrès moderne prodigue tellement les occasions de péché, la sollicitation devient si audacieuse, que les freins ordinaires ne sont plus suffisants.

Tout s'enchaîne pour émousser les scrupules, pour aiguillonner la passion. Ce sont les images, les annonces, les lectures, les théâtres, les conversations d'usine et d'atelier, puis c'est le sans-gêne de la femme moderne, et finalement ce sont les maisons de plaisir. Des compagnies puissantes comptent sur la perversion de la jeunesse pour s'enrichir à millions, elles y travaillent comme à n'importe quelle entreprise financière ou commerciale.

En se départant de sa pudeur et sa réserve, la femme, même honnête, a préparé le glissement de la jeunesse. Le grand malheur d'aujourd'hui, c'est que l'homme ne respecte plus la femme, parce que la femme ne cherche plus à se faire respecter. On ne se gêne plus avec celles qui font tant d'avances et qui suppriment toutes leurs protections.

La jeune fille se confie, au premier venu, sort seule avec n'importe qui, se livre à toutes les danses, tolère toutes les familiarités, se présente, vous savez dans quel accoutrement, avec quelle liberté d'allure et de langage. Dans ces conditions, pourquoi le jeune homme se gênerait-il?

C'est là un fait extrêmement grave, qui doit préoccuper les bons citoyens comme il préoccupe le clergé.

Le jeune homme se laisse entraîner à ses désirs avec une facilité alarmante. On trouve des routiniers du vice, qui n'ont pas encore vingt ans, qui en ont à peine dix-huit, parfois qui n'en ont que seize. Il y a probablement moins de jeunes ivrognes qu'autrefois, mais les jeunes débauchés se multiplient lamentablement.

(Cette lettre n'est pas signée, mais figure sur la Page féminine, dirigée par Annette St-Amant, probablement l'auteure.

Le 1er mai 1923

De 1941 à 1970: l'ère des oblats

9 000 abonnements payés en 1956

Il a 30 ans, il est doté d'une énergie redoutable et a une idée très nette de ce qu'il veut faire du journal: le père Léo Lafrenière, entré à La Liberté en 1939 pour aider Donatien Frémont, prend les rênes du journal en 1941. Débute alors l'ère des pères oblats, qui dirigeront les destinées de La Liberté au cours des 30 prochaines années.

L'époque des oblats est aussi celle de la fusion de La Liberté avec le Patriote de la Saskatchewan. Les oblats se sont chargés de La Liberté en 1941 pour rescaper un journal faiblissant. «La crise avait durement touché les gens, qui n'avaient plus les moyens de payer le 2 $ de leur abonnement annuel», se souvient l'ancien président de Canadian Publishers, Roland Couture.

Le Patriote est également en perdition en 1941, quand les oblats décident de fusionner les deux journaux, «vu les liens entre les deux provinces», comme l'explique le père Gérald Labossière.

«À Prince-Albert, le père Joseph Valois, qui avait dirigé Le Patriote, continuait à envoyer des articles. La fusion n'a pas semblé causer de remous.» Un réseau de correspondants de la Saskatchewan acheminait chaque semaine les nouvelles des villages, comme le faisaient les correspondants franco-manitobains.

Le père Lafrenière donne au journal un élan nouveau, notamment en formant une équipe de confrères diplômés en journalisme ou en sciences sociales. «Il voulait une équipe d'intellectuels capable de donner au journal un grand rayonnement, explique le père Labossière. Cette équipe n'a pas tenu très longtemps!»

Certains de ses membres sont en effet requis pour d'autres tâches. Le père Légaré, détenteur d'un doctorat en sciences sociales, est bien vite mandé à Ottawa, «où il a fini recteur de l'université, puis évêque.» Mais reste le père Raymond Durocher, seul véritable diplômé en journalisme. Il succèdera au père Lafrenière en 1956.

Les oblats journalistes de l'époque sont donc plus ou moins des professionnels, tout en ne craignant pas d'assumer une mission à caractère religieux, linguistique et social. «L'époque du père Lafrenière, estime Gérald Labossière, est celle du plus grand rayonnement de La Liberté, où le journal a eu le plus d'influence auprès des lecteurs, des organismes, des politiciens.»



«Il n'y avait pas d'autre grand média encore. La Liberté était LE médium des Franco-Manitobains, leur guide et inspiration. Ses prises de position avaient beaucoup de crédibilité.»

Les pères Lafrenière et Durocher s'engageaient dans l'animation sociale pour promouvoir la cause des Franco-Manitobains, notamment face à la question scolaire. Ainsi, le père Lafrenière était impliqué dans l'Association d'éducation, ancêtre de la Société franco-manitobaine.

«L'équipe du journal avait des "amis" chez les politiciens, ils avaient leur entrée partout et savaient nouer des relations d'influence, mentionne Gérald Labossière. Le journal servait aussi de mécanisme de publicité pour les organismes dont le père Lafrenière faisait partie.»

Quant au père Durocher, ses tendances conservatrices étaient connues. «Il avait un accès facile au bureau du premier ministre Roblin, mais se méfiait de l'aile la plus conservatrice du parti. Il écrivait aussi une chronique dans un journal anglais que les politiciens lisaient. Les libéraux comptaient alors des hommes importants, comme Laurent Desjardins et Gildas Molgat. Ils déploraient que La Liberté ne parle pas assez d'eux!»

Ce déploiement d'activité, ce rôle de sentinelle de la francophonie portent fruit: en 1941, quand les oblats ont pris le journal en mains, La Liberté et le Patriote comptait 2 126 abonnés. En 1956, au moment où le père Lafrenière termine son règne, les abonnements se chiffrent à 9 000.

Sous l'égide de Raymond Durocher (1956-1963), le journal maintiendra ses assises. Mais une époque difficile commence: la question des écoles et de l'assimilation suscite des tensions, sans parler des remous engendrés par une société plus laïque. Le père Roméo Bédard dirige le journal dans cette époque de tensions, de 1963 à 1968, année où Jean-Paul Aubry prend la relève.

Abandonnant le réseau de correspondants, Jean-Paul Aubry avait une vision plus moderne du journalisme et voulait créer une équipe de laïcs, estimant que la responsabilité du journal relevait davantage de l'ensemble de la communauté que de celle des oblats.

Le 15 septembre 1971, il remettait les rênes à un rédacteur laïc, mettant définitivement fin au règne des oblats sur La Liberté.

Sylviane LANTHIER

Fusion de La Liberté et du Patriote de l'Ouest

Pour payer les employés

Le 23 avril 1941 paraît la première édition de La Liberté et le Patriote.

Dans ce numéro, Donatien Frémont explique les raisons de l'entente entre La Liberté et Le Patriote de l'Ouest de Prince-Albert (Saskatchewan), fondé en 1910: «La fusion réduira sensiblement le coût de la production et les économies réalisées de la sorte seront employées à l'amélioration du journal et à la création de nouveaux services.» Il précise aussi que le rédacteur du Patriote, le père Joseph Valois, O.M.I., deviendra collaborateur.

Brunelle Léveillé, administrateur de La Liberté, précisait en 1965 que l'avènement de la radio avait causé de nouveaux problèmes aux hebdomadaires. Un seul journal francophone pour le Manitoba et la Saskatchewan avait semblé être la solution puisqu'il permettait d'attirer plus d'annonceurs et de payer les employés.

Donatien Frémont n'est pas resté pour voir les résultats de cette fusion. En juin 1941, il est retourné dans l'Est, à Ottawa, où il a travaillé entre autres pour le Service de l'information française de la Commission de l'information en temps de guerre et pour le bulletin Nouvelles catholiques.

«Il ne me l'a jamais dit, mais j'ai l'impression qu'il voulait une plus vaste tribune, s'adresser à un plus grand nombre de lecteurs, soutient Hélène Chaput. Je crois qu'il a toujours rêvé d'accéder à la rédaction d'un journal national. Et aussi, je pense qu'il devinait que les oblats se sentaient prêts pour la relève.»

K. B.

Brunelle Léveillé à Canadian Publishers

L'homme qui tenait les cordons de la bourse

Il y en a encore qui se souviendront de l'époque où Canadian Publishers figurait parmi les endroits influents de la province. On y voyait des politiciens de toute allégeance et des membres du clergé.

Canadian Publishers, pivot de l'oeuvre de presse des oblats, publiait alors des journaux catholiques dans plusieurs langues, et en imprimait d'autres pour des raisons commerciales.

Le gérant de l'entreprise: Brunelle Léveillé. «C'était un homme intelligent, se souvient Roland Couture, ex-président de Canadian Publishers. Un vrai homme d'affaires.»

Né à Winnipeg, dans la paroisse du Sacré-Coeur, Brunelle Léveillé a toujours été actif, notamment à l'Association de la jeunesse catholique. Plus tard, il a été commissaire d'écoles, puis président de la Division scolaire de Saint-Boniface. Il est devenu en 1960 le premier président de l'association des commissaires francophones.

Il a aussi siégé au Bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba, où il avait complété un baccalauréat en génie civil en 1927.

Son fils aîné Pierre garde de lui l'image d'un homme engagé dans la communauté. «On savait que son rôle à Canadian Publishers en faisait un homme important, à cause du français et parce qu'il tenait les cordons de la bourse.»



Brunelle Léveillé.

Pierre Léveillé se souvient de certaines visites à l'imprimerie les samedis matins, des séminaristes qui passaient leur été à faire du porte-à-porte pour vendre des abonnements, de Cécile Bénard, qui avait son bureau au journal et faisait le Courrier de Louise dans les années 40, d'Hector Bergevin qui s'occupait des publicités.

«Je me souviens qu'à 12 ans, j'ai fait le collecte de l'argent des annonces, dit André, le plus jeune des quatre fils de Brunelle Léveillé. On allait chez D'Eschambault, Pelland, Huot, à la pharmacie Paquin, à CKSB, aux chaussures Guay...»

«Hector Bergevin prenait l'autobus pour collecter les annonces, raconte Pierre Léveillé. Quand j'ai appris à conduire, j'allais le mener partout!»

Mais s'il garde de nombreux souvenirs de La Liberté, Pierre mentionne aussi que son père était «comme un cimetière»: muet comme une tombe en ce qui concernait les affaires. «Le premier ministre Roblin l'avait appelé pendant deux ans pour qu'il se présente dans Saint-Boniface. Il lui avait promis le poste de ministre des Finances. Ç'a pris du temps avant qu'on le sache!» Brunelle Léveillé s'est finalement présenté dans Saint-Boniface contre le libéral Laurent Desjardins, et a perdu.

Comme gérant de Canadian Publishers, Brunelle Léveillé se démêlait avec les conséquences financières du déclin que vivait le journal à la fin des années 60, alors que le père Jean-Paul Aubry réclamait une équipe pour soutenir son travail.

Dans une lettre datée du 17 septembre 1968, Brunelle Léveillé suggère au conseil provincial des oblats de «discontinuer le journal en-dedans d'un an», faute de fonds, et à cause de manque d'abonnements en Saskatchewan. Il demandait depuis un an qu'on laisse tomber le «Patriote» dans l'appellation du journal.

En 1969, il suggère qu'on vende La Liberté, et c'est au père Jean-Paul Aubry que revient la tâche «d'offrir» le journal à la communauté pour un dollar. Le conseil provincial décide aussi que s'il est impossible de former une corporation indépendante pour gérer le journal, ce dernier cessera d'être imprimé à la fin de mars 1970.

On connaît la suite: vente de La Liberté à la SFM qui crée Presse-Ouest pour l'administrer; vente de Canadian Publishers à des intérêts privés. Brunelle Léveillé est décédé le 18 août 1972, des suites d'un cancer.

Sylviane LANTHIER



Une campagne de l'oeuvre de presse des oblats!

Priscille Cormier, correspondante de 1951 à 1965

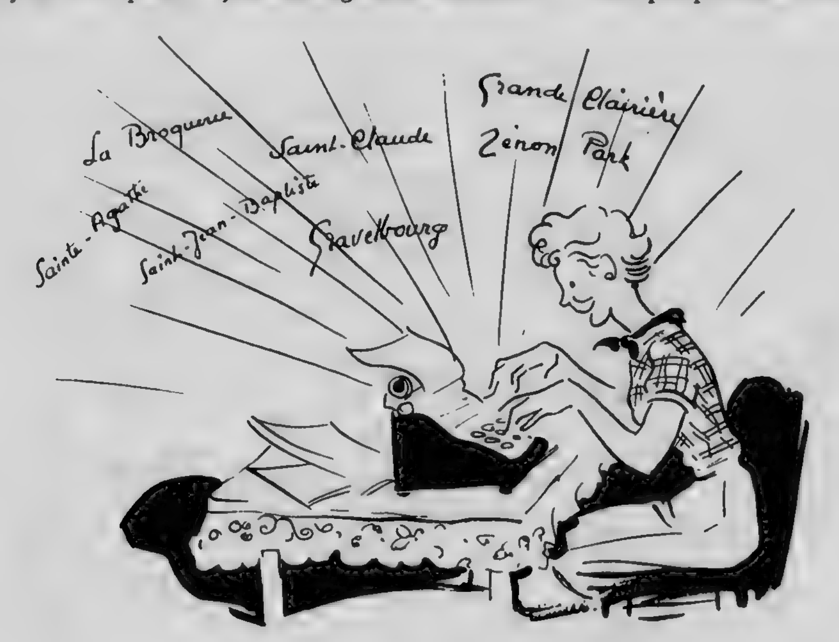
«Parfois, c'était presque du commérage»

Priscille Cormier a été correspondante pour La Liberté pendant 14 ans, «de septembre 1951 à juin 1965», précise-t-elle, acheminant avec assiduité les nouvelles de La Salle et des environs vers les locaux du journal.

Elle était enseignante à l'école Beaudry en 1951, quand elle a commencé ce travail anonyme et bénévole. «Je pensionnais chez Mme Rosario Rochon, qui était la correspondante. Mais les Rochon ont quitté le village et elle m'a demandé de devenir correspondante.»

N'ayant pas le téléphone, la jeune enseignante se rendait au couvent du village toutes les fins de semaine, «pour appeler les gens et prendre les nouvelles qu'on voulait bien me donner.»

C'était un travail assez délicat, qui demandait des qualités de diplomate. «Je demandais aux gens: "Avez-vous quelque chose à faire paraître dans la Liberté?" Je ne prenais que ce que les gens voulaient bien me donner. De cette façon, j'ai eu la paix et il n'y a pas eu de dispute.»



Mais il y a eu parfois des «erreurs de publication», qui la plupart du temps se produisaient au journal même: l'annonce d'un mariage à Sainte-Geneviève alors qu'il avait eu lieu à La Salle, par exemple. Des erreurs que les correspondants devaient expliquer aux principaux intéressés, même s'ils n'en étaient pas toujours responsables.

Les gens coopéraient bien, note Priscille Cormier. «Chaque dimanche, le curé déposait sur mon banc à l'église une enveloppe contenant les listes de nouveaux baptisés. Les religieuses m'envoyaient le tableau d'honneur.

«Les va-et-vient, les visites d'un oncle de La Broquerie, c'était toute une nouvelle dans ce temps-là! Mais parfois c'était difficile quand j'appelais les gens: c'était presque du commérage.»

De La Liberté, elle recevait régulièrement des feuilles et enveloppes timbrées, qu'elle utilisait pour envoyer ces nouvelles au journal. Et quand enveloppes et papier venaient à manquer, «j'utilisais les miennes, jusqu'à ce qu'il m'en arrive d'autres... La Liberté n'était pas riche, je crois.»

Une seule fois pendant ces 14 ans, Priscille Cormier et les autres correspondants ont été conviés à une rencontre à Winnipeg. «Les pères Durocher et Bédard nous ont convoqués pour faire des clarifications. Le consul de France, Serge de Fleury, était là. Il nous a fait un long discours pour nous remercier et nous encourager!»

En 1965, quand Priscille Cormier a cessé ses correspondances, elle se rendait compte que cette pratique devenait «périmée». «Les choses changeaient. Je me rendais compte que si j'avais continué, il aurait fallu que je laisse tomber les petites nouvelles secondaires.»

Sylviane LANTHIER

Manie-Tobie et Cécile «Louise» Bénard

Deux collaboratrices s'en vont

La Liberté et le Patriote du 22 juillet 1970 annonçait la mort d'une de ses correspondantes les plus assidues: Thérèse Goulet-Courchaine, mieux connue sous le pseudonyme de Manie-Tobie.

Née à Saint-Boniface en 1912, elle était la fille de Roger Goulet, un inspecteur des écoles publiques du Manitoba, et la petite-fille d'Elzéar Goulet, un des hommes de Louis Riel qui, en 1970, à l'âge de 34 ans, a péri sous une avalanche de pierres lancées par des soldats de Wolseley, alors qu'il s'était précipité dans la rivière Rouge pour gagner Saint-Boniface.

Manie-Tobie a collaboré au journal surtout durant les années 50 et 60, alors qu'elle était enseignante. Plus tard, privée de sa vue, et amputée d'une jambe, elle n'en continuait pas moins à contribuer, dans les deux langues, à diverses revues poétiques et patriotiques.

En novembre 1970, le journal a publié la photo de Cécile Bénard, l'auteure de la chronique hebdomadaire du Courrier de Louise, portant sur les problèmes de coeur et d'étiquette. Voici ce qu'annonce la vignette sous la photo...

«Nos lecteurs apprendront certainement avec beaucoup de regrets le départ de «Louise». Elle nous a quittés cette semaine pour aller s'établir à Ottawa où de nouvelles fonctions l'attendent.



Thérèse Goulet-Courchaine.



Cécile «Louise» Bénard.

Employée à La Liberté et le Patriote durant 18 ans, «Louise» laissera à tous ses collègues un excellent souvenir, ainsi qu'un grand vide. Nous lui souhaitons...»

La dernière édition du Courrier donnait des réponses aux questions de deux lecteurs: (1) Pourriez-vous me dire ce que je devrai apporter à l'hôpital lorsque j'irai pour donner naissance à un bébé? (2) Je fréquente depuis deux ans une jeune fille adorable; ce qui me tracasse, c'est que mes parents ne cessent de me répéter que je ne serai pas prêt à me marier avant quatre ou cinq ans, qu'il faut que j'économise de l'argent avant de me marier; qu'en pensez-vous?

J.-P. D.

De San Diego à Saint-Boniface

Jean-Paul Aubry: l'avant-gardiste

Ce qui caractérisait Jean-Paul Aubry? «C'était un visionnaire, un avant-gardiste, répond son frère Étienne. Il avait vu venir la laïcisation de la société et le manque de relève chez les prêtres et les religieux.»

Deux fois, il a remis à leur communauté des institutions qui étaient des piliers dans le développement des francophones: La Liberté au Manitoba, le Collège Mathieu en Saskatchewan.

Ce qui ne s'est pas fait sans mal: «Il fallait aussi convaincre les gens, et les oblats, de la nécessité de ces démarches.» Mais, homme de conviction, Jean-Paul Aubry n'était pas de ceux qui cèdent facilement devant les obstacles.

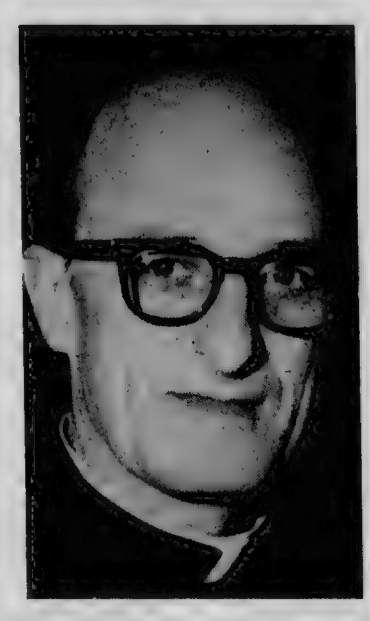
«C'est grâce à lui que le vieux Juniorat est devenu le lieu du Centre culturel, souligne son frère. Et il a fait construire la Casa Bonita et le Manoir pour les frères vieillissants.»

Jean-Paul Aubry est né le 18 octobre 1924 à San Diego en Californie. «Mon grand-père Aubry souffait de tuberculose et devait vivre dans un endroit sec, raconte Étienne Aubry. Parti de Saint-Jérôme au Québec avec ses trois enfants, il est allé en Californie où deux oncles étaient déjà établis.»

L'un de ces enfants s'appelait Léopold, futur papa d'Étienne et Jean-Paul. Il était du genre «bohème, aventureux». L'été de ses 16 ans, il visite le Canada de l'ouest vers l'est et recommence l'année suivante, en s'arrêtant pour les battages chez un cultivateur de Sainte-Agathe.

«Il se sentait si bien chez les Brodeur, qu'il y est revenu trois étés»... et y a rencontré Clara Joyal, qu'il épousa en janvier avant de la ramener en Californie où ils eurent cinq enfants.

De retour à Sainte-Agathe pour aider le père de Clara, ils eurent cinq autres enfants. En tout, six garçons et six filles dont Jean-Paul était l'aîné.





Jean-Paul Aubry peu avant sa mort (à gauche) et tenant un petit chat à San Diego.

«C'était un homme cultivé, très fort intellectuellement et culturellement, pour qui la cause du français était très importante», résume Étienne.

Professeur au Scolasticat de Lebret puis au Juniorat de Saint-Boniface, supérieur au Scolasticat de Lebret puis au Noviciat de Saint-Norbert, il devient assistant rédacteur à La Liberté en 1967, avant de succéder comme directeur au père Bédard parti précipitamment en 1968. «Il n'était pas journaliste et trouvait difficile d'avoir à écrire un éditorial chaque semaine, et de suivre les événements de dernière minute!»

En 1971, quand La Liberté est entre les mains de Presse-Ouest, le père Aubry devient vicaire de la paroisse du Précieux-Sang. Il sera ensuite recteur et supérieur du collège de Gravelbourg en 1976, puis provincial du Manitoba de 1976 à sa mort en 1982.

S. L.



Le premier gérant, Maurice Gauthier, sous le poids des problèmes

«Une crise à toutes les semaines»

C'était une époque de grande euphorie: le Manitoba fêtait son centenaire, la province disait oui à l'éducation française (Bill 113), la Société franco-manitobaine (SFM) prenait son envol, le secrétariat d'État dépensait librement, Pierre Trudeau visitait Saint-Boniface et Élisabeth II régnait à Saint-Pierre-Jolys.

C'était aussi l'époque où les pères oblats ont décidé d'abandonner les organismes n'ayant pas un mandat strictement religieux. En décembre 1969, ils vendaient l'entreprise de presse Canadian Publishers à leurs employés de l'avenue McDermot, et offraient La Liberté et le Patriote à la communauté francophone.

Le 23 février 1970, la SFM créait une société publique, Presse-Ouest Limitée, chargée de prendre en main l'hebdo. La présidence était assumée par Rhéal Teffaine, assisté d'Aurèle Campeau, Armand Mercier, et trois oblats.

Presse-Ouest embauche son premier directeur, Maurice Gauthier, qui était agent au secrétariat d'État, et son premier rédacteur, Jean-Paul Aubry, oblat, directeur du journal depuis 1968.

Mais en peu de temps, les nouveaux propriétaires de Canadian Publishers achètent une nouvelle presse et augmentent les tarifs d'imprimerie. La Liberté réagit en changeant d'imprimeur (Reliance Press à Transcona). Conséquence? «On s'est fait mettre à la porte sur McDermot,» se souvient Maurice Gauthier, dont les problèmes ne faisaient que commencer.

«On a vendu La Liberté et le Patriote pour 1 $. Mais on a vendu l'imprimerie à des Juifs et ça m'avait beaucoup dérangé dans le temps. Il y en avait qui croyaient qu'on n'était pas assez intelligents pour opérer une entreprise.»



Maurice Gauthier.

Mais les défis d'ordre financier n'étaient rien à comparer aux difficultés techniques immédiates. «Qui va nous aider? On s'était fié sur les nouveaux propriétaires de l'imprimerie. Ça allait pour la rédaction, mais on ne connaissait rien là-dedans, nous autres, la typographie et la mise en page!»

Le nouveau gérant profite de contacts faits l'année précédente, à titre de président de la SFM, avec le groupe des Hebdos A-1 du Canada lors des fêtes organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

«On m'avait donné des conseils: il y a moyen de faire de l'argent avec le journal; tout ce dont vous avez besoin pour commencer, c'est un contrat d'imprimeur, une cireuse et une machine à composer. Quand on s'est retrouvé sans service graphique (en juin 1970), ils nous ont envoyé un technicien du Québec.»

En quelques jours, il fallait apprendre à faire le montage, mais aussi se débrouiller avec la typographie. «On a cherché partout: qui c'est qui va travailler toute la longue fin de semaine du premier juillet? Finalement, j'ai appelé à l'Académie Saint-Joseph pour voir s'il n'y avait pas une religieuse disponible.» Le journal a ainsi trouvé la perle, Sr Juliette Garand, une soeur âgée et très dévouée.

«On l'a embauchée pour une semaine, mais elle est restée des années. Elle travaillait avec une vitesse extraordinaire. C'était une religieuse, elle ne prenait pas de pause-café. On avait acheté une vieille composeuse du Québec, ça faisait un bruit d'enfer.»

Après quelques nuits blanches, le premier numéro est sorti, format tabloïd, le 8 juillet, avec une grande photo de Pierre Trudeau serrant des mains à Saint-Boniface. Et la citation de la semaine, à la une, était du secrétaire d'État, Gérard Pelletier: «Ne détruisez pas les murs! Construisez ailleurs!», une exhortation aux paroissiens de la paroisse Cathédrale. Car après le feu, c'est le débat qui faisait rage.

«Du montage, j'en ai t'y fait du (!¥#‡) de montage. Le père Aubry aussi. Il y avait aussi Nadine Bouché, une bonne travailleuse, qui faisait de tout: de la réception à la rédaction jusqu'au montage. On imprimait à Transcona, et j'allais porter le paquet en voiture; je partais toujours à la dernière minute, à 100 milles à l'heure.

«Il y avait beaucoup de naïveté; quand je regarde ça aujourd'hui, je ne sais pas comment on a fait (rires!). C'était une crise à toutes les semaines.»

À l'automne 1970, Maurice Gauthier quitte La Liberté pour devenir le directeur des Services coopératifs au ministère de l'Agriculture. «Ça me faisait quelque chose de partir: c'était un beau défi, le journal, c'était nouveau.»

Son départ est suivi de la démission du président. «Rhéal Teffaine m'avait dit: je ne veux rien savoir si t'es pas là. Il a démissionné. J'ai pris la présidence de Presse-Ouest pour un bon cinq ans.»

Jean-Pierre DUBÉ

Une pensée éditoriale

Une fois sorti des mains des oblats, le journal devait se donner une nouvelle vocation qui suivrait un peu l'orientation de la communauté franco-manitobaine: une prise en charge des laïcs et de l'action politique.

«Jean-Paul Aubry n'était pas contre ça, se souvient le premier directeur de La Liberté, Maurice Gauthier. On a voulu que la mission du journal soit de refléter la communauté, et pas juste les catholiques pratiquants.

«On ne voulait pas juste des compte-rendus des villages, mais une pensée éditoriale: faire la promotion de la vie en français. En d'autres mots, un journal français plus que catholique. C'était plus ça dont on avait besoin.»

Malgré sa faible base d'abonnements (environ 3 000 payés), le journal paraissait viable pour certains. Si bien que le président de Presse-Ouest est approché par trois employés en 1972 qui menacent de démissionner si on ne leur vend pas le journal.

«Ils étaient trois, Jolly Turenne, Réal Sabourin et un autre; ils arrivent chez moi pour me parler confidentiellement. On s'en vient acheter le journal, ou on lâche! Et ils étaient sérieux.

«Je les ai assez mal reçus: je ne trouvais pas que c'était sérieux. Et puis je leur ai dit que le journal n'était pas à vendre.»

J.-P. D.

Le gérant Gérald Dorge assiste au départ du Patriote

Entre l'entreprise et la cause

« Si la Société franco-manitobaine n'avait pas pris le journal, ça serait mort», affirme le deuxième gérant de La Liberté (1970 à 1972), Gérald Dorge, aujourd'hui l'éditeur et directeur général de Canadian Publishers, le géant de la presse hebdomadaire de Winnipeg qui porte le nom de l'entreprise fondée par les oblats dans les années 40.

Gérald Dorge est d'accord avec le commentaire de son prédécesseur, Maurice Gauthier, selon qui la production de La Liberté et le Patriote était une crise à toutes les semaines. «C'était un peu quétaine comme opération. Je n'avais aucune expérience à faire un journal.

«La première année, on a fini avec un déficit de 100 000 $. La deuxième année, c'était un déficit d'environ 35 000 $. C'est là que j'ai appris à structurer des budgets et à faire des prévisions de liquidité ("cash flow").

«C'était le début de ma carrière (dans la presse écrite). Ça m'a été très valable, mais difficile, surtout de répondre à un conseil d'administration qui ne connaissait pas le monde du journalisme. Il y avait souvent des conflits.»

Pendant que certains, au conseil de Presse-Ouest comme au bureau, considéraient le journal d'abord comme une entreprise, d'autres tenaient à sa mission, qu'elle fut catholique, francophone ou communautaire.

«On voulait laïciser, rendre ça contemporain, mais il y avait des conflits. Il y avait une tendance bien catholique à la rédaction du journal, c'était difficile à changer.

«La publicité n'était pas vue par les commerçants comme un investissement, mais un don pour la cause. Ils ne s'attendaient pas à un retour sur leur argent. Le vendeur d'annonces, Claude Gagné, était très frustré par l'attitude des gens. Il a poussé beaucoup pour la distribution gratuite.»

De plus, le journal ne réussissait pas à vendre d'annonces en Saskatchewan, qui comptait environ 800 abonnés (sur les 3 000 de La Liberté et le Patriote). Lorsqu'un organisme fransaskois s'est présenté en 1971 avec un projet de journal, Presse-Ouest a cédé. «On s'est dit: c'est mieux de concentrer sur nos affaires.»

L'hebdo en a profité pour troquer son système d'abonnements (5 $ par année) pour une distribution gratuite, dans le but de faire monter en flèche les tarifs d'annonces. Le tirage est donc passé à 13 000 du jour au lendemain.



photo: Jean-Pierre Dubé

Gérald Dorge.

«Le risque qu'on prenait, avance Gérald Dorge, c'était qu'on allait augmenter nos revenus suffisamment pour compenser la perte des revenus d'abonnements. Ça a marché, mais il y a eu une période difficile. Il a fallu convaincre les annonceurs.»

Entre-temps, le journal récoltait les bénéfices d'un voyage à Ottawa où les dirigeants de Presse-Ouest avaient mis des pressions pour obtenir de la publicité nationale. Le gouvernement et certaines agences (comme le CN et Air Canada) ont commencé à annoncer.

Un des ajouts importants au niveau du contenu a été l'arrivée de Bicolo en 1972. La créatrice Cécile Mulaire collaborait au journal bénévolement, comme d'ailleurs une équipe de correspondants des villages, que La Liberté rassemblait à l'occasion pour les former.

Jean-Pierre DUBÉ

La première de la Petite poule

Bien avant que le Cercle Molière ne le fasse en 1992, l'Institut collégial de Sainte-Agathe avait mis en scène le roman de Gabrielle Roy, La Petite Poule d'Eau. (phrase facultative, si la photo est utilisée:) Cette photo publiée dans la Liberté du 29 janvier 1965 montre la mère servant une deuxième portion de soupe au père capucin en visite à la maison.

Une histoire d'annonces de 1960 à 1972

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'au 27 février 1965, à cinq heures de l'après-midi, pour les fournitures suivantes:

- **38 (plus ou moins) uniformes de police.**
- **110 (plus ou moins) chemises de police.**
- **75 (plus ou moins) souliers de police.**

Pour tous détails supplémentaires et spécification, prière de contacter **M. William Russell**, Chef de Police, St-Boniface, téléphone: **947-1411.**



Les verrues vilaines ont complètement disparu de ces doigts depuis l'application du

WART REMOVER
DEIGHTON

Extrait d'herbes médicinales. Aucun acide. Les verrues et autres excroissances f o n g u e u s e s des mains, du visage et des pieds disparaissent complètement en 3 ou 5 semaines. Inoffensif aux épidermes sains.

A la pharmacie Paquin, St-Boniface, et dans toutes les pharmacies

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé?
Consultez

GAMBLE RADIO & TV CO.

941, avenue Portage
J.-B. LAJEUNESSE
Réparation de toutes marques, travail fait à domicile.
Service fiable
772-2633

Ne préparez pas votre repas



288, rue Marion
LIVRAISON GRATUITE



"Senor Pancho" Bohémier accompagnera les voyageurs.

L'Agence D'Eschambault

vous invite au voyage au Mexique

organisé conjointement avec CKSB

15 jours —Départ de St-Boniface le 27 février
Retour à St-Boniface le 13 mars

Prix $575.00

Pour tous renseignements s'adresser à

L'Agence de Voyages D'Eschambault
136, avenue Provencher, St-Boniface
Tél.: CE 3-3457

SAMSON II
Champion mondial de la force

Concert de variétés

avec *la chanteuse Miriam Breitman, *l'orchestre, *exécution de gymnastique par YMHA, *démonstration de Judo par des groupes de YMCA.

Théâtre Playhouse
le mardi 18 avril
à 8 h. p.m.

Tous les sièges sont réservés
Billets: $2.00, $1.50 et $1.00

Celebrity Box Office, étage mezzanine de la Baie d'Hudson, SPruce 5-2484.
People's Book Store; 816, rue Main, JUstice 6-7375.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez-vous - même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour le remplir. Prenez-en deux cuillérées à soupe par jour, selon le besoin et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan, et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaître vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

the Luv Paint

LE MAGASIN DE PEINTURE "LUV"

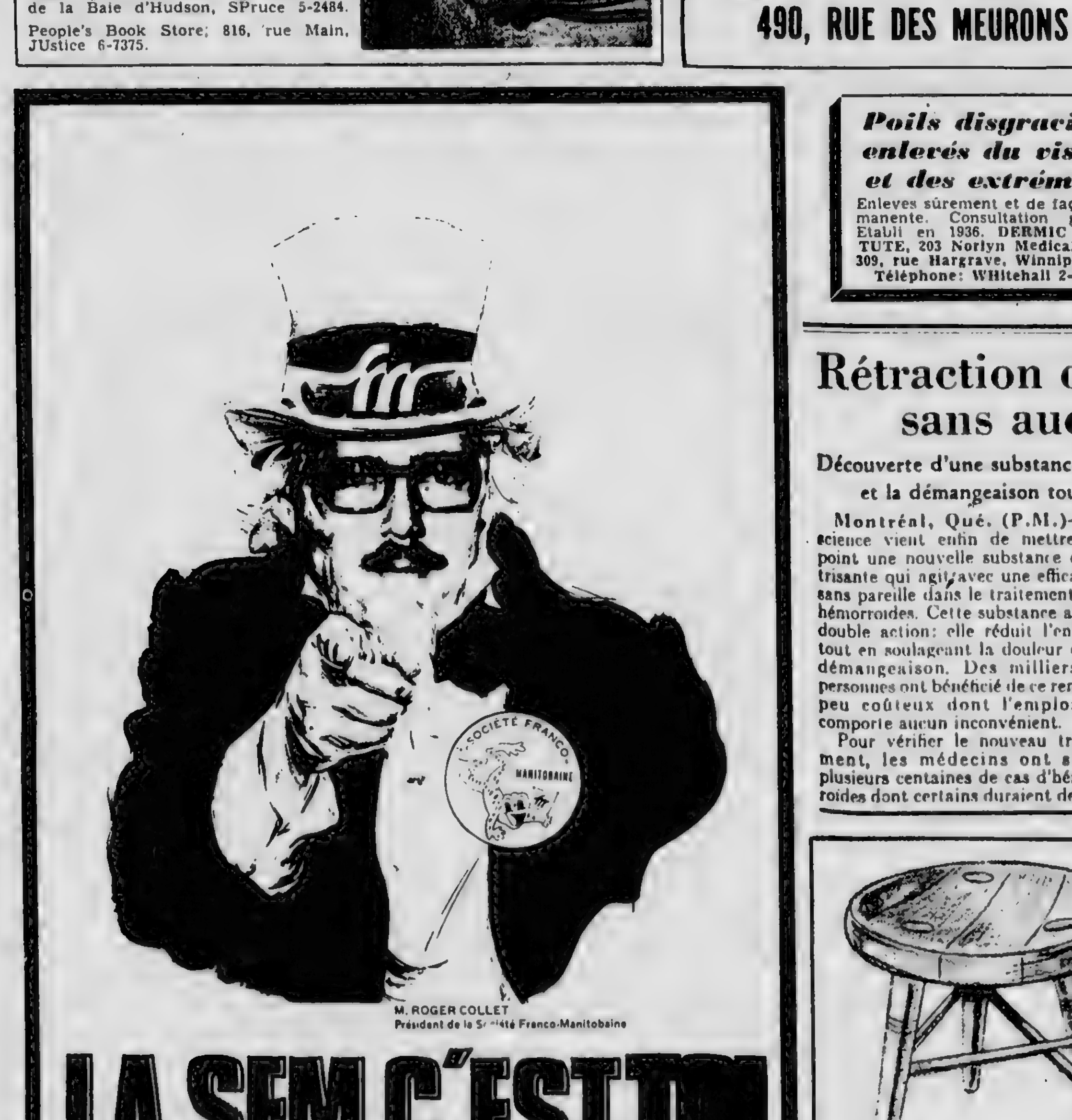
490, RUE DES MEURONS

VOUS AIMEZ
LA LIBERTÉ
DITES-LE À VOS AMIS...
VOUS NE L'AIMEZ PAS
DITES-LE NOUS

Poils disgracieux enlevés du visage et des extrémités

Enlevés sûrement et de façon permanente. Consultation gratuite. Etabli en 1936. DERMIC INSTITUTE, 203 Norlyn Medical Blg., 309, rue Hargrave, Winnipeg 2. Téléphone: WHitehall 2-4110

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492



M. ROGER COLLET
Président de la Société Franco-Manitobaine

LA SFM C'EST TOI

VIENS LE 10 DÉCEMBRE AU PRÉCIEUX-SANG
POUR LA RÉUNION ANNUELLE DE LA SFM

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour vérifier le nouveau traitement, les médecins ont suivi plusieurs centaines de cas d'hémorroïdes dont certains duraient depuis une vingtaine d'années. Ils ont noté dans tous les cas une amélioration rapide: soulagement de la douleur doublé de la rétraction des enflures.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés, mais avec la Bio-Dyne, nouvelle substance cicatrisante.

On trouve le nouveau remède en onguent ou suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

MESDAMES

Poils faciaux enlevés

pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes.



Sans danger! Promptement!

The DERMIC INSTITUTE
400 Boyd Building
388, avenue Portage
Winnipeg 1 — 942-4110



Quelle patte est la plus importante?

La réponse saute aux yeux. L'organisation coopérative est semblable à ce tabouret à trois pattes. Trois choses lui sont essentielles: le magasin de gros, celui de détail et les membres consommateurs. Lorsque l'un des trois manque d'apporter son soutien aux autres, tous basculent. Les coopératives, grâce à l'effort simultané de gens ordinaires ont posé une base solide pour leur propre économie.

SOYEZ UN MEMBRE COOPÉRATIF ACTIF!
Partagez les bénéfices avec vos voisins

Le photographe Hubert Pantel à la rédaction de 1972-1974

Le patron a deux semaines d'expérience!

Hubert Pantel est le quatrième rédacteur en chef laïc de La Liberté, mais les abonnés d'aujourd'hui le connaissent sans doute surtout pour les excellentes photos reproduites à l'occasion dans le journal. Le premier et le seul à assurer le développement de photos au journal (depuis 1978), le natif de Lourdes n'avait encore rien photographié lorsqu'il est entré à La Liberté en 1972 à titre de stagiaire.

Sitôt sa formation commencée, un conflit au journal entraîne le congédiement du rédacteur en chef, Arthur Dupuis. «On m'a laissé l'agréable tâche de faire le journal avec deux semaines d'expérience. C'était du travail, du travail, du travail!

«C'est tombé sur la semaine de l'ouverture officielle du Club LaVérendrye, explique Hubert Pantel, et j'ai fait le cahier spécial tout seul, les entrevues, les photos, les articles. J'y ai mis 80 heures!

«On avait un vieil appareil photo, un vestige d'une certaine époque, ça faisait des photos horribles. C'était le genre qu'il fallait tenir à la hauteur de la taille. Après plusieurs mois, je me suis acheté une vraie caméra.

«C'était au moment de l'ouverture du foyer à Lorette et j'ai été ébloui par les résultats. Je me suis vite acheté un grand angle et un téléphoto. J'ai pris le goût de faire des photos.

«Je me souviens des moyens pauvres de l'époque. J'ai ces deux images: Sr Juliette Leclerc tapant tous les textes deux fois (la deuxième fois pour faire la marge droite) sans jamais se plaindre; et le frère Roméo Cloutier sur la titreuse où il fallait faire une lettre à la fois.

«Les mardis, il était là jusqu'à 22 h pour faire des titres, et il fallait que je le conduise chez lui après le montage. Après quelques heures de repos, on recommençait.

«Il y avait les correspondants: chaque lundi, je les appelais un à un dans les villages; je prenais les informations directement, du téléphone à la machine à écrire, je n'avais pas le temps de réécrire.»

Hubert Pantel fournissait également les articles de fond, l'éditorial et la chronique Brasse et cuit. «J'aimais vraiment le métier les premières années. Comme élève du père Surprenant au Collège, j'avais toujours aimé l'écriture, c'était ma façon de m'exprimer. Et ce n'était jamais pareil d'une semaine à l'autre.



photo: Jean-Pierre Dubé

Hubert Pantel: le photographe photographié!

«Il y avait certains sujets qui me plaisaient, mais je n'aimais pas du tout la politique. J'aimais plutôt offrir mes réflexions personnelles sur les choses.»

En 1973, Hubert Pantel participe à une session d'une semaine avec Jean Vanier. Durant un stage de trois mois en journalisme en France, dont un mois au Monde, il se trouve plus intéressé à rencontrer des gens dans la rue que de faire du journalisme.

À la fin de l'été 1974, épuisé et vidé – «ça devenait trop onéreux de trouver des sujets d'articles ou d'éditorial» – Il a démissionné. Mais on le retrouve de nouveau à la rédaction à la fin de l'année, pour dépanner en compagnie de Jean-Paul Aubry, pendant que La Liberté cherche encore un autre rédacteur en chef.

«Presse-Ouest voulait me garder, mais je venais d'accepter un emploi avec l'Atelier de la Rivière-Rouge à Saint-Malo. J'étais tenté de retourner, parce que je connaissais bien l'emploi, mais c'était un pas en arrière. J'ai choisi d'avancer.»

Jean-Pierre DUBÉ

Lettre

Lectrice depuis 1911

Je lisais sur votre journal que Mme Belair reçoit La Liberté depuis 1916. Moi, je la reçois depuis 1911, presqu'à son début en 1910 ou 1909. C'était le père Auclair qui en était l'organisateur à Duck Lake, Saskatchewan.

Les typographes pensionnaient chez M. St-Denis dans la maison de M. Constant Amiet. Il y avait un Norbert Berriault qui était typographe au Nouvelliste de Saint-Boniface; il travaillait avec Mlle Pauline Le Goff, aujourd'hui Mme Boutal.

À Prince-Albert, il y a eu M. Donatien Frémont et sa dame, Annette St-Amant, et sa soeur, M. Joseph Daoust, M. Narcisse Fournier, et Norbert Berriault était linotypiste (qui était mon mari jusqu'en 1920).

J'ai changé de nom pour Mme Eugène Perron, garagiste à Sainte-Anne-des-Chênes. Il est décédé en 1958 à l'hôpital de Saint-Boniface, et mon dernier nom est Mme Henri Bellerive et je suis au Foyer Youville.

Mme Henri-Rachel Bellerive
Le 24 mai 1972

De Cécile Mulaire à Lise Lavack

Les facéties de Bicolo se poursuivent

1971. Quelques femmes sont réunies à Saint-Pierre-Jolys. L'une d'entre elles, Cécile Mulaire, trouve que La Liberté n'a rien à offrir aux enfants, futurs lecteurs du journal.

Déjà mère de six enfants, Cécile Mulaire a décidé d'en créer un spécial: il s'appellera Bicolo. Rapidement, sa page de jeux et de découvertes, qui paraît pour la première fois en janvier 1972, devient l'ami de tous les enfants du Manitoba.

Pendant 20 ans, une fois par mois, dans le sous-sol de Cécile et de René Mulaire, son fidèle compagnon, les «Bicolettes» se réunissent. Elle discutent et rigolent à quatre, mais conçoivent chacune une page par mois, de septembre à juin.

Mais personne n'est dupe. La mère et l'âme de Bicolo, c'est Cécile Mulaire. Même quand elle est en voyage au Québec ou en France, elle rapporte du matériel.

Au fil des années, son bénévolat est récompensé: prix Riel en 1983, prix Réseau et prix du premier ministre du Manitoba en 1990.

À ce moment-là, Cécile Mulaire commence à évoquer la possibilité qu'elle laisse aller son p'tit dernier. Un an plus tard, Bicolo se retrouve entre les mains de Lise Lavack de Lorette.

Dans un cahier rendant hommage à Mme Bicolo, Estelle Saint-Hilaire, ancienne Bicolette et actuelle présidente de Presse-Ouest, société éditrice de La Liberté, parle de la femme qui a ouvert plusieurs portes. «Peut-être que la dernière est celle du ciel!»



Les quatre premières Bicolettes dans une photo parue en avril 1972: Monique Forgues, Rosemarie Beaudry, Cécile Mulaire et Nicole Bournival.

La page de BICOLO

En fait, Cécile Mulaire y est presque. À la suite de son engagement dans Nathanaël, elle fait maintenant partie d'un trio de femmes qui s'occupe de la pastorale à Saint-Pierre-Jolys.

Mais Bicolo a continué de la poursuivre en 1992 car elle a reçu l'Ordre des francophones d'Amérique.

Tout compte fait, le ciel peut attendre. Pour avoir donné pendant si longtemps le goût aux jeunes francophones et francophiles du Manitoba de s'amuser en français, il manque encore à Cécile, née Gagnon à La Broquerie, l'Ordre du Canada!

Yves CHARTRAND

Au rendez-vous chaque semaine depuis 1982

Les coups de pattes de Cayouche

Voici quelques extraits d'un article de Bernard Bocquel publié en mars 1988 à l'occasion du 75e anniversaire de La Liberté.

«En septembre 1982, Cayouche a commencé à donner ses premiers coups de sabots en direction des politiciens locaux, provinciaux, fédéraux, des idées reçues, des vaches sacrées.

«Au début, Réal Bérard tenait à son anonymat. Sans doute pour des raisons professionnelles. Mais aussi parce que, après tout, la réalité de ce quinquagénaire ne devait pas être confondue avec le monde du petit cheval borgne.

«Réal Bérard a quand même le droit de vivre deux vies. Un droit qui appartient aux rares personnes qui ont pu créer un autre monde.

« Mais ce qui devait arriver est arrivé: au fur et à mesure que Cayouche s'imposait, de plus en plus de lectrices et de lecteurs de La Liberté ont obtenu la bonne réponse à la question: «Qui c'est Cayouche???»

«Au fil des semaines, des mois, des années, un véritable monde a été créé par Cayouche, le petit cheval borgne qui prend la parole à l'occasion. Et il est terriblement humain et sans grande prétention, ce pony des Prairies à la sensibilité toute canayenne.

«Tenez, prenez Brian Mulroney, par exemple. Même si on sent bien qu'il ne l'aime pas toujours trop trop, il n'y a jamais rien de sauvage dans le coup de patte de Cayouche.

«La manière dont Cayouche a réussi à développer le menton mulronien trahit son génie. Connaissez-vous un seul autre caricaturiste au Canada qui a su utiliser avec autant de bonheur et d'ingéniosité le signe distinctif du premier ministre?

«En fait, le seul temps où Cayouche devient vraiment méchant, c'est quand la francophonie manitobaine se fait attaquer. On pourrait sans doute dire beaucoup sur les dessins parus lors de la crise sur l'article 23 en 1983. Mieux que de longs éditoriaux, ils ont mis en évidence la faiblesse des uns et l'hypocrisie des autres.

«Pour Cayouche, la caricature sert de révélateur mais aussi, à l'occasion, de catalyseur ou de détonateur. L'exemple qu'il aime donner est son dessin publié à la une de La Liberté en mai 1978, au plus fort de la crise de l'école Précieux-Sang. On voyait les commissaires Kennedy et Stangl chasser une colombe avec un lance-pierres. Des fois, pour faire comprendre et inciter à l'action, un dessin vaut bien plus de mille mots...

«Mais comme on dit, Cayouche le cheval ne donne que rarement des vilaines ruades. Quand ses tripes canayennes et humanistes ne sont pas piquées au vif, il aime offrir des clins d'oeil. «Des fois, je fais des dessins juste pour le fun. Je m'amuse.»



Bicolo se recueille sur la tombe de Louis Riel en 1985. Cayouche nous fait découvrir que Bicolo est chauve!

1982-1990: les fondements de la stabilisation

La Liberté est morte, vive La Liberté!

A partir de 1982, La Liberté s'engage dans une nouvelle étape de son histoire. Après dix ans de tâtonnements consécutifs à la vente du journal par les oblats, une nouvelle équipe prend la relève.

Son objectif: faire de l'ancien organe militant un journal d'information moderne, capable de refléter la nouvelle réalité franco-manitobaine.

L'homme clé de cette période est Bernard Bocquel. Arrivé comme coopérant français en 1977, tour à tour journaliste, rédacteur en chef et directeur, c'est sous son impulsion que la nouvelle direction est prise. Gilbert Sabourin, président de Presse-Ouest (société éditrice de La Liberté) de 1984 à 1987, se souvient:

«On sentait un flottement depuis plusieurs années. C'était le même journal depuis dix ans. Plutôt le genre feuille de chou. On s'était mis en tête qu'il fallait remonter toute l'opération. On voulait des nouveaux locaux, des nouveaux instruments de travail, une nouvelle équipe, et surtout, un nouveau contenu.»

Les nouveaux locaux furent ceux de la Maison franco-manitobaine, où La Liberté est toujours installée (auparavant au Centre culturel franco-manitobain). La nouvelle équipe avait nom Jean-Pierre Dubé, Roland Stringer, et plus tard Lucien Chaput, Daniel Tougas, Laurent Gimenez.

En ce qui concerne le nouveau contenu, laissons parler Gilbert Sabourin: «On voulait redonner de la crédibilité au journal, le rendre un peu plus à jour, qu'il reflète un peu plus la communauté en général, y compris dans les villages.»

En un mot, qu'il devienne un vrai journal! Lucien Chaput, qui devait exercer les fonctions de directeur adjoint jusqu'en 1990, explique comment on y est parvenu: «À partir de fin 82-début 83, La Liberté était dirigée pour la première fois par des journalistes professionnels. Comme le patron était un journaliste, la rédaction a pris plus d'importance.»

En feuilletant la Liberté de cette époque, on est effectivement frappé par le foisonnement de reportages, chroniques, portraits, billets, etc. Les graphistes, comme Cyril Parent, David McNair et Gilbert Painchaud, apportaient leur contribution pour rendre le produit agréable à lire et à voir. Enfin, une équipe de correspondants, et surtout de correspondantes, assurait la couverture de l'actualité régionale.

Pourtant, malgré l'amélioration notable du contenu, la situation financière reste précaire. Pour tenter d'y remédier, une décision très importante est prise en 1985: le journal ne sera plus diffusé gratuitement mais vendu par abonnement.

«Ç'a été plus difficile à accepter pour les membres de Presse-Ouest que pour les lecteurs de La Liberté, se souvient Lucien Chaput. Leur réaction, c'était: on va perdre 5 000 lecteurs (La Liberté gratuite était tirée à plus de 10 000 exemplaires). Et on leur répondait: non, on va juste donner la moitié moins d'argent à l'imprimeur et à la poste!

«En fait, c'était deux visions qui s'opposaient. Les partisans de la distribution gratuite avaient encore la vision du journal comme un organe de promotion, pour ne pas dire de propagande. C'était l'idée que si on envoit le journal un peu partout, on ne sait jamais, peut-être qu'on va récupérer quelques francophones.

«Juste un exemple pour montrer l'absurdité de la chose: on avait appris que le botteur des Bombers, Bob Cameron, connaissait La Liberté. Il la recevait à domicile parce que les parents de sa femme étaient encore sur la liste! Évidemment, il ne la lisait pas. Ça allait directement à la poubelle!»

Outre la réduction des coûts de production, le passage à l'abonnement devait aussi fournir un revenu plus stable et assuré que la fameuse campagne de prélèvement de fonds Coup de pouce, organisée annuellement.

«Le message qu'on voulait donner, conclut Lucien Chaput, c'est qu'on peut produire au Manitoba un journal professionnel qui n'a pas besoin de la charité de la communauté pour vivre.

«On va faire un journal qui colle à la réalité du lecteur parce qu'on a besoin de son abonnement. La seule réaction négative est venue d'un gros donateur du Coup de pouce: non seulement on l'avait coupé (il ne s'était pas abonné), mais il ne recevait plus son reçu d'impôts!»

Laurent GIMENEZ





Les correspondants en région

Le bon vieux temps de la petite broderie

Thérèse Dumesnil à Sainte-Agathe, Rino Ouellet à La Broquerie, Paulette Gosselin à Saint-Malo, Denis Bibault à Notre-Dame-de-Lourdes, Rose Philippe à Saint-Claude, Victorine Cousin à Somerset, Eugénie Ferré à Saint-Norbert, Céline et Florent Beaudette à Saint-Jean-Baptiste, Annette et Omer Chartier à Saint-Lazare.

Dans la première moitié des années 80, tous ces noms, et plusieurs autres encore, étaient fort bien connus des lecteurs de La Liberté. Chaque village franco-manitobain avait son ou ses correspondant(s) chargé(s) de traquer la nouvelle locale.

Marie Sarrasin, qui avait délaissé l'enseignement le temps d'élever ses huit enfants, était l'oreille et la plume de La Liberté à Saint-Joseph. «Le plus difficile était d'éveiller les gens pour qu'ils nous donnent des nouvelles. Ils n'étaient pas habitués à appeler les correspondants. Par contre, s'il y avait un 40e anniversaire, on nous prévenait tout de suite. Les gens voulaient que ça passe.»

Comme tous ses collègues, Marie Sarrasin était payée quelques dizaines de dollars pour ses papiers. La Liberté fournissait la pellicule pour les photos. «J'aimais ça, rien que pour les contacts avec les gens. Normalement, je reste tranquille dans mon coin. Ça m'obligeait à sortir.»

Une ou deux fois par an, les correspondants étaient convoqués à Saint-Boniface pour une petite séance de «resserrage de boulons». «On était bien dirigé, se souvient Marie Sarrasin. On nous distribuait une feuille avec les fautes des correspondants qu'il fallait éviter.

«Quand il n'y avait pas de nouvelles, on nous demandait de faire des "features", par exemple sur une vieille église. Bernard Bocquel (directeur du journal) nous demandait d'aller directement à la nouvelle et de ne pas mettre trop de détails. Il appelait ça de la «petite broderie» (rires). À la fin, ils coupaient beaucoup dans nos textes. C'était rendu un peu frustrant.»

En 1986, les journalistes de La Liberté décident de traiter eux-mêmes les nouvelles des villages. Les correspondants sont renvoyés à leur ferme, à leur école ou à leur foyer. «Les gens ont manqué ça, même si, à un moment donné, c'était devenu une petite rengaine. Toutes les annonces de baptêmes et de mariages passaient gratuitement. C'était un service.»

Laurent GIMENEZ

Journal de l'année de l'APF de 1984 à 1991

La Liberté souvent sur le podium

Les succès de La Liberté lors de remises de prix d'excellence au sein d'associations de journaux francophones ne datent pas de la dernière décennie.

«Le meilleur hebdomadaire francophone au Canada», titre un prospectus de Canadian Publishers des années 50. Le journal, alors nommé La Liberté et le Patriote, a remporté en 1951, 1952 et 1954 le trophée Francoeur, décerné par l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada au meilleur journal grand format.

Après le chambardement du début des années 70, La Liberté, membre des Hebdos du Canada, connaît à nouveau du succès au milieu de la décennie. En 1975, le journal reçoit le premier prix des pages de rédaction. Puis en 1976, La Liberté reçoit des premiers prix pour la qualité de sa présentation graphique et de sa publicité locale. (1)

À l'instar de plusieurs journaux francophones, La Liberté joindra les rangs de l'Association de la presse francophone hors Québec fondée en 1976.

Dès sa première participation au concours des prix d'excellence en 1983, La Liberté se distingue en remportant le prix de la meilleure présentation.

L'année suivante, c'est la consécration: La Liberté gagne le titre de Journal de l'année. Elle le gardera sans interruption jusqu'en 1991.

Ces prix d'excellence, qui sont décernés en 1993 à Saint-Boniface, lieu de l'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone, ne sont que l'aspect le plus visible de l'APF.

L'organisme, qui regroupe une vingtaine de publications francophones en milieu minoritaire, a mis sur pied une agence de placement d'annonces gouvernementales baptisée OPSCOM. Il est aussi le fondateur et bailleur de fonds de la Fondation Donatien Frémont, qui offre chaque année des bourses d'études en communication aux étudiants francophones hors Québec.

En 1989, l'APF a créé une agence de presse nationale avec un correspondant basé à Ottawa, Yves Lusignan. L'APF possède même désormais son caricaturiste attitré en la personne de Michel Lavigne, dont les lecteurs de La liberté peuvent apprécier l'humour à travers son Coup d'oeil national.

Y.C. et L.G.

(1) Le crédit de ces prix revient sans doute au rédacteur en chef de l'époque, Jean-Jacques LeFrançois (1975-1977).

Beaucoup pour 1 $

Combien payait-on les biscuits, le jus de pomme, les fruits ou le poisson en boîtes en 1960? En janvier de cette année, le Safeway (qui annonçait régulièrement ses spéciaux en français) proposait 11 boîtes de sardines pour 1 $, trois paquets d'une livre de biscuits sandwich Davids pour 1 $. Également pour 1 $: trois boîtes de jus de pomme et trois douzaines d'oranges. Quant à une épaule de porc fumée, on la vendait 39 cents la livre...

(Source: La Liberté, 29 janvier 1960).

La Liberté , journal-école

Du monde de la place

Au début des années 80, les mots d'ordre à La Liberté deviennent stabilité et continuité. On veut en finir avec le ballet des directeurs qui a marqué la décennie précédente.

«À cette époque-là, les postes de responsabilité à Presse-Ouest et à La Liberté étaient très politiques, rappelle Lucien Chaput. À chaque fois qu'il y avait une lutte de pouvoir au sein de la SFM, il y avait un ressac à Presse-Ouest et à La Liberté.

«Le problème, c'est que si tu changes trop souvent de direction, tu perds la conscience historique du journal, une certaine continuité. Un journal, ça se bâtit au fur et à mesure. Tu dois constamment préciser la formule, l'améliorer. À chaque changement, il faut recommencer.»

Dès 1980, Bernard Bocquel s'impose comme le principal théoricien et maître d'oeuvre de la stabilité. En 1985, il parvient à imposer ses vues en convaincant Presse-Ouest, alors présidée par Gilbert Sabourin, de lui accorder un contrat de cinq ans. Une première à La Liberté. Le nouveau directeur et rédacteur en chef embauche aussitôt Lucien Chaput comme directeur adjoint.

«À ce moment-là, j'étais fonctionnaire aux archives provinciales de l'Alberta. Je n'étais pas prêt à quitter ce poste garanti à vie pour un simple contrat d'un an. J'avais besoin de stabilité. Bernard pouvait me la garantir parce qu'il avait un contrat de cinq ans.»

Mais comment assurer la stabilité et la continuité à long terme s'il n'y a pas de relève? La communauté franco-manitobaine a consacré beaucoup d'efforts au développement de la culture, de l'éducation, et même de l'économie, mais les communications font figure de parents pauvres. Il n'y a ni bourses d'études ni programmes de formation.

Les responsables de La Liberté décident alors d'assumer eux-mêmes cette tâche, dans la mesure de leurs moyens.

Ils offrent des cours d'initiation au journalisme aux étudiant(e)s du secondaire. Les meilleures recrues ont droit à leur chronique dans La Liberté. Enfin, à partir de 1983, le journal accueille au moins un stagiaire durant les mois d'été (voir encadré: Que sont les stagiaires devenus?).

«Bernard tenait à recruter du monde de la place, explique Lucien Chaput. Si on voulait garantir un avenir, il était souhaitable de mettre des énergies à former des gens du Manitoba plutôt que des journalistes de passage, à la radio-canadienne.»

Cette tradition de formation locale s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Laurent GIMENEZ

Que sont les stagiaires devenus?

Depuis 1983, La Liberté emploie un ou deux stagiaires en journalisme durant les mois d'été. Leur parcours professionnel démontre la justesse du vieux proberbe: «Le journalisme mène à tout, pourvu qu'on sache en sortir.»

Roland Stringer: gérant du groupe Hart Rouge à Montréal.

Gisèle Champagne: actuellement mère de famille à Saint-Boniface, après avoir été notamment directrice de Réseau pendant quatre ans.

Monique Roy: journaliste à Ottawa.

Guy Le Madec: avocat à Ottawa.

André Brin: journaliste sportif à MTN, après avoir travaillé à Radio-Canada.

Jean-Paul Molgat: retourne aux études après avoir obtenu un diplôme de sciences politiques à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario.

Colette Brin: journaliste à CKSB.

Karine Beaudette: journaliste à La Liberté.

Maryse Durette: vient de terminer ses études en journalisme à la Cité collégiale d'Ottawa.

Nicole Belisle: termine son diplôme de journalisme à la Cité collégiale d'Ottawa.

Un coup d'éclat de Claude Gagné en 1982

La saga des pages blanches

Le 24 juin 1982, le directeur de la Liberté Claude Gagné fait un geste qui va lui valoir d'être relevé de ses fonctions: après que Presse-Ouest ait décidé, faute de fonds, d'annuler les chroniques réalisées par des collaborateurs, Claude Gagné publie un numéro en laissant blanc l'espace réservé à ces cinq chroniques...

Ce bras-de-fer entre le directeur et Presse-Ouest était le dernier d'une série, que les lecteurs pouvaient lire depuis quelque temps dans les pages du journal.

Aujourd'hui, Claude Gagné ne garde pas d'amertume de cette époque: «L'équipe qui a suivi a dû travailler très dur pour démontrer qu'ils avaient eu raison de "débarquer" l'ancienne équipe. Le journal en a bénéficié.» Mais il avoue qu'alors il a trouvé cela très difficile.

L'aventure a commencé avec son engagement comme directeur, alors que son concurrent principal était le journaliste Bernard Bocquel.

«La question de fonds, explique Claude Gagné, était: devons-nous avoir deux patrons, un directeur et un rédacteur en chef, ou un seul gérant pour le journal?» Presse-Ouest a tranché en faveur d'un gérant.

Mais Claude Gagné explique que Bernard Bocquel et lui n'arrivaient pas à concilier deux visions divergentes du journal, ce qui s'est traduit par le congédiement du journaliste. Ce geste est suivi par la démission du deuxième journaliste, Jean-Pierre Dubé.

Viens l'assemblée annuelle de la SFM, en mai 1982, où des gens, se souvient Jean-Pierre Dubé, n'aimaient pas ce que devenait le journal et étaient désireux d'en faire un véritable journal professionnel. «Bernard et moi étions engagés depuis 1980 dans un processus de transformation en profondeur. Ça ne faisait pas nécessairement l'unanimité.»

«Ils ont pris le contrôle de la SFM et éventuellement de Presse-Ouest, résume Claude Gagné. L'équipe démissionnaire n'était pas demeurée inactive: ils ont été plus fins politiciens que moi!

«Mais pour moi c'était le commencement de la fin. Et lorsqu'on m'a demandé de couper les pigistes, ç'a été le comble. Il ne me restait qu'un journaliste, un Québécois nouveau au Manitoba.»

Le résultat de ce geste spectaculaire - la publication d'espaces blancs - a précipité son départ. Le 8 juillet, La Liberté annonçait la nomination de Jean-Pierre Dubé comme directeur par intérim.

Promu directeur l'automne suivant, Jean-Pierre Dubé a engagé un nouveau journaliste en la personne de... Bernard Bocquel! Lequel est engagé comme directeur, en 1984, après le départ de Jean-Pierre Dubé.

Sylviane LANTHIER

L'affaire Morgentaler

La Liberté accusée d'antisémitisme

Le 26 novembre 1982, une caricature de Cayouche parue dans La Liberté a l'effet d'une bombe. Carrément anti-avortement, elle montre Henry Morgentaler affublé des oreilles pointues, du nez crochu et du bonnet traditionnels des caricatures anti-juives des années d'avant-guerre, et compare l'avortement à l'holocauste des juifs commis par les nazis.

Les médias nationaux, journaux, télés, radios, s'emparent de l'affaire. On crie à l'antisémitisme.

Dans les locaux de la Liberté, Jean-Pierre Dubé, promu récemment rédacteur en chef du journal, gère une crise qu'il n'a pas vue venir. «La caricature est arrivée, on l'a publiée. On se disait qu'elle allait susciter des réactions.» Si la rédaction s'attendait à des réactions, c'était surtout à cause du thème abordé (l'avortement). Le directeur de l'époque n'avait pas saisi son caractère antisémite: «C'était de l'ignorance.»

«Pendant deux jours, je n'ai fait que des entrevues à la télé et pour les journaux, et j'ai assisté à des réunions avec les groupes de la communauté juive de Winnipeg. Je me suis fait éduquer! On m'a expliqué ce qu'était l'antisémitisme. J'ai été sensibilisé à tout cela.»

Dans les semaines qui suivent, les lettres affluent à La Liberté, certaines condamnant la publication de la caricature, d'autres appuyant son parti-pris anti-avortement.



«T'sé! La caricature cé comme jouer à la plote: si tu frappes fort, ça passe par-dessus les clutures et ça peut timber dans la fenêtre de quelqu'un de ben important et puissant...», avait répliqué Cayouche deux semaines plus tard.

«On nous demandait des rétractations et des excuses publiques, que nous n'avons pas faites, se souvient Jean-Pierre. Presse-Ouest ne voulait pas. Aujourd'hui, quand j'y repense, je me dis que ça n'aurait pas été une grosse affaire de le faire. Nous n'avions jamais eu l'intention de blesser qui que ce soit.»

Mais voilà qu'une seconde crisette éclate: la Société franco-manitobaine fait des excuses publiques par voie de communiqué de presse, au nom de Presse-Ouest et de La Liberté, sans en parler d'abord à la société éditrice du journal, alors présidée par Maurice Péloquin. «Il y a eu une réunion conjointe des deux conseils, se souvient Jean-Pierre Dubé. On s'est expliqué.»

Bientôt, Noël est arrivé et «l'affaire Morgentaler» s'est tassée. «Ça nous a permis de créer des liens avec la communauté juive, conclut, philosophe, le rédacteur de la Liberté. Par la suite, nous avons fait des articles avec des Juifs francophones de Winnipeg.»

S. L.

Tobie Perrin, lecteur depuis plus de 70 ans

«La Liberté, c'est comme la parenté»

On pourrait presque dire de Tobie Perrin qu'il est né avec une Liberté entre les mains. «Je ne me souviens pas en quelle année exactement mes parents ont commencé à la recevoir. En tout cas, c'était après la mort de mon grand-père en 1915. Parce que lui, il lisait La Presse!»

Une chose est certaine: La Liberté traînait dans la ferme familiale de Caledonia, tout près de Sainte-Anne-des-Chênes, quand Tobie n'était encore qu'un enfant. Et lorsqu'en 1924, à l'âge de 13 ans, il doit prendre la succession de son père décédé subitement, La Liberté est toujours là.

«Je me souviens des articles de l'abbé Jutras, de Letellier. Il avait son coin, je le vois encore. Une chronique agricole. Il encourageait les agriculteurs à planter du trèfle d'odeur. Bon pour le fourrage et bon comme fertilisant pour la terre!»

En 1933, Tobie Perrin commet sa première et unique infidélité envers La Liberté en épousant Léona Neault. Sa nouvelle vie de famille l'accapare (il aura sept enfants en tout), son travail d'agriculteur s'avère ardu et peu rémunérateur. Conséquence: il délaisse le journal pendant quelque temps.

Les retrouvailles n'en seront que plus émouvantes. «La Liberté, c'est comme la parenté. On se comprend en français. Une des premières choses que je lis, c'est les éditoriaux. Chartrand, Dubé, ils ont une manière d'écrire, des expressions que j'aime.»

Tout en parlant, Tobie Perrin feuillette la dernière Liberté qui traîne sur une chaise, à portée de la main. «Ça je lis, ça je lis. La recette, non. Je suis un «bachelor», j'ai jamais appris à faire la cuisine. La télévision, ça ne m'intéresse pas. Tout le reste, je lis. Et des fois je relis!»

La revue critique se poursuit: «Le petit journal (Journal des jeunes), il y a des choses intéressantes là-dedans. Bicolo, c'est plus vraiment de mon âge, mais c'est ma nièce qui le fait (Lise Lavack). Les nécrologies, c'est bien important aussi. Ça parle de la parenté, ou des connaissances qu'on avait perdu de vue.»

Arrivé en page 3, il s'exclame: «Ah, il y a CAYOUCHE! C'est trop fin. Sortir des affaires de même! Et tu le comprends. Un homme extraordinaire, Bérard. Attachez-le!»

Tout bien pesé, le résidant de la Villa Youville depuis quatre ans juge que son journal préféré s'est plutôt amélioré au fil des ans. «Les nouvelles des régions sont meilleures. Avant, c'était Baptiste puis Catherine qui envoyaient ce qu'ils voulaient (allusion aux correspondants). Ça me faisait penser au Carillon News. Astheure, c'est vous autres (les journalistes) qui venez ici.»

Quant à ceux qui ne partagent pas cette bonne opinion, Tobie Perrin les exécute d'une phrase: «J'vais vous dire: quand vous êtes Canadien français, vous aimez La Liberté. Quand vous avez un penchant pour l'anglais, vous n'aimez pas La Liberté.»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Tobie Perrin et sa Liberté. «Faut qu'elle arrive le vendredi, par exemple. Le lundi, elle n'est plus intéressante. C'est du réchauffé.»

Lettre

Les villages en majuscules

Votre journal continue à se servir de lettres minuscules pour les noms de nos belles paroisses manitobaines. C'est là un manque de respect envers les nôtres, et un mauvais exemple à donner à nos jeunes. Il semble que celui qui imprime votre journal a une grammaire genre "hippie".

Être l'un de vos correspondants, j'exigerais que l'on mette le nom de ma paroisse avec une lettre majuscule ou je demanderais de discontinuer l'envoi du journal. Si on doit continuer comme dans vos deux derniers numéros, je préfère être retranché de la liste comme abonné. Ne soyez pas étonné si d'autres font la même demande.

Henri Bruyère
Le 16 janvier 1974

Recyclez ce journal

À ce prix-là, je m'abonne!

En 1940, un abonnement à La Liberté coûtait 2 $, 2,50 $ pour les États-Unis et 3 $ pour l'Europe.

De la photocomposeuse à l'ordinateur

Les dinosaures technologiques

Gilbert Painchaud a eu la chance de connaître les derniers dinosaures. Lorsqu'il est entré comme graphiste à La Liberté en 1980, le journal était en pleine période mésozoïque!

Le plus puissant de ces gros animaux était le Comp Edit. Seule la typographe était en mesure de le dompter. «Les lettres filaient sur un petit écran horizontal qui ne pouvait contenir qu'une vingtaine de caractères à la fois», se souvient Gilbert Painchaud.

Le passage du crétacé au jurassique s'est fait quelques années plus tard, avec l'arrivée d'une nouvelle photocomposeuse: l'AM Varityper.

«Elle était plus rapide, elle contenait plus de caractères (types de lettres), et la qualité d'impression était meilleure. Mais le plus gros avantage était pour la typographe: elle avait un grand écran!»

Le graphiste de La Liberté se souvient aussi de l'étiqueteuse, machine «monstrueuse» qui faisait «un bruit d'enfer». Avec une régularité d'horloger, l'étiqueteur en titre venait une fois par semaine actionner plus de 10 000 fois de suite la manette qui imprimait le nom et l'adresse du destinataire sur chaque exemplaire.

Un geste trop vif ou un ressort qui casse, et les plaques de métal revolaient à travers toute la pièce. Il fallait alors réparer les dégâts à petits coups de marteau, ou bien graver une nouvelle plaque.

Le système était lourd, mais il fonctionnait plutôt bien. À condition de respecter deux impératifs: la division du travail et la spécialisation. Personne, en dehors de la typographe, n'aurait osé toucher à la photocomposeuse.

«À l'époque, tu pouvais difficilement manquer une ou deux journées de travail, surtout le jour du montage, se souvient Gilbert Painchaud. Chacun avait sa spécialité.»

L'informatisation du journal en 1991 a décloisonné les fonctions. Gilbert Painchaud passe aujourd'hui sans problèmes de la table de montage à l'ordinateur. Les journalistes eux-mêmes peuvent formater des textes à l'écran, ce qui ne leur serait même pas venu à l'idée il y a cinq ou six ans. Nous sommes désormais à l'ère de la polyvalence (1).

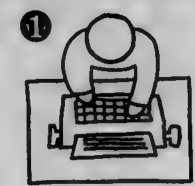
«Le nouveau système est plus efficace et plus rapide, estime Gilbert Painchaud. Il a permis d'améliorer le produit. Par exemple, je peux consacrer plus de temps à la conception des annonces.»

Pourra-t-on aller encore plus loin dans l'avenir? «La prochaine étape, ce serait le scanner. Ça permet d'introduire les photos et les logos directement dans l'ordinateur. Avec ça, plus rien à coller.» Et le gros Macintosh qui trône aujourd'hui dans la salle de production prendra peut-être, à son tour, des allures de dinosaure.

Laurent GIMENEZ

(1) Une autre étape importante a été franchie en 1992 avec le réaménagement des locaux de La Liberté. La rédaction a été transférée dans les anciens bureaux du Conseil jeunesse provincial (CJP). Le reste de l'espace est désormais entièrement consacré à l'accueil du public et à la production du journal.

La fabrication de La Liberté



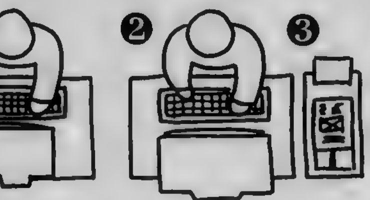








En 1982 - ❶ Les journalistes tapent leurs articles sur des machines à écrire. ❷ Les textes «cotés» (indication du type de caractères, taille, etc.) sont tapés par la typographe sur une photocomposeuse et imprimés en colonnes sur des bromures (papier photographique). ❸ Tous les textes sont corrigés par la correctrice, puis renvoyés à la typographe qui sort la version finale. ❹ Les journalistes découpent les bromures à l'aide de couteaux spéciaux et font la mise en page manuellement sur des gabarits (feuilles cadrillées). ❺ Le monteur s'assure que les colonnes sont bien droites et place tous les éléments graphiques nécessaires (filets, logos, etc.) Il cote aussi les photos qui seront agrandies ou réduites par l'imprimeur le lendemain. ❻ Les journaux imprimés retournent à La Liberté. Un employé imprime les noms et adresses des destinataires sur chaque exemplaire à l'aide d'une «étiqueteuse» à levier et à pédales. Finalement, le journal est envoyé à la poste jeudi matin, soit 36 heures après le montage.





Aujourd'hui - ❶ Les journalistes tapent leurs articles sur des ordinateurs, puis les envoient directement à l'ordinateur central Macintosh. ❷ La typographe imprime les articles, qui sont relus. Elle rentre ensuite les corrections, mais les textes restent dans l'ordinateur. Les annonces, qui étaient autrefois montées manuellement par le graphiste, sont réalisées directement à l'ordinateur. ❸ La typographe effectue la mise en page du journal sur son écran d'ordinateur en suivant les instructions du rédacteur en chef. Elle déplace à sa guise les textes et les annonces en manipulant «la souris» (manette). ❹ Chaque page sort complète de l'ordinateur. Le graphiste n'a plus qu'à placer les photos qu'il a réduites ou agrandies sur une caméra industrielle. Le journal est imprimé et posté le lendemain matin, soit une douzaine d'heures après le montage.

Grande première en 1965

Pour la première fois, une troupe française «de grande classe», Le Tréteau de Paris, est venue à Winnipeg présenter L'Annonce faite à Marie de Paul Claudel. L'unique représentation, «patronnée par le gouvernement français», a eu lieu au Playhouse le 24 février. Le prix des billets: 3,50 $, 2,50 $, 1,50 $ et 1 $ pour les étudiants. La Liberté a parlé de l'événement pendant des semaines!

Palmarès de CKSB

Vous souvenez-vous de l'émission pour les jeunes «Tous les garçons, les filles»? En voici le palmarès pour la semaine du 9

1. *Mes mains sur tes hanches.* **Adamo.**
2. *Pour ne pas pleurer.* **Sylvie Vartan.**
3. *Dis bonjour à tous les copains.* **Donald Lautrec.**
4. *Les yeux d'un ange.* **Franck Fernandel.**
5. *La Liberté.* **Les Ingénues.**
6. *Que fais-tu là, Pétula?* **Pétula Clark.**
7. *On t'avait prévenue.* **France Gall.**
8. *N'avoue jamais.* **Dominic.**
9. *Peut-être oui, peut-être non.* **Robert Cogoi.**
10. *Mon pays.* **Gilles Vigneault.**
11. *Seul sans toi.* **Les Baronnets.**
12. *Monsieur Longtemps.* **Les Habits jaunes.**
13. *Quand un bateau passe.* **Claude François.**
14. *À la fin de la soirée.* **Michèle Richard.**
15. *Le ciel, le soleil et la mer.* **François Deguelt.**

Un scandale national

Un scandale national: c'est le titre d'un article du père Joseph Valois paru le 12 janvier 1944 et dénonçant l'attitude trop débonnaire des Américains face au divorce.

Dans le même numéro, le père Léo Lafrenière publie le nombre de divorces au Canada entre 1918 et 1941, et souligne la nécessité de ne pas cesser l'action sociale et chrétienne pour protéger les liens du mariage.

En 1918, le Canada a connu 114 divorces, 550 en 1925, 875 en 1930, 1 431 en 1935, 2 226 en 1938 et 2 461 en 1941. Le Québec comptait alors parmi les taux de divorce les plus bas avec 1,1 divorce par «100 000 âmes», tandis que la Colombie-Britannique en comptait 74,5.

Comptabilité en français

Lu dans La Liberté du 22 janvier 1960 : un article soulignant l'ouverture du cabinet de comptable de Gabriel J. Forest, le premier francophone à ouvrir son propre bureau.

Grâce au Journal des jeunes

Le monde en quatre pages

Depuis quatre ans, les lecteurs de La Liberté retrouvent chaque deux semaines un Journal des jeunes niché dans le pli de leur hebdomadaire. Il est tiré à environ 7 000 exemplaires, dont 4 000 sont distribués gratuitement par La Liberté.

Le Journal des jeunes n'est pas qu'un supplément de La Liberté. Il a aussi 3 000 autres abonnés partout au pays.

La distribution du bimensuel par le biais de La Liberté relève d'une entente entre Presse-Ouest et les Entreprises Le Journal des jeunes, propriété du journaliste Laurent Gimenez.

«Les adultes sont assez bien servis, et la petite enfance aussi avec Bicolo, souligne l'ex-directeur adjoint de La Liberté, Lucien Chaput. Mais on n'avait pas de trucs ciblés pour les jeunes.

«Quand Laurent a proposé Le Journal des jeunes, en 1989, on a été emballé avec l'idée. Ça nous permettait de diversifier le contenu.»

Un journal qui présente l'actualité aux jeunes n'était pas une idée toute neuve. La formule existait déjà en France avec Le Journal des enfants du Quotidien de l'Alsace.

Par contre, Le Journal des jeunes est unique au Canada, étant un produit entièrement adapté à la jeunesse canadienne.

«Parce que c'était Laurent le responsable, continue Lucien Chaput, on savait qu'il ferait un journal très professionnel. Et puisqu'il était un employé de La Liberté, on pouvait fonctionner dans les structures actuelles sans employer une nouvelle personne. On a vu ça comme du pain béni.»

Laurent Gimenez, coopérant français de 1987 à 1989, fait le Journal parallèlement à son travail à temps partiel à La Liberté.

«Ça a été un concours de circonstances. Au bout de mon stage de 16 mois, le journaliste Daniel Tougas a décidé de partir. C'était l'occasion pour moi de revenir au Manitoba et de lancer le Journal, qui présente de l'information complémentaire à La Liberté.

«Si le Journal a pu exister, c'est grâce à la participation matérielle et financière de La Liberté.»

L'entente avec Presse-Ouest permet au bimensuel d'avoir accès aux ordinateurs de La Liberté une semaine sur deux de septembre à juin.

Le Journal

des jeunes



photo: Karine Beaudette

Le directeur du Journal des jeunes, Laurent Gimenez (à droite) et le graphiste Gilbert Painchaud, ont créé une fenêtre ouverte sur la francophonie internationale.

Par ailleurs, le Journal des jeunes profite des services à titre personnel de Gilbert Painchaud du côté graphique et de Karine Beaudette pour la page des jeux, tous deux employés de La Liberté.

Ce qui a changé le plus dans les quatre ans d'existence du Journal des jeunes, c'est l'implication accrue du graphiste, estime le journaliste.

«Si on regarde les premiers journaux, c'était souvent juste des textes et des photos. Avec la collaboration de Gilbert, la présentation graphique du journal est devenue plus créative, par exemple avec les cartes et les dessins humoristiques.»

Et les abonnements, seule source de financement du journal, continuent d'augmenter. De 700 abonnements à la fin de la première année (juin 1990), on en compte maintenant environ 3 000, surtout au Québec.

Lucien Chaput demeure convaincu de l'importance pour La Liberté d'avoir Le Journal des jeunes.

«Je n'y vois que des avantages. C'est lu, par les jeunes familles, par les gens plus âgés et par les jeunes évidemment.»

Karine BEAUDETTE

1986 et 1989: deux fois non

L'impossible consensus sur la privatisation

Fernand Vermette ne voulait pas devenir membre de Presse-Ouest. Même si son patron, Maurice Therrien, encourageait ses cadres à siéger comme bénévoles à un comité quelconque; et même si Maurice Gauthier le harcelait depuis des mois pour qu'il accepte d'entrer à Presse-Ouest («pourquoi lui?», se demande encore aujourd'hui le directeur de la Fédération des caisses). Quand il a finalement accepté en 1987, il ne savait pas dans quelle galère il s'embarquait.

Novembre 1989: par 99 voix contre 68, l'assemblée spéciale de la Société franco-manitobaine (SFM) rejette la proposition de privatisation de La Liberté. Le président de Presse-Ouest, Fernand Vermette, qui a défendu vaillamment le projet au cours des mois précédents, le prend comme une défaite personnelle.

«Avec le recul, j'ai le sentiment d'avoir été manipulé, confesse-t-il aujourd'hui. Le propriétaire de La Liberté était la SFM. Pourtant, c'est au président de Presse-Ouest qu'on a demandé de présenter et de défendre le dossier.»

Dans un éditorial publié trois semaines avant la date décisive, Fernand Vermette écrivait: «Pour le succès de toutes les petites entreprises, il faut absolument des responsables impliqués et motivés à long terme. Et la seule motivation indiscutable pour que des actionnaires s'impliquent à long terme, c'est de devenir propriétaires.»


photo: Laurent Gimenez
Gilbert Sabourin.

Faisons un rêve...

Un souhait, un rêve, ou un pronostic pour les 80 ans de La Liberté? Nous avons posé la question à trois personnes clés dans l'histoire récente du journal.

Fernand Vermette: (en riant): «Si je te souhaite un centenaire, ça te va?» (Sérieusement): «Je pense que le journal va survivre jusqu'à ce que des facteurs mettent en cause sa rentabilité. Alors, on reparlera peut-être de privatisation. Mais il sera trop tard. S'il faut rêver: que La Liberté devienne un jour un quotidien.»

Gilbert Sabourin: «J'aimerais prendre l'autobus le matin et voir des jeunes passagers lire La Liberté. Un journal qui est voulu, désiré, que les gens doivent lire.»

Lucien Chaput: «La clé, c'est la diversité. Il faut un mélange de contenu qui corresponde aux besoins du lectorat qui sera toujours diversifié. On a des lecteurs de tous les âges et de tous les goûts.

«Ça nous prend aussi de l'expertise, de la formation. On a connu une professionnalisation au niveau scolaire et au niveau culturel, mais ça ne s'est jamais fait au niveau des communications. Résultat: il n'y a pas de garantie d'avenir. Le jour où on n'aura pas les compétences et pas les moyens de faire un journal professionnel, c'est qu'on n'aura plus de francophonie digne de ce nom au Manitoba. On pourra éteindre les lumières.»

Écrirait-il la même chose aujourd'hui? «Oui, je le pense toujours. Je ne suis pas convaincu que des bénévoles qu'on vient chercher un peu partout pour gérer une entreprise et qui s'assoient autour d'une table pour deux ou trois ans ont le souci du développement. Où est la diversification du journal? Où sont les risques? Où sont les défis?»

La défaite de 1989 était d'autant plus cuisante qu'elle n'était pas la première. En novembre 1986 déjà, 82 % des participants à une assemblée spéciale de la SFM avaient voté contre la privatisation. Dans un éditorial publié quelques semaines avant la date décisive, le président de Presse-Ouest de l'époque, Gilbert Sabourin, écrivait: «Pour assurer la continuité, il faut que La Liberté puisse fonctionner comme toutes les autres petites entreprises: avec des propriétaires qui s'occupent de leur business. Et non comme un organisme, avec des bénévoles qui font de leur mieux pour déléguer leurs pouvoirs aux meilleures personnes possibles.»

Plus ça change, plus c'est pareil? Pas tout à fait. En 1989, Presse-Ouest avait pris soin d'éviter toute référence personnelle aux éventuels acheteurs (dans son éditorial de 1986, Gilbert Sabourin suggérait carrément de vendre La Liberté aux deux responsables alors en place). Le prix du journal avait aussi été quelque peu majoré (1 $ en 1986, plusieurs dizaines de milliers de $ en 1989); enfin, les mécanismes de contrôle par la SFM en cas de privatisation étaient renforcés.

Mais la réponse de l'assemblée demeura la même: NIET! «Je vois deux raisons principales, analyse Fernand Vermette. Premièrement, les gens sont persuadés qu'avec la structure actuelle, ils sont eux-mêmes propriétaires du journal, qu'ils ont un contrôle. Deuxièmement, en 1989, on avait totalement éliminé le déficit du journal. Alors les gens se demandaient: c'est quoi le problème?»

Comment expliquer que la communauté ait refusé par deux fois de vendre le journal, alors que Presse-Ouest et la SFM étaient convaincus du bien-fondé de cette démarche? Lucien Chaput, directeur adjoint de La Liberté de 1986 à 1990, ne croit pas qu'il faut poser la question en ces termes.

«Le décalage n'était pas entre le journal et la communauté, mais entre la francophonie organisée et la grande majorité des francophones du Manitoba. Si on avait voulu coûte que coûte mettre la main sur le journal, on l'aurait eu. J'ai de la famille, des amis. C'était juste une question de nombre à l'assemblée. Mais dans la francophonie manitobaine, il y a des joueurs importants qu'on ne peut pas ignorer. Il nous fallait un consensus. On ne l'avait pas.»

Laurent GIMENEZ

Lettres

Une photo nue? Un Jésus mexicain?

1) J'ai constaté avec beaucoup de surprise la photo nue en dernière page de La Liberté contre laquelle je proteste fortement. Quel est le but de cette saleté? Je croyais que le journal était plutôt dans un cadre catholique; qu'est-ce qu'il arrive? L'on serait tenté de ne plus recevoir votre journal.

2) Je vois aussi qu'on a recueilli des impressions sur la Cathédrale «toutes favorables». Par contre, il y a un grand nombre de paroissiens qui aiment la Cathédrale, mais qui n'aiment pas le Jésus (mexicain) et le petite croix non liturgique. Qu'est devenu notre beau crucifix qui a été épargné du feu?

Mmes E. DeGagné,
B. Perreault,
E. Fortier,
D. Dubé,
R. Tétreault,
J. Boivin
Le 28 juin 1972

Si vous continuez à mettre sur votre journal des photos aussi subjectives que celle-ci, je vais annuler mon abonnement; on n'est pas des animaux, que je sache. Respectons-nous!

À propos de la Basilique? Vous ne mettez que ceux qui sont pour cette païenneté, et les 70 % qui ont voté pour rebâtir l'ancienne basilique si majestueuse? On n'a pas tous le cerveau lavé, que diable!

C'est tout simplement un club de nuit, salle de concerts et de théâtre, en haut avec Jésus? Non. La statue ne lui ressemble pas.

Aucune piété et pas de prie-Dieu! Et en bas, des salles pour jouer à l'argent, avec des petits coins pour les amourettes.

Cette église est une offense à Dieu. Qu'on cesse de laver le cerveau de tout le monde avec la catéchèse à la Teillard.

sans signature
Le 5 juillet 1972

«Il faut que vos enfants réalisent l'idéal du nu. Pour éviter toute opposition, il faut y employer une progression méthodique: d'abord pieds et jambes nus, puis manches relevées.

«Puis, vous découvrirez les membres inférieurs et supérieurs, le haut du thorax, le dos, etc. C'est une affaire d'éducation de l'oeil.

«La nudité devient alors la chose normale, dont personne ne songe à s'étonner.» Ainsi s'exprimait jadis la Revue internationale des sociétés secrètes.

L'annonce du Château ne semble-t-elle pas une proclamation du triomphe de la loge maçonnique?

Pas besoin d'ouvrir les yeux bien grands pour se rendre compte que la génération actuelle ne sait plus respecter la femme.

Au nom de l'esthétique, on l'abaisse au rang de bêtes commercialisées: concours de beauté, annonces populaires, programmes télévisés ressemblent plutôt à un étalage de charcuterie.

C'est à qui aurait les plus beaux quartiers. On y trouve tout pour satisfaire l'instinct animal des cannibales de la chair.

Marie-Louise Boily
Denise Nadeau
Le 12 juillet 1972

J'ai décidé de ne pas renouveler mon abonnement. Je le regrette cependant, il y a plus de 35 ans que je reçois le journal. Voici la raison de ma décision: dans le numéro du 21 juin, à la page 24, une annonce des plus indécentes. Je ne pouvais en croire mes yeux.

La seule pensée que nos enfants peuvent si facilement se pervertir en regardant une telle annonce, c'est terrible!

Mme Daniel Naud
le 12 juillet 1972

La photo nue en question était en fait une annonce de la boutique Le Château parue à l'endos du journal.



Pas de compromis

Le président de la SFM, Raymond Bisson aurait dit qu'il «souhaite que l'affaire puisse se régler sans retourner devant les tribunaux». Est-ce qu'il y a un indice de faiblesse dans cette déclaration? Je dis au président et à l'exécutif de la SFM: pas de négociation avec le gouvernement du Manitoba sur le principe de traiter les deux langues officielles sur un pied d'égalité.

Je dis aussi à l'exécutif de la SFM: l'heure des compromis est révolue. La décision que vous prendrez est lourde de conséquences... réfléchissez. Préparez-vous à prendre la route de la Cour suprême.

Georges Forest
Le 5 janvier 1990

Vos éditoriaux destinés à calomnier le gouvernement et le peuple québécois me dégoûtent, car vous n'hésitez pas à y employer l'injure et le mensonge. Il y a quelque temps, vous traitiez les Québécois de paranoïaques. Ni moi, ni aucun de vos lecteurs québécois n'avions alors trouvé le courage de vous reprocher publiquement votre figure de style abusive.

Vous souhaitez peut-être que tous les «maudits Québécois» au Manitoba rentrent chez eux, puisqu'ils ne veulent pas devenir "Canadian" comme tout le monde. Rassurez-vous, M. Bocquel, dès que les Québécois auront saisi la pleine portée de votre discours, vous et vos semblables pourrez enfin construire votre tour de Babel multiethnique et bilingue sans avoir à vous préoccuper de ces «paranos» qui seront finalement rentrés chez eux... pour y faire l'indépendance.

Bernard Desgagné
Le 6 février 1990

Georges Forest me confiait un jour les déboires qu'il avait essuyés dans ses démêlés avec la SFM à l'époque où il poursuivait sa cause relativement au célèbre avis de contravention. Il était amer. La SFM refusait alors de l'appuyer et il n'en croyait pas ses oreilles.

Après la victoire de 1979, la SFM a décidé de nommer sa salle de conseil, la salle Georges-Forest. Une minuscule plaque placée sur le linteau d'une porte d'entrée en témoigne... On dirait le résultat d'une amende honorable. C'est moins qu'une demi-mesure; et aujourd'hui, la disproportion entre l'oeuvre et le témoignage est devenue criante. Sa place dans l'histoire étant assurée, la Maison Georges-Forest serait un monument plus digne de son oeuvre.

Marcien Ferland
Le 19 février 1990

Lettres

Les enfants en ont assez!

Le lendemain du jour de l'an, c'était encore dimanche. Notre garçon de 12 ans faisait remarquer que cela devenait routinier et monotone, ces successions de messes. C'est alors qu'à la suggestion de la plus âgée de la famille, nous allions à la messe de midi et demi au gymnase Notre-Dame; c'était le rendez-vous dominical des jeunes, paraît-il, avec messe rythmée...

Ce fut notre grande déception.

Le chant moderne avec musique, quoique très louable, fut appesanti et faussé par un interminable sermon de quelque vingt minutes par un certain évêque à «tamette» rouge. «Papa, tu ne nous reprendras plus.» Vous avez raison, les enfants. J'étais aussi crucifié qu'eux dans ce malaise dominical.

Un père de famille
Le 5 janvier 1972

Je tiens avec plusieurs lecteurs de notre journal à protester pour la première fois de ma vie contre la direction de la Liberté qui accepte des articles sans signature ni adresse. À ce compte, il devient facile de lancer de la boue aux autres comme font les gamins et de se cacher derrière la clôture de l'anonymat.

La prédication de la parole de Dieu n'est pas chose facile dans ce siècle de contestataires lorsque l'on voit même des mères contester la naissance de leurs enfants. Ce qui m'amène à constater que vous avez dans votre propre maison un problème d'autorité. L'autorité vient d'en Haut et tous ceux qui l'exercent devront en rendre un compte sévère à qui de droit.

Abbé Adélard Couture
Le 10 janvier 1972

Veuillez s'il vous plaît me faire l'honneur de rayer mon nom de la liste des abonnés de La Liberté. Je suis abonné depuis 50 ans. Alors je ne suis plus dans le vent. Je ne peux pas apprécier les vents que vous exhalez à la face du clergé, chaque fois que la moindre occasion se présente. Ce serait si facile de nous ficher la paix!

Mes sympathies au fameux papa qui a assisté impuissant au long martyr de son fils de 12 ans! Il n'a pas voulu mentionner son nom. Ça se comprend. D'aussi cruelles douleurs sont toujours muettes,

H. Lapointe, ptre
Le 12 janvier 1972

Cher père de famille, au lieu de larmoyer pour des riens, lisez à votre benjamin un chapitre de la vie de Mgr Grandin ou de tout autre missionnaire qui est venu évangéliser nos régions. Cela le rendra moins douillet.

Mes parents et plus tard moi-même, nous avons toujours été abonnés à La Liberté depuis ses débuts en 1913. Personnellement, je fus agent et correspondant durant plusieurs années. J'ai toujours voulu encourager les lecteurs à soutenir notre hebdomadaire d'expression française, et jadis catholique. Aussi, je me verrais dans l'obligation d'annuler mon abonnement; soit dit en passant, je ne serais pas la seule. Je souhaite donc vivement que la situation se régularise.

Marie-Louise Boily
Le 16 février 1972

Lettres

Les vaisseaux brûlés?

Nulle campagne de lettre n'a été aussi massive et immédiate que celle qui a suivi la publication d'un article tiré du Monde et publié dans La Liberté du 15 novembre 1979, en pleine campagne annuelle du Coup de pouce.(1)

En quatre semaines, plus de 35 lettres ont été publiées, la grande majorité pour condamner la décision du journal de reproduire le texte intitulé «Les vaisseaux brûlés?».

Sur les déclarations de Jean-Paul II en visite en Pologne, le journaliste Henri Fesquet avait écrit: «Comment persister à refuser aux femmes enceintes le droit d'avorter, lorsque les circonstances le requièrent? Comment persister à condamner les relations sexuelles avant le mariage et à culpabiliser ceux qui s'aiment? Comment continuer à proscrire les moyens contraceptifs chimiques? Sur ces questions brûlantes, ce pape réputé si humain ne veut avoir aucune idée personnelle.»

(1) La campagne de financement du Coup de pouce a été instituée en 1975 comme un appel au lecteur de faire sa part pour assurer la survie du journal alors distribué gratuitement. La Liberté est retournée à l'abonnement en 1985.

Ce que je trouvais sous l'en-tête de «Les vaisseaux brûlés» fut un article myopique et insensé comme j'en ai rarement vu, sauf dans les articles de Vic Grant. (1) L'auteur de cette horreur, s'est tenu à quelques aspects de l'enseignement de Jean-Paul II et s'est contenté de juger le pape à partir de ses propres normes de moralité. M. Fesquet semble oublier que le pape, comme chef spirituel, ne doit pas suivre les moeurs du monde occidental, mais doit offrir un leadership spirituel à toute l'humanité.

Rhéal Cenerini
Le 19 novembre 1979

(1) Vic Grant était un chroniqueur anti-francophone à l'emploi du Winnipeg Tribune.

Oui, j'en suis renversée, vous tous journalistes de La Liberté, élevés sur les genoux d'un papa et d'une maman catholiques, vous acceptez d'insérer un tel gâchis dans notre journal. Quelle honte! Laissons donc à l'Esprit-Saint plutôt qu'à n'importe qui la tâche de juger le vicaire du Christ. Car s'il condamne l'égalité des droits aux femmes, l'avortement, le concubinage, les contraceptifs, la prêtrise aux hommes mariés, l'homosexualité, la prêtrise aux femmes, c'est qu'il en a l'ordre divin.

Diane Lemoine
Le 15 novembre 1979

Cet article d'un aspect seulement interrogatif était d'une négativité excessive, n'apportant aucune solution à aucun problème, mais avait quand même un certain intérêt puisqu'il a suscité une si grande réaction. C'est dommage que pour certaines personnes, défendre sa religion veut dire manquer de respect et de charité envers son prochain.

Pierre LaRoche
Le 5 décembre 1979

Allons catholiques! À la défense du pape Jean-Paul II! Ne laissons pas le malin attaquer l'Église et son chef et demeurer passifs! Debout! Ne soyons pas lâches! Protégeons notre Père. Le pape est le vicaire du Christ et nous devons l'écouter et l'obéir!

Michel Palud
Le 20 novembre 1979

Oui, aujourd'hui encore, le Chef suprême de l'Église continue d'enseigner la doctrine de l'évangile puisqu'elle est la seule vérité - vérité que ces pauvres égarés ne peuvent comprendre car leur conscience est abrutie par une sensualité dégradante. (Que peut-on comprendre quand l'intelligence et le coeur sont descendus aussi bas?)

Milice de Jésus-Christ
Le 22 novembre 1979

Le catholicisme est une doctrine, une croyance et non pas une forme de démocratie. On y croit, ou on n'y croit pas. Ceux de la trempe de Fesquet savent qu'en y imposant la démocratie, c'est le moyen d'introduire dans ses entrailles un cancer qui sûrement détruira l'Église catholique romaine.

En finissant M. le rédacteur,

Le coup de pouce est de rigueur,

En remerciement aux supporteurs,

Le coup de pied aux lecteurs.

Maurice J. Prince
Le 23 novembre 1979

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Lettres

Une vraie chronique religieuse?

Je n'approuve pas vos manigances envers l'abbé Claude Blanchette. Pendant dix ans, l'abbé Claude a su nous faire réfléchir et méditer sur tous les aspects religieux et autres.

Quand je recevais le journal La Liberté, c'était toujours par la fin que je commençais à lire, avec sa chronique. Nous allons le manquer.

Je souhaite tout de même qu'il réfléchisse et qu'il nous reviendra avec le bonheur de la surprise.

Laurette Martin
Le 25 janvier 1991

Les sermonnettes de Claude Blanchette, comme «les sanglots longs des violons de Verlaine, berçaient mon coeur d'une langueur monotone».

Selon l'abbé Blanchette, des lecteurs et des lectrices de sa soi-disant chronique n'ont cessé de l'encourager et de l'appuyer. Ça se peut.

Mais cela ne prouve rien en soi. «Un sot trouve toujours plus sot qui l'admire.» «Mettez un collet romain autour d'un beau piquet de clôture, dit un évêque, et des dévotes vont s'en amouracher.»

La vanité féroce qui pousse certaines gens à écrire envers et contre tous - l'écrivassier que je suis s'y connaît - n'est pas facile à maîtriser.

C'est encore pire, évidemment, quand on ne travaille que pour la plus grande gloire de Dieu, et non la sienne.

Lucien Paquin
Le 18 janvier 1991

Je suis bien désappointée de notre journal français La Liberté. Vous rapportez toutes sortes de nouvelles sportives, culturelles, même de chicanes de clocher entre parents et la division scolaire, ou entre le village et les résidants. Où étaient vos rapporteurs le 17 janvier 1991 à 19 h 30, à la Cathédrale de Saint-Boniface à la messe en hommage à Sainte-Marguerite d'Youville, la première sainte canadienne?

Est-ce que cet événement n'était pas aussi important que le ski de fond à Saint-Jean-Baptiste? Ne soyez pas surpris que vos abonnés ne vous supportent pas. Pour ma part, vous êtes mieux de changer vos politiques. Est-ce qu'on peut compter sur les médias pour nous tenir au courant des nouvelles importantes?

Florentine Bériault
Le 28 janvier 1991

Les curés contre les laïcs

Ils ne sont pas les seuls, les curés de Saint-Malo et de Saint-Jean à s'interroger sur la SFM et à se demander quelle sera l'attitude de votre journal et sa mentalité à l'avenir. Il y a d'autres curés qui craignent qu'en effet, pour plaire à un certain public, on ne mette de côté l'Église, les religieux et la religion, oubliant la part qu'ils ont joué dans l'histoire.

On se demande entre autres où vont les milliers de dollars du fédéral: à favoriser une certaine animation sociale dont les gens ne veulent qu'à demi ou pas du tout?

S.B. Marion
Le 6 août 1970

Je dois dire que je fus pour le moins abasourdie en lisant la lettre de l'abbé Nadeau qui semble se demander si le journal restera catholique puisque maintenant (ô horreur!) il est entre les mains des laïcs! Franchement, si telle est l'attitude du clergé envers les laïcs, il serait temps de se demander qui a formé ces laïcs. L'Église catholique? (...) Est-ce qu'un journal est catholique seulement s'il appartient au clergé?

Cécile Mulaire
Le 12 août 1970

Nous pensons que lorsque vous (la SFM) employez les mots «curés» ou «prêtres», vous voulez vraiment dire «influence».Ça vous agace de voir que les prêtres n'utilisent pas leur influence dans le sens que vous leur dictez. Vous voulez que les prêtres se servent de leur influence à condition qu'ils appuient vos causes. En somme, vous voulez faire des prêtres et des curés vos marionnettes!

Réginald Prescott
Le 30 décembre 1970

LA LIBERTÉ

Le journal La Liberté désire remercier tous les annonceurs et toutes les personnes qui ont permis de réaliser cette édition spéciale du 80e anniversaire.

Nos remerciements vont en particulier à Gilles Lesage, archiviste des oblats à Saint-Boniface, et à Alfred Fortier, directeur de la Société historique de Saint-Boniface, pour les photos et/ou documents qui ont aidé à illustrer ou à mieux comprendre l'histoire de La Liberté.

Une autre période de stabilité s'achève...

... et une autre période de changement à l'horizon

Après cinq ans à la barre de La Liberté, Bernard Bocquel et Lucien Chaput annoncent en novembre 1989 leur départ prochain de l'hebdomadaire.

En février 1990, Presse-Ouest annonce la nomination de Yves Chartrand au poste de directeur et rédacteur en chef. Environ un mois après son entrée en fonction en avril 1990, le nouveau dirigeant permet à Jean-Pierre Dubé de revenir à la Liberté en l'embauchant comme directeur adjoint.

Pendant trois ans, Presse-Ouest connaît une autre période de stabilité, malgré de nombreux changements et la récession, avec le même directeur, qui était auparavant dans l'Est ontarien, et surtout le même président de Presse-Ouest, Donald Smith, qui succède ainsi aux Maurice Gauthier, Jean-Paul Gobeil, Michel Lagacé, Paul Marion, Maurice Péloquin, Gilbert Sabourin, Ronald Duhamel et Fernand Vermette.

En mars 1993, Donald Smith, qui était membre de Presse-Ouest depuis six ans, cède sa place à Estelle Saint-Hilaire, membre depuis 1990 et vice-présidente depuis 1992.

Yves Chartrand annonce également son départ, ce qui pave la voie à l'annonce par Presse-Ouest de la nomination de Jean-François Lacerte, qui occupera le poste de directeur à compter du mois d'août. Jean-Pierre Dubé est pour sa part nommé rédacteur en chef.

Du 6 au 11 juillet 1993, La Liberté est l'hôte de la 18e assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone à Saint-Boniface.

Yves CHARTRAND



La nouvelle présidente de Presse-Ouest, Estelle Saint-Hilaire, et le président de la Société franco-manitobaine, Georges Druwé, ont présenté, le 15 mars dernier, des oeuvres de l'artiste Réal Bérard au président sortant de Presse-Ouest, Donald Smith. Son prédécesseur, Fernand Vermette, avait aussi reçu un Bérard en 1990.

Personnel de La Liberté (25 juin 1993)

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE (stagiaire), Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Développement de photos: Hubert PANTEL

NORWOOD HOTEL

112, rue Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T1
Téléphone: (204) 233–4475









L'hôtel Norwood, qui compte plus de 50 années de services de qualité et d'hospitalité chaleureuse, félicite le journal La Liberté à l'occasion de son 80e anniversaire d'existence.

Félicitations!



L'Hôpital général Saint-Boniface
félicite
LA LIBERTÉ
pour son service
dans la communauté
francophone
depuis 80 ans!



De la part de
votre conseillère
à Saint-Boniface,
Evélyne Reese.

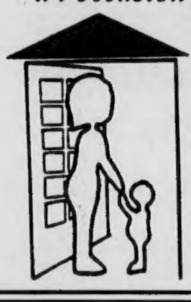
986-5206
256-3766

Nos meilleurs voeux
à l'occasion de votre
80e anniversaire

ASSURANCE BALCAEN-VERMETTE
1065, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1C6
257–4134

Maurice Balcaen, C.A.I.B. — *Linda Normand*
Émile Vermette, C.L.U., C.A.I.B. — *Susan Antle*

Réseau et l'Entre-Temps
remercient La Liberté
à l'occasion de son 80e anniversaire





3008-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Man.) R2H 0G9

WEST END TIRE



ALIGNEMENT- AMORTISSEURS - FREINS
- Pneus d'occasion de voitures et de camions
- Vente et réparations de pneus
- Échanges acceptés
- Équilibrage de roues informatisé
- Atelier de rechapage moderne de pneus de camion

1991, chemin Dugald, Winnipeg
663-9037



Meubles de bureau
usagés

BUREAUX, CHAISES, CLASSEURS,
SÉPARATEURS, TABLES,
ÉTAGÈRES, CASIERS, ETC.

774–1624 ou 783–1689

FAX: 783–2615
1040, RUE EMPRESS (ANGLE SARGENT)



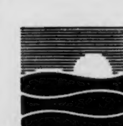
fédération provinciale des comités de parents inc.

Félicitations à notre hebdomadaire
La Liberté pour 80 années
de services à notre communauté.

La Fédération provinciale
des comités de parents

De la part de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba

Président: Rhéal Teffaine
Vice-président: Laurent Roy
Secrétaire: Marianne Rivoalen



LES ÉDITIONS DES PLAINES
C.P. 123, Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 3B4
(204) 235-0078 FAX: 233-7741

Longue vie
à La Liberté!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg R3C 4G1

Téléphone:
957-0050

Nos meilleurs voeux pour un autre 80 ans!

Le Festival

Un grand Hé! Ho!
à notre journal
depuis 80 ans!

LE BUREAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE PROVINCIAL

Dans le cadre du 80e anniversaire de La Liberté et de la promotion 10 % Seulement du Bureau de développement économique francophone provincial, le Comité de développement économique vous souhaiterait une augmentation de 10 % dans le nombre d'abonnements en 1993.

Félicitations et bon succès dans l'avenir.

Félicitations!

Vous et SKI-DOO

Bérard Ski-Doo Sale

Ski-Doo vente & service
Chemin 59
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
H. Bérard, propriétaire
Téléphone: 433–7788



LE DÉPANNEUR PROVENCHER

233–7431

174, BOUL. PROVENCHER
SAINT-BONIFACE, MB.



Les exterminateurs professionnels

Que la force SWAT avec vous!

65, chemin Ste-Anne
Fax: 235–0155

Winnipeg: 233–3182
Brandon: 727–8409

Joël Gosselin, président

Félicitations à
La Liberté
à l'occasion de votre
80e anniversaire

Nous vous remercions de votre engagement auprès de la population francophone

Les Soeurs Grises
151, rue Despins
237–8941

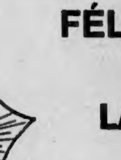


Pour tous vos besoins de sécurité, appelez Roland Le Gal au

233–0111

Une entreprise cautionnée et assurée.
Un service 24 heures par jour.

78, rue Marion, près de l'hôtel Norwood



FÉLICITATIONS
à
LA LIBERTÉ
pour
80 ans

de collaboration dans la promotion de la vie française au Manitoba.

Oblats de Marie-Immaculée (Manitoba)

«Au service du peuple de Dieu dans le Nord-Ouest canadien depuis 1845.»

Rural Municipality of
Municipalité rurale de **TACHÉ**

P.O BOX / C.P. NO. 100 — 450 DAWSON ROAD / CHEMIN DAWSON
LORETTE, MANITOBA
ROA OYO

Office Hours	**Heures de bureau**
Monday – Friday	**Lundi – Vendredi**
8:30 a.m. – 5:00 p.m.	**8 h 30 – 17 h 00**

Telephone Numbers / No. de téléphone 878–3321, 878–2473
FAX 878–9977

De la part du conseil du Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Maire:	Yves Julien
Conseillers:	René Badiou Denise Bibault André Talbot Jean Foidart
Administrateur:	Roger Fouasse

Téléphone et télécopieur: 248–2348



La Broquerie Lumber

Joyeux 80e!

Venez nous voir pour des estimations gratuites sur la construction de votre maison, garage, chalet d'été et tout autre besoin de construction.

424–5333

942–0749
ligne directe de Winnipeg

Ian MacPherson
Conseiller en affaires

155, boulevard Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G2

Téléphone: 235–1156
Télécopieur: 237–0998

Pharmacie Saint-Pierre
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

- Ordonnances
- Produits de beauté
- Cartes de souhaits
- Papeterie
- Médicaments en ventre libre
- Spécialités pharmaceutiques

Réal Mulaire: pharmacien

HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au samedi de 9 h à 18 h

Téléphone: 433–7481 **Urgence:** 433–7921

Membre de
ARP PHARMACIE

De la part de la Municipalité rurale de Ritchot

Préfet:	Cyrille Durand
Conseillers:	Albert Bilodeau Raymond Dumaine Valerie H. Rutherford Leslie Wallace
Administrateur:	Joseph Brodeur

352, rue Main, Saint-Adolphe, MB R5A 1B9
Téléphone: 883-2293
Télécopieur: 883-2674

Voeux sincères à l'occasion du 80e anniversaire de La Liberté et souhaits pour l'avenir.



La Société des communications du Manitoba,

responsable du développement des communications audiovisuelles dans les communautés franco-manitobaines,

offre ses meilleurs voeux à
La Liberté
lors de son 80e anniversaire

Tél.: 233–8972 **Télécopieur: 233–3324**

Besoin de renseignements sur les
langues officielles du Canada?

Composez le 983–2111
(Winnipeg et la région métropolitaine)
ou le 1–800–665–8731
(à l'extérieur de Winnipeg)

Commissariat aux langues officielles
Région Manitoba / Saskatchewan
131, boulevard Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2